

EURES-Transfrontalier Oberrhein – Rhin Supérieur

European Employment Services – DG Emploi et Affaires sociales – Commission européenne



Profil Régional du Rhin Supérieur

Economie, emploi, démographie et infrastructure de la région frontalière



Cette brochure a été financée par la Commission européenne (Direction générale 5 : Emploi, affaires sociales et égalité des chances) et le Secrétariat d'Etat à l'économie suisse (seco) dans le cadre d'EURES. Tous les droits afférents à cette brochure sont réservés à EURES-Transfrontalier Rhin Supérieur. Les droits d'auteur sont protégés et toute reproduction, même partielle, requiert une autorisation écrite.

Dépôt légal N° 250113 : Gyss Imprimeur Obernai, Novembre 2005

Donneur d'ordre

EURES-Transfrontalier Rhin Supérieur

EURES : EUROpean Employment Services
Commission européenne, Direction générale 5

Direction du projet

Vulla Parasote-Matziri
Coordinatrice EURES-Transfrontalier Rhin Supérieur

Comité de lecture

Alfons Bank
Regierungspräsidium Freiburg
Véronique Bittner-Prieze, Jan Kottmann
Interkantonale Koordinationsstelle bei der REGIO BASILIENSIS
Beat Britt
Amt für Wirtschaft und Arbeit (AWA), Basel-Stadt
Dr. Katrin Distler
Deutscher Gewerkschaftsbund (DGB), Baden-Württemberg
Sylvia Müller-Wolff
Bundesagentur für Arbeit (BA), Karlsruhe
Annie Renault
Agence nationale pour l'emploi (ANPE), Alsace
Albert Riedinger
Confédération générale du travail (CGT), Alsace
Paul Wiesser
Mouvement des entreprises de France (MEDEF), Alsace

Adresse postale

EURES-T Oberrhein/Rhin Supérieur
2b, rue de Dachstein
F - 67300 Schiltigheim
Tél. +33 (0)3 90 20 09 88
Fax +33 (0)3 90 20 09 88
ober.rhin.sup@evc.net
www.eures-t-oberrhein.com

Editeur

BAK Basel Economics

Direction du projet

Thomas Schoder

Rédaction

Thomas Schoder
Wolfgang Lauber
Felix Strebel

Production

Benno Gasser

Adresse postale

BAK Basel Economics
Güterstrasse 82
CH - 4002 Basel
Tél. +41 (0)61 279 97 00
Fax +41 (0)61 279 97 28
bak@bakbasel.com
www.bakbasel.com



Chère lectrice, cher lecteur,

L'accès à des données statistiques comparables concernant l'espace trinational du Rhin Supérieur est souvent une entreprise complexe et laborieuse. Caractérisée par des frontières internes et externes à l'Union européenne, composée de territoires appartenant à trois Etats - l'Allemagne, la France et la Suisse - notre zone frontalière est une région où deux langues sont parlées, où plusieurs systèmes juridiques et administratifs se juxtaposent, où différentes cultures se rencontrent. Ces complémentarités forment la richesse de ce territoire mais peuvent également être autant d'obstacles à sa compréhension.

L'ambition du « Profil Régional du Rhin Supérieur » est de donner un aperçu de notre eurorégion dans les domaines de l'économie, du marché de l'emploi, de la démographie et des infrastructures. La synthèse d'un grand nombre de données statistiques présentée pour la première fois de manière exhaustive en un seul document permet de bénéficier d'un outil de travail nouveau et performant.

La première partie du document est consacrée au Rhin Supérieur dans son ensemble en tenant particulièrement compte des relations économiques transfrontalières et de la mobilité des salariés. La deuxième partie comporte des informations plus spécifiques sur les quatre régions qui le composent : l'Alsace, le Palatinat du Sud, le Bade et la Suisse du Nord-ouest.

Cet ouvrage répond à une vocation essentielle des services de l'emploi européens **EURES** (EUROpean Employment Services) notamment l'information sur les conditions de vie et de travail ainsi que sur les marchés de l'emploi des différents pays de l'espace économique européen avec l'objectif de favoriser la mobilité sur le marché du travail transfrontalier et transnational. Le réseau EURES et les EURES-Transfrontaliers en particulier contribuent ainsi au développement d'un véritable marché de l'emploi européen.

Je souhaite que cette brochure permette à tous ceux qui vivent et travaillent dans l'espace du Rhin Supérieur de mieux connaître les régions de leurs pays voisins et les possibilités qu'elles offrent. J'espère qu'elle sera une mine d'information aussi pour ceux qui voudraient découvrir les richesses et le dynamisme de notre eurorégion.



*Charles Philipp
Président EURES-Transfrontalier
Oberrhein – Rhin Supérieur
Strasbourg, novembre 2005*

Table des matières

1	L'espace du Rhin Supérieur	7
1.1	Présentation	7
1.2	Cadre politique	9
1.3	Situation géographique, transports et mobilité	13
1.4	Données démographiques	16
1.4.1	Structure de la population.....	16
1.4.2	Evolution de la population 1981-2003.....	18
1.5	Profil économique.....	19
1.5.1	Secteurs économiques.....	19
1.5.2	Interdépendance économique transfrontalière	21
1.6	Emploi et frontaliers.....	22
1.6.1	Nombre d'actifs	22
1.6.2	Frontaliers dans l'espace du Rhin Supérieur.....	22
1.6.3	Frontaliers par branche	24
1.7	Spécificités de certains cursus liées à la situation frontalière	27
2	Alsace	29
2.1	Données économiques.....	29
2.1.1	Secteurs économiques.....	29
2.1.2	Commerce extérieur	31
2.1.3	Qualification de la main-d'œuvre.....	31
2.1.4	Entreprises.....	32
2.2	Marché de l'emploi	33
2.2.1	Nombre et structure des actifs	33
2.2.2	Chômage.....	35
3	Palatinat du Sud	37
3.1	Données économiques.....	37
3.1.1	Secteurs économiques.....	37
3.1.2	Commerce extérieur	38
3.1.3	Qualification de la main-d'œuvre.....	39
3.1.4	Entreprises.....	39
3.2	Marché de l'emploi	40
3.2.1	Nombre et structure des actifs	40
3.2.2	Chômage.....	41
4	Bade.....	43
4.1	Données économiques.....	43
4.1.1	Secteurs économiques.....	43
4.1.2	Commerce extérieur	44
4.1.3	Qualification de la main-d'œuvre.....	45
4.1.4	Entreprises.....	45
4.2	Marché de l'emploi	46
4.2.1	Nombre et structure des actifs	46
4.2.2	Chômage.....	48

5	Suisse du Nord-ouest.....	49
5.1	Données économiques.....	49
5.1.1	Secteurs économiques.....	49
5.1.2	Commerce extérieur.....	51
5.1.3	Qualification de la main-d'œuvre.....	51
5.1.4	Entreprises.....	52
5.2	Marché de l'emploi.....	53
5.2.1	Nombre et structure des actifs.....	53
5.2.2	Chômage.....	55
6	Documentation	57
6.1	Structures politiques et administratives / Cartes.....	57
6.2	Sources et méthodes.....	58
6.2.1	Indicateurs.....	58
6.2.2	Adresses.....	67
6.3	Publications.....	69



1. L'espace du Rhin Supérieur

1.1 Présentation

Les Celtes constituent le premier peuple répertorié de l'histoire à s'être établi dans le Rhin Supérieur. Le saut quantique de civilisation ne se produit toutefois qu'à l'arrivée des Romains. Après leur conquête de l'Helvétie, ceux-ci franchissent le Rhin et arrivent en Germanie. Les territoires qui composent à l'heure actuelle la partie allemande du Rhin Supérieur s'inclinent également devant la puissance romaine. Certains lieux réputés de cure thermale (Baden-Baden en tête) datent ainsi de l'époque romaine. L'Alsace subit également le joug romain. A cette époque, la ville actuelle de Strasbourg est un camp militaire du nom d'Argentoratum. Kaiseraugst (Augusta Raurica), aujourd'hui située dans la Suisse du Nord-ouest, est la ville romaine la plus importante du Rhin Supérieur.



Photo : Jean Isenmann

Après la chute de l'Empire romain, la région des trois frontières (Dreiländereck) est occupée par la tribu germanique des Alamans. Outre l'appartenance à l'Empire romain, cette colonisation représente le deuxième point commun de ce territoire. Au gré des événements qui marquent leur histoire, les régions du Rhin Supérieur changent régulièrement de nationalité en fonction de leur appartenance à différents Etats ; cela est tout particulièrement le cas de l'Alsace. Avant d'être libérée du national-socialisme en 1945, la région ne cesse d'être une pomme de discorde permanente entre la France et l'Allemagne, une situation datant de la guerre de trente ans. Après la 2^{ème}

guerre mondiale, le contact entre l'Alsace, le Bade et le Palatinat du Sud est quasiment rompu. Ce n'est que dans les années 60 que la coopération transfrontalière entre les Allemands, les Français et les Suisses du Rhin Supérieur reprend un nouvel élan. Un grand nombre de commissions et d'organismes sont créés, par exemple la Conférence du Rhin Supérieur et l'EURES-Transfrontalier du Rhin Supérieur, avec un seul et même objectif, le développement de la coopération trinationale.

L'espace du Rhin Supérieur constitue une seule et même entité géographique. Niché entre la Forêt-Noire et les Vosges, il est délimité au sud-ouest par la frontière naturelle du Jura. Cette situation donne donc tout « naturellement » lieu à divers échanges entre voisins. Outre les relations au niveau politique, les régions entretiennent des relations économiques extrêmement dynamiques et variées. L'éventail de ces relations va du simple shopping effectué par les particuliers dans la région voisine aux flux de travailleurs frontaliers et à l'implantation d'entreprises dont le siège social est établi dans le pays voisin.



Erasmus de Rotterdam
Hans Holbein le Jeune, 1523

Le Rhin Supérieur dispose par ailleurs d'un patrimoine culturel extrêmement riche. Son territoire est l'un des berceaux de l'humanisme. Erasme de Rotterdam et son collaborateur Beatus Rhenanus, élève de Sebastian Brandt, vivent et travaillent longtemps à Bâle, Strasbourg et Fribourg. L'école humaniste de Sélestat est réputée dans toute l'Europe. Les universités de Bâle, Fribourg et Strasbourg forment des scientifiques de renommée mondiale. Aujourd'hui, divers établissements d'enseignement supérieur ont noué des relations de coopération transfrontalière dans l'ensemble du Rhin Supérieur.

Après la 2^{ème} guerre mondiale, le dialecte alsacien menaçait de disparaître, n'étant plus guère parlé que par les personnes âgées et à la campagne. A l'heure actuelle, on remet en Alsace l'accent sur l'apprentissage de la langue allemande. En contrepartie, le français connaît également un regain d'intérêt dans les écoles des régions allemandes du Rhin Supérieur. Dans la Suisse du Nord-ouest, l'apprentissage du français a toujours fait partie intégrante du cursus scolaire, une particularité liée à l'appartenance de la Romandie à la Confédération.

De par ses attractions culturelles, la richesse de son histoire, ses sites naturels et ses paysages, le Rhin Supérieur est un espace extrêmement touristique. La féerie des villages alsaciens avec leurs maisons à colombages, le Felsenland et Hauenstein, le Rhin, la Forêt-Noire et les Vosges, les lieux de cure thermique du Bade, des villes telles que Strasbourg, siège du Parlement européen, la gastronomie et la qualité des vins, autant d'atouts, pour n'en citer que quelques-uns, qui caractérisent l'attrait exercé par le Rhin Supérieur, sa culture et sa qualité de vie.

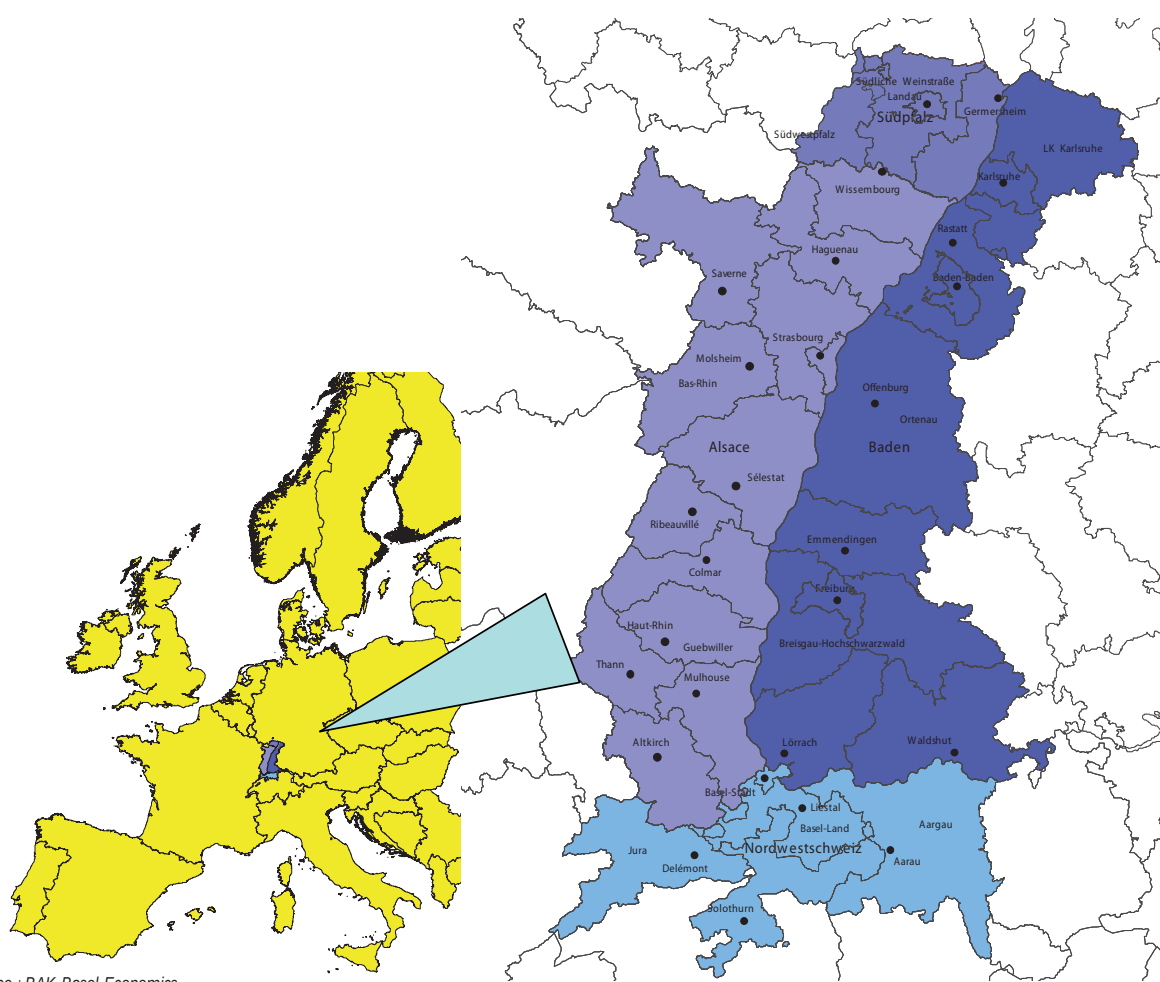


Photo : Jean Isenmann

1.2 Cadre politique

Le Rhin Supérieur est un espace trinational. L'Alsace et les régions du Bade et Palatinat du Sud font partie de l'Union européenne, la Suisse du Nord-ouest étant quant à elle située hors des frontières de l'Union européenne.

La France est un Etat centralisé. La Constitution de 1958 stipule que les collectivités locales se gèrent elles-mêmes par le biais de conseils élus et conformément aux lois adoptées dans le cadre d'un système centralisé. L'Alsace est l'une des 22 régions françaises. Dans la région, le pouvoir exécutif est détenu par le Conseil régional élu pour six ans. Le Conseil régional est assisté par un Conseil économique et social. Ce dernier est constitué de représentants de diverses organisations et institutions, par exemple des syndicats patronaux et d'employés. En 1983, les régions se sont vues attribuer une plus grande autonomie, laquelle a encore été accrue en 1993 et 2004, notamment au niveau des compétences culturelles et économiques. Elles ne sont toutefois pas en droit d'adopter leurs propres lois ou de se doter d'une propre Constitution. La Région Alsace est subdivisée en deux Départements, le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Ces collectivités locales sont également dotées de leurs propres compétences dans les domaines de l'éducation, des affaires sociales et du développement économique.



Source : BAK Basel Economics

Au plan politique, le Bade fait partie du Land Bade-Wurtemberg ; le Palatinat du Sud fait quant à lui partie du Land Rhénanie-Palatinat. La République fédérale d'Allemagne présente une structure fédérale, les différents Länder étant dotés d'importants pouvoirs décisionnaires. L'éducation et la police relèvent ainsi de la seule compétence des Länder. Bon nombre des lois que l'Etat fédéral souhaite adopter requièrent l'accord de la Chambre des Länder (Bundesrat). Des orientations déterminantes pour le Bade et le Palatinat du Sud sont prises par les gouvernements des Länder

correspondants, respectivement sis à Stuttgart et Mayence. Mais les Stadtkreise et les Landkreise, de même que les groupements de communes disposent également de compétences décisionnaires. Les communes s'occupent, dans le cadre prévu par la Constitution et les lois, des dépenses publiques liées à leur territoire.

La Suisse est un Etat fédéral composé de 26 cantons et demi-cantons souverains. Dans le cadre des structures fédérales, ils disposent d'une grande liberté quant à la prise de décisions politiques et d'une grande autonomie de gestion. Chaque canton a sa propre constitution et ses propres lois dans le cadre prévu par la Constitution. Au sein des cantons, les communes fonctionnent comme des collectivités de droit public, lesquelles s'acquittent elles-mêmes d'une partie des tâches de l'Etat. Au niveau fédéral, le pouvoir législatif appartient à l'Assemblée fédérale. Cette dernière se compose de deux chambres : le Conseil national qui représente le peuple et le Conseil des Etats qui représente les cantons. Grâce aux compétences dont ils sont dotés, les cantons de la Suisse du Nord-ouest, à savoir Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie, Soleure et Jura, sont en mesure de coopérer avec leurs voisins au niveau transfrontalier, tant sur un plan individuel que de manière coordonnée.

Le Rhin Supérieur comprend quatre régions : l'Alsace, le Palatinat du Sud, le Bade et la Suisse du Nord-ouest. Ces quatre régions appartiennent à trois systèmes juridiques et administratifs différents, d'où le caractère à la fois complexe et passionnant de la coopération transfrontalière.

Après la 2^{ème} guerre mondiale, la coopération franco-allemande se développe dans le cadre du processus d'unification européenne. Les principales étapes vers l'Union européenne sous sa forme actuelle sont la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951, la Communauté économique européenne (CEE) en 1958, l'Union douanière en 1968, le Marché intérieur européen en 1993, l'entrée en vigueur du Traité de Maastricht en 1993, l'introduction de l'euro en 1999 et en 2002 et l'intégration de dix nouveaux Etats membres, essentiellement d'Europe de l'Est en 2004.

Les gouvernements allemands et français sont les forces motrices de ce processus d'unification. Le Traité de l'Elysée signé par de Gaulle et Adenauer scelle l'amitié franco-allemande et renforce les fondations pour la construction de la maison européenne. L'histoire commune et parfois douloureuse partagée par la France et l'Allemagne est un élément déterminant dans le choix de Strasbourg en tant que siège du Parlement européen. Depuis 1949, Strasbourg est également le siège du Conseil européen. Ce dernier a été créé pour défendre et faire respecter les droits de l'homme et la démocratie sur l'ensemble du continent européen. C'est sur cette même base qu'a été mise en place la Cour européenne des droits de l'homme, également sise à Strasbourg.



Photo : Jean Benmann,
Parlement Européen : Architecture Studio

La Suisse n'est pas membre de l'Union européenne et constitue ainsi une frontière externe de l'UE. La Suisse et la France, de même que la Suisse et l'Allemagne, coopèrent d'une part entre Etats et d'autre part sur la base d'accords avec l'Union européenne (UE) et son précurseur, la Communauté européenne (CE).

L'Accord de libre échange entre la CE et la Suisse est signé en 1972. Après le refus du Traité de l'Espace économique européen par le peuple suisse en 1992, le gouvernement s'engage sur la voie d'un rapprochement avec l'UE par le biais des Accords bilatéraux I et II.

Accords bilatéraux I

7 dossiers

libre circulation des personnes, obstacles techniques au commerce, marchés publics, agriculture, transport aérien, transports terrestres, recherche

Accords bilatéraux II

9 dossiers

Schengen/Dublin, fiscalité de l'épargne, produits agricoles transformés, statistique, environnement, médias, formation, pensions, lutte contre la fraude

Les Accords bilatéraux entrent en vigueur le 1^{er} juin 2002. Sur l'ensemble des sept dossiers, celui portant sur la libre circulation des personnes revêt la plus grande importance pour l'espace économique et le marché du travail transfrontaliers. L'accord prévoit l'ouverture progressive et contrôlée du marché de l'emploi suisse pour les citoyens des Etats membres de l'UE et vice versa. La signature des Accords bilatéraux II, le 26 octobre 2004 à Luxembourg, vise entre autres l'adhésion de la Suisse à l'espace Schengen.

Malgré les Accords bilatéraux entre l'UE et la Suisse, il subsiste toujours diverses barrières douanières en matière de libre circulation des biens économiques et des marchandises.

Un grand nombre d'accords intergouvernementaux sont également signés. La France et l'Allemagne concluent ainsi respectivement un accord sur la double imposition avec la Suisse.

Après la 2^{ème} guerre mondiale, la coopération régionale connaît sa première véritable impulsion avec la création de l'association REGIO BASILIENSIS en 1963 (www.regbas.ch). La Regio du Haut-Rhin est créée en 1965. En 1985, les deux Regios sont complétées par une homologue allemande, la Regio-Gesellschaft Schwarzwald-Oberrhein (www.regiogesellschaft.de). Leur coopération transfrontalière s'inscrit dans le contexte géographique de la zone située entre Fribourg, Colmar, Mulhouse, Bâle et Lörrach, un espace à l'origine simplement baptisé « Regio » et qui s'appelle aujourd'hui la Regio TriRhena.

Le début des années 70 marque également le début des rencontres trinationales régulières. En 1975, la coopération transfrontalière intergouvernementale est institutionnalisée par la création de la Commission gouvernementale franco-germano-suisse pour les questions régionales sur la base d'un traité d'Etat par un échange de notes entre Paris, Bonn et Berne. Sous l'égide de la Commission gouvernementale, on constitue au niveau régional le Comité bipartite pour le nord du Rhin Supérieur (Alsace du Nord, Palatinat du Sud, Bade du Nord) et le Comité tripartite pour le sud du territoire situé entre Strasbourg et Bâle. Depuis 1991, les deux Comités siègent ensemble en tant que Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur (www.oberrheinkonferenz.de). La Conférence du Rhin Supérieur regroupe des représentants des Länder du Bade-Wurtemberg et de Rhénanie-Palatinat, de l'Etat français, de la Région Alsace, des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et des Cantons de Bâle-Ville, de Bâle-Campagne, d'Argovie, du Jura et de Soleure. Pour les principaux thèmes, à savoir l'économie, les transports, l'environnement, l'aménagement du territoire, l'assistance en cas de catastrophes, l'éducation et la formation, la culture, la santé et la jeunesse, la Conférence du Rhin Supérieur a instauré des groupes de travail trinationaux, lesquels bénéficient du soutien de groupes d'experts. Le Secrétariat commun de la Conférence du Rhin Supérieur, sis au Pôle de compétences pour les questions transfrontalières et européennes à Kehl sur le Rhin, soutient et surveille le travail accompli, tout en étant chargé d'organiser et de préparer les réunions du comité directeur et les séances plénières.



Photo : Stadtmaking Basel

En 1998, le Conseil Rhénan est créé en tant qu'instance politique transfrontalière pour l'information mutuelle et la concertation politique. Il comprend des représentants élus de tous les niveaux politiques du Bade-Wurtemberg, de Rhénanie-Palatinat, d'Alsace et de la Suisse du Nord-ouest. Outre le développement et l'approfondissement de l'échange mutuel et du soutien politique d'initiatives transfrontalières, le Conseil Rhénan vise un accompagnement politique des travaux de la Conférence du Rhin Supérieur.

Au niveau communal, des Communautés de Travail sont mises en place pour les différentes régions transfrontalières du Rhin Supérieur : La Communauté de Travail PAMINA (www.regio-pamina.org) couvre le nord du territoire, avec le Palatinat du Sud, le Mittlerer Oberrhein, le nord de l'Alsace et le Département du Bas-Rhin. En 2003, c'est ici qu'est créé la REGIO PAMINA, le premier Groupement local de coopération transfrontalière selon l'Accord de Karlsruhe. La Communauté de Travail CENTRE comprend les Landkreise Ortenau et Emmendingen du côté allemand et le sud du Bas-Rhin du côté français, avec les arrondissements Strasbourg-Ville, Strasbourg-Campagne, Molsheim et Sélestat-Erstein. En créant l'association RegioTriRhena-Rat e.V. (www.regiotrirhena.org), la Communauté de Travail RegioTriRhena constitue pour le sud du Rhin Supérieur une plate-forme de coopération trinationale au niveau de la politique communale.

La Conférence d'Agglomération, née d'une initiative parlementaire, accompagne les projets de l'Agglomération Trinationale de Bâle et regroupe des élus locaux des Cantons de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, du Landkreis Lörrach et de la Communauté de Communes des Trois Frontières.

La mise en place en 1999 d'un partenariat EURES-Transfrontalier Rhin Supérieur permet de créer un instrument de développement et de promotion du marché de l'emploi transfrontalier entre partenaires allemands et français. Les Suisses s'y associent officiellement en 2004. EURES-Transfrontalier Rhin Supérieur fait partie du réseau EURES (EUROpean Employment Services) établi en 1993 par la Commission européenne (www.europa.eu.int/eures). Ce réseau est constitué des agences pour l'emploi, des partenaires sociaux (organismes d'employeurs et d'employés) ainsi que de diverses collectivités territoriales régionales. EURES-Transfrontalier Rhin Supérieur a pour objectif d'informer sur le marché de l'emploi, sur les dispositions en matière de droit du travail en Allemagne, France et Suisse, de même que sur les réglementations d'assurances sociales et fiscales. Il fournit une aide en matière de recherche d'un emploi dans le pays voisin, propose des ateliers, des séminaires et des sessions d'information transfrontalières et publie des brochures d'information sur les conditions de vie et de travail ainsi que sur le marché de l'emploi du Rhin Supérieur. Les interlocuteurs sont le bureau de coordination et les conseillères et conseillers EURES du Rhin Supérieur (www.eures-t-oberrhein.com).

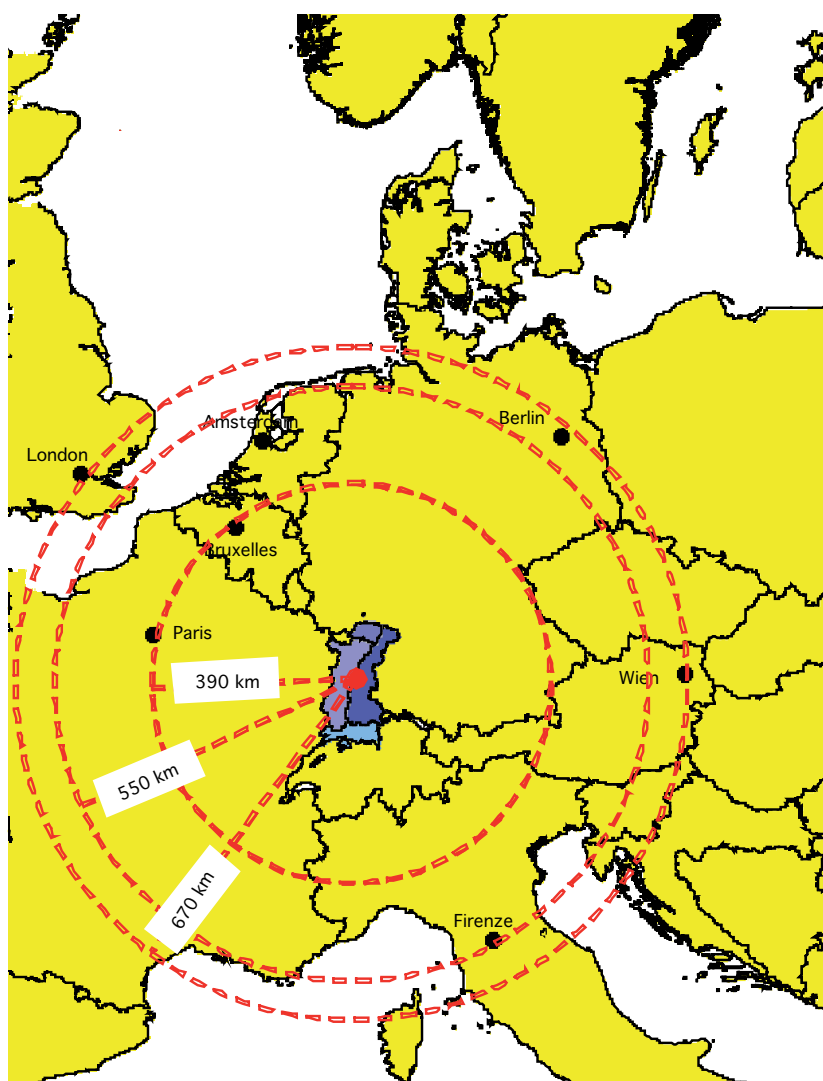
Les Eurodistricts, initialement lancés par les gouvernements allemand et français à l'occasion du quarantième anniversaire du Traité de l'Elysée, représentent une forme particulièrement intensive de coopération communale au sein d'un espace transfrontalier modèle, suscitant beaucoup d'intérêt parmi la population et les milieux politiques de l'espace rhénan. Ils sont également source de nouvelles impulsions pour la coopération transfrontalière dans le Rhin Supérieur, une dynamique qui s'est concrétisée par plusieurs projets dans les secteurs Strasbourg/Ortenau, Fribourg/Centre et Sud Alsace ainsi que l'Agglomération Trinationale de Bâle.

L'espace du Rhin Supérieur dispose aujourd'hui d'un vaste éventail de sources d'information et de renseignement concernant les questions transfrontalières et européennes (réseau EURES, réseau INFOBEST, permanences téléphoniques « Hochrheintelefon », Réseau transfrontalier d'information pour l'artisanat, Euro-Info-Consommateurs, Euro-Institut, Euro Info Centre, Info-Point Europe), ce qui contribue efficacement à la cohésion de l'espace vital et économique du Rhin Supérieur, lequel peut ainsi se prévaloir des grandes caractéristiques d'une région modèle européenne.



1.3 Situation géographique, transports et mobilité

Au plan géographique, l'espace du Rhin Supérieur se trouve au cœur de l'Europe de l'Ouest et centrale. Des métropoles telles que Londres, Paris, Berlin, Bruxelles, Prague et Vienne sont regroupées dans un rayon de 670 km. Cette situation centrale est un facteur déterminant en termes d'implantation. La région est dotée d'une infrastructure bien développée pour tous les types de transports. Les autoroutes et les principales voies ferrées relient l'espace du Rhin Supérieur à Francfort, Stuttgart, Paris, Lyon, Berne, Zurich et Milan. Pour améliorer davantage encore cette infrastructure, il est prévu, depuis plusieurs années, d'élargir à 6 voies l'autoroute A5 entre Baden-Baden et Bâle. Très prochainement, le train à grande vitesse « TGV Est Europe » reliera Paris à près de dix grandes destinations européennes. On pourra se rendre

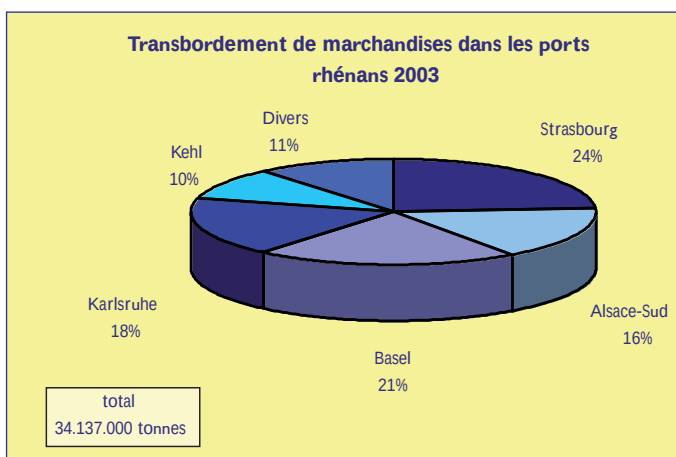


Source : BAK Basel Economics

à Francfort en 3 h 45, au Luxembourg en 2 h 25, à Munich en 6 h et à Zurich en 4 h 30. Le « TGV Est Europe » est une nouvelle étape dans la construction de l'Europe. Il s'intègre à l'axe Paris-Strasbourg-Karlsruhe-Munich-Vienne-Budapest, lequel couvre un territoire qui compte près de 34 millions d'habitants, et deviendra ainsi l'un des principaux axes de transport européens. Le « TGV Rhin-Rhône », lequel reliera l'espace du Rhin Supérieur à la vallée du Rhône et à Paris, est en cours de planification.

Le Rhin Supérieur compte cinq aéroports, Strasbourg-Entzheim et Bâle-Mulhouse-Fribourg revêtant une dimension européenne. Ces deux aéroports proposent des vols quotidiens vers tous les centres économiques d'Europe de l'Ouest. Avec Francfort et Zurich, la région compte en outre deux grands aéroports internationaux rapidement accessibles. L'aéroport de Stuttgart joue également un rôle important pour le Nord du Rhin Supérieur. En 2003, l'aéroport de Strasbourg-Entzheim a accueilli 2,1 millions de passagers. La même année, on dénombrait 2,5 millions de passagers pour l'Euroairport Bâle-Mulhouse-Fribourg. Près de 34 % des passagers des vols réguliers sont français, près de 30 % sont suisses et environ 20 % sont allemands. Bâle-Mulhouse-Fribourg est ainsi un aéroport trinational par excellence et un exemple modèle de coopération transfrontalière réussie. Le Baden-Airport Karlsruhe/Söllingen devrait à l'avenir se développer, notamment en raison des vols vers plusieurs villes européennes proposés par la compagnie aérienne Ryanair.

Photo : Jean Isenmann



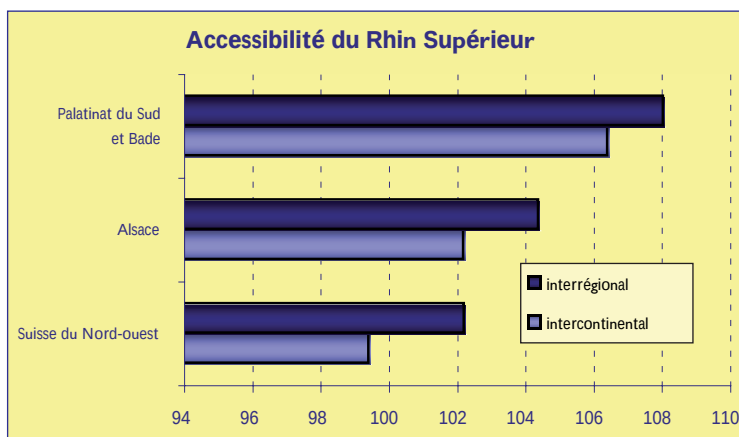
Note : Répartition du transbordement de marchandises des ports rhénans
Source : Ports rhénans

d'accessibilité interrégionale (les explications concernant l'indice d'accessibilité figurent dans la documentation, chapitre 6.2.1 IX).

Au niveau topographique, l'espace du Rhin Supérieur est constitué de la basse plaine du Rhin Supérieur, située entre les chaînes de montagnes des Vosges et de la Forêt-Noire. Elle est limitée par le Jura au sud-ouest. En dépit d'une bonne infrastructure des transports et d'une accessibilité supérieure à la moyenne, le territoire présente également des obstacles à la mobilité, principalement dans la direction ouest-est et est-ouest. Il n'existe

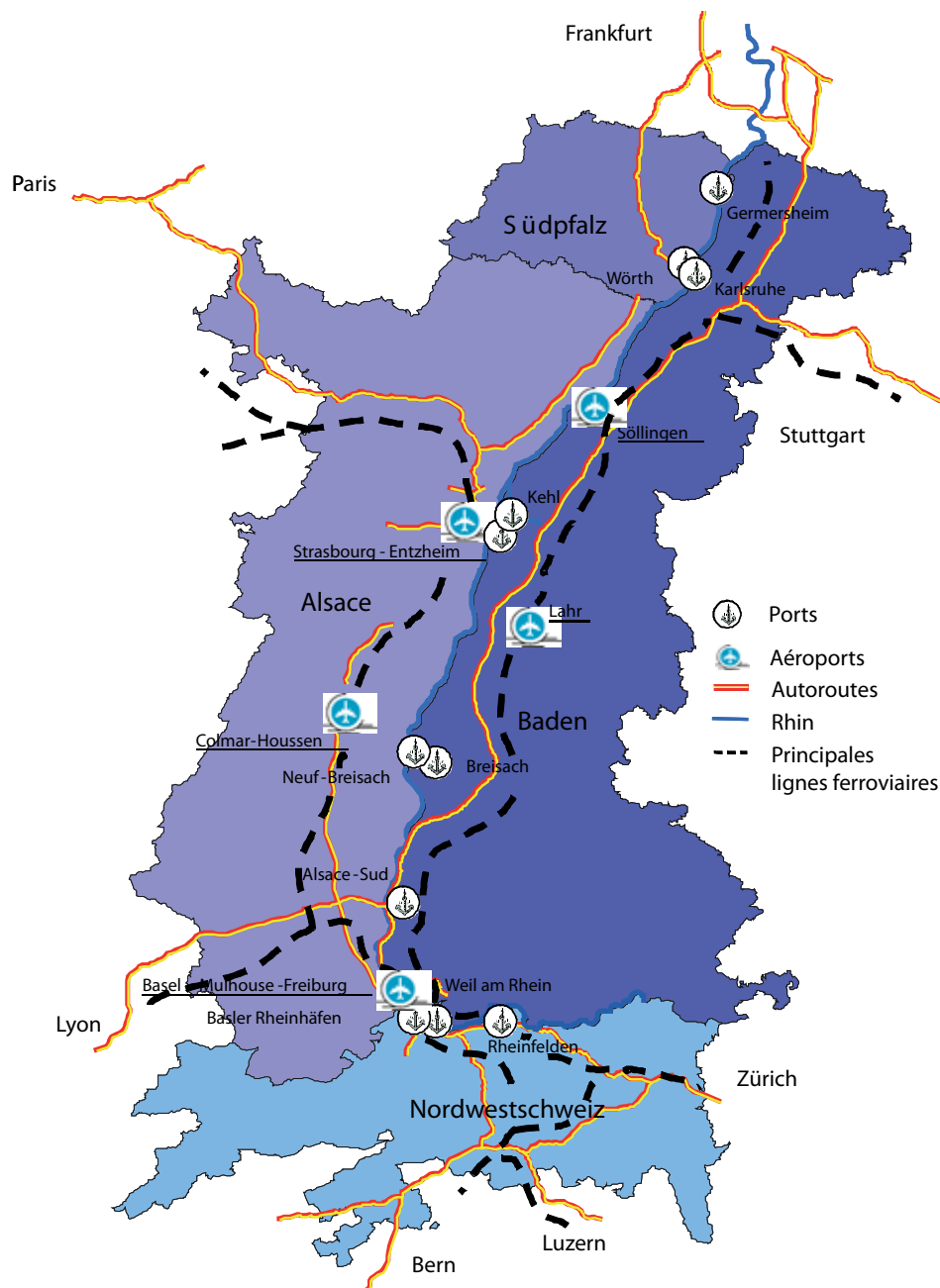
En raison de la présence du Rhin, la navigation fluviale joue également un rôle important. Dans les ports de Germersheim dans le Palatinat du Sud jusqu'à Rheinfelden dans le Canton d'Argovie, 34,1 millions de tonnes de marchandises ont été transbordées en 2003. La navigation fluviale complète ainsi le transport routier et ferroviaire.

A l'heure de la mondialisation, l'accessibilité d'un lieu est un facteur de la plus haute importance. L'accessibilité intercontinentale du Rhin Supérieur est supérieure à la moyenne, le nord du territoire étant à cet égard favorisé par rapport au sud. La qualité d'accessibilité interrégionale est également supérieure à la moyenne et globalement un peu meilleure que l'accessibilité intercontinentale. Elles reflètent la qualité de l'infrastructure décrite ci-dessus. En matière d'accessibilité intercontinentale, le côté allemand du Rhin Supérieur bénéficie de la relative proximité de l'aéroport de Francfort et atteint de ce fait une valeur d'indice d'environ 108, la valeur d'indice 100 servant de référence et indiquant le potentiel d'accessibilité à partir de la moyenne des régions de l'Espace alpin élargi. Pour ce qui est de l'accessibilité interrégionale, le nord du territoire tire davantage profit de la situation centrale en Europe. Bien que n'égalant pas les autres régions du Rhin Supérieur, la Suisse du Nord-ouest se situe également au-dessus de la moyenne, notamment en termes



Note : L'indice 100 est la moyenne de l'Espace alpin élargi
Source : BAK Basel Economics

par exemple aucune liaison routière ou ferroviaire rapide de Colmar à Fribourg et aucune liaison ferroviaire directe de Mulhouse à Fribourg. Dans la direction nord-sud et sud-nord, on peut, en règle générale, aisément se déplacer d'une région à l'autre, par exemple de Fribourg et Mulhouse à Bâle. La Regio-S-Bahn joue à cet égard un rôle significatif et relie directement Mulhouse à Laufenburg et Frick dans le Canton d'Argovie. La liaison entre Strasbourg et le Palatinat du Sud laisse par contre à désirer.



1.4 Données démographiques

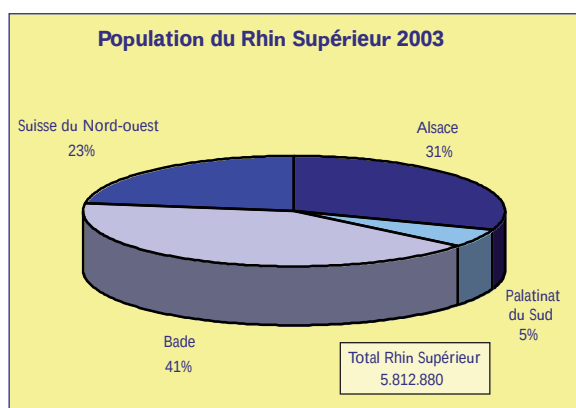
1.4.1 Structure de la population

L'espace du Rhin Supérieur compte 5,8 millions d'habitants. Le Bade est la région la plus peuplée avec 2,4 millions d'habitants, le Palatinat du Sud ayant quant à lui la plus petite population avec 302 000 personnes. L'Alsace présente la plus grande superficie (8 280 km²), la région la moins étendue étant le Palatinat du Sud (1 512 km²). La plus grande densité de population se trouve dans la Suisse du Nord-ouest, l'Alsace et le Palatinat du Sud présentant la densité de population la moins importante.

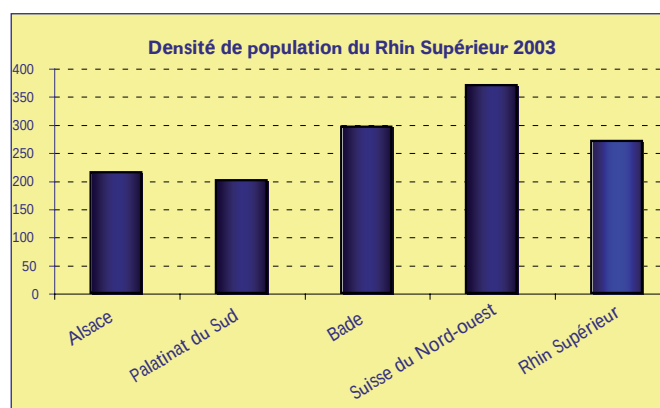


Etude multimodale des transports
Source : Conférence du Rhin Supérieur D-F-CH

Ce sont principalement les Allemands qui sont attirés par les régions voisines. Près de 15 000 ressortissants allemands sont domiciliés en Alsace. Cet attrait est notamment dû aux prix des terrains, lesquels sont beaucoup plus avantageux que dans le Bade. Un grand nombre d'entre eux y ont acheté leur logement et se sont installés dans la région tout en continuant à travailler en Allemagne. Au début des années 90, il était encore impossible pour un ressortissant allemand d'habiter en Alsace et de travailler en Suisse. A l'heure actuelle, bon nombre d'Allemands optent pour cette solution. De plus, près de 30 000 Allemands vivent dans la Suisse du Nord-ouest. Cette dernière est particulièrement attrayante en tant que lieu de travail, ceci en raison du haut niveau des salaires. Eu égard aux aspects fiscaux, un déménagement en Suisse est particulièrement intéressant pour les célibataires et les couples sans enfants. Avant leur embauche, un grand nombre de ces 30 000 Allemands ne vivaient pas à proximité de la frontière. En règle générale, ils ont obtenu immédiatement un permis de séjour. Le permis de travailleur frontalier était par contre uniquement attribué aux personnes qui vivaient déjà à proximité de la frontière avant leur embauche. Le transfert du domicile en Suisse n'était qu'exceptionnellement autorisé. Depuis l'entrée en vigueur des Accords bilatéraux I entre la Suisse et l'UE, les travailleurs frontaliers peuvent plus facilement déménager en Suisse.



Note : Parts de la population totale
Source : Offices statistiques



Note : Population au km²
Source : Offices statistiques

Plus de 4 000 Français vivent dans la Suisse du Nord-ouest. Près de 11 000 ressortissants français vivent dans le Bade et environ 1 000 dans le Palatinat du Sud. Environ un tiers des Français établis dans le Bade vivent dans le Kreis d'Ortenau. Le niveau des salaires est en général plus

attrayant dans le Bade, d'où l'intérêt d'y travailler pour les Français. Il est toutefois plus onéreux d'y acheter un logement et les impôts directs sont plus élevés. Le coût de la vie est toutefois en moyenne moins élevé, entre autres en raison d'un taux de TVA inférieur.

Plus de 3 000 Suisses vivent en Alsace. Un grand nombre de Bâlois ont acheté des logements à proximité de la frontière. Le même nombre de Suisses vit dans le Bade, notamment dans les Kreise de Lörrach et Waldshut voisins. La propriété d'un logement est moins onéreuse dans les régions frontalières voisines qu'en Suisse et la charge fiscale est modérée pour les familles avec enfants. Les prix inférieurs des produits alimentaires et un coût de la vie généralement moins élevé sont également des facteurs attrayants pour cette population. Les retraités représentent une proportion de plus en plus importante des Suisses qui vivent dans le Bade. Cette situation est due non seulement à des aspects fiscaux, mais également au fait qu'une retraite suisse modeste permet de relativement bien vivre en Allemagne.

Etrangers 2003

	Français	Allemands	Suisses	UE (15)	Autres	Total
Alsace*	x	15.672	3.427	48.361	76.612	128.400
Palatinat du Sud	943	x	101	4.187	14.288	18.576
Bade	10.977	x	3.259	71.565	149.191	224.015
Suisse du Nord-ouest	4.039	30.346	x	126.628	140.577	267.205
Rhin Supérieur	15.959	46.018	6.787	250.741	380.668	638.196

*) 1999

Source : Offices statistiques

La grande majorité des étrangers présents dans les quatre régions du Rhin Supérieur ne sont pas originaires du pays voisin. En Alsace, il s'agit pour l'essentiel de personnes originaires des anciennes colonies françaises ; en Allemagne, ce sont principalement des ressortissants italiens et turcs. La Suisse du Nord-ouest compte également une grande population italienne. Dans chacune des régions du Rhin Supérieur, la majorité des habitants étrangers sont originaires de pays qui ne font pas partie de l'Union européenne des quinze.

Population par tranche d'âge 2003 par 1 000

	0-19 ans	20-59 ans	60-79 ans	> 80 ans	Total
Alsace*	451	997	220	107	1.775
Palatinat du Sud	66	165	60	12	302
Bade	514	1.328	465	101	2.407
Suisse du Nord-ouest	291	752	228	56	1.328
Rhin Supérieur	1.321	3.242	974	275	5.813

*) 2002

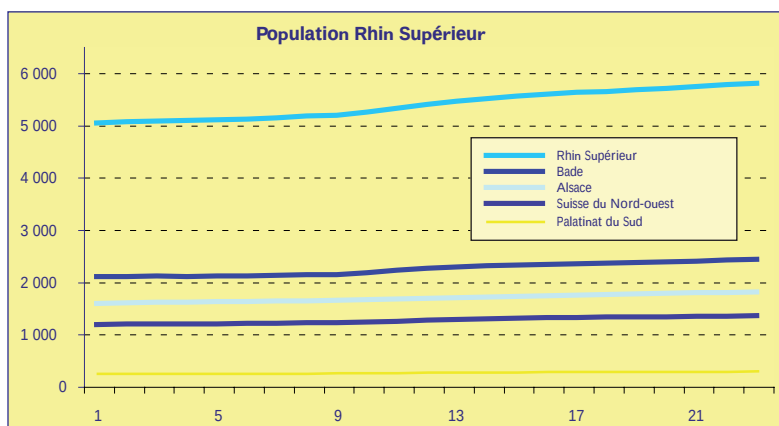
Source : Offices statistiques

Dans le Rhin Supérieur, 22,7 % des habitants ont moins de 20 ans, 55,8 % ont entre 20 et 59 ans, 16,8 % entre 60 et 79 ans, 4,7 % ont plus de 79 ans. En comparant les différentes régions du Rhin Supérieur, on constate que la population alsacienne compte un nombre plus important de personnes de moins de 19 ans que les autres régions.

1.4.2 Evolution de la population 1981-2003

De 1981 à 2003, la population du Rhin Supérieur est passée de 5,035 millions à 5,812 millions de personnes, ce qui représente une augmentation de 776 675 personnes. L'augmentation annuelle moyenne du nombre d'habitants s'établit ainsi à 0,65 %.

Dans le Bade, le nombre d'habitants est passé de 2,074 millions à 2,412 millions de personnes, soit une augmentation annuelle de 0,69 % par an. L'accroissement de population résulte en partie d'un nombre de naissances supérieur d'environ 29 000 personnes au nombre de décès. Le facteur déterminant est toutefois la migration. Le nombre d'immigrants dépasse d'environ 310 000 personnes le nombre d'émigrants. L'immigration est notamment liée à l'intégration de demandeurs d'asile à la fin des années 80 et à l'afflux d'immigrants d'origine allemande en provenance de l'ex-Union soviétique après la levée du rideau de fer. Dans le Palatinat du Sud, le nombre d'habitants est passé de 233 000 à 277 000 personnes. Là également, l'augmentation est due pour l'essentiel à un solde migratoire positif (immigration moins émigration).



Note : en milliers d'habitants
Source : Offices statistiques

De 1981 à 2003, le nombre d'habitants dans la Suisse du Nord-ouest est passé de 1,160 million à 1,328 million de personnes, ce qui correspond à un taux de croissance tendancielle de 0,62 % par an. L'augmentation s'explique à près de 37 % par le solde des mouvements naturels de population (naissances moins décès) et à environ 63 % par le solde migratoire (immigration moins émigration).

Solde des mouvements de population 1981-2003

	Accroissement de la population	Migration	Mouvement naturel
Alsace*	226.952	57.788	169.164
Palatinat du Sud	43.469	43.979	-510
Bade	338.263	309.532	28.731
Suisse du Nord-ouest	167.969	106.516	61.453

*) Les données ont uniquement été collectées jusqu'au recensement de 1999
Source : Offices statistiques

En Alsace, la population est passée de 1,566 million de personnes en 1981 à 1,734 million en 1998 et 1,793 million d'habitants en 2003. L'accroissement durant la période 1981 à 1998 s'explique à près de 77 % par le solde des mouvements naturels de population et à environ de 23 % par le solde migratoire.

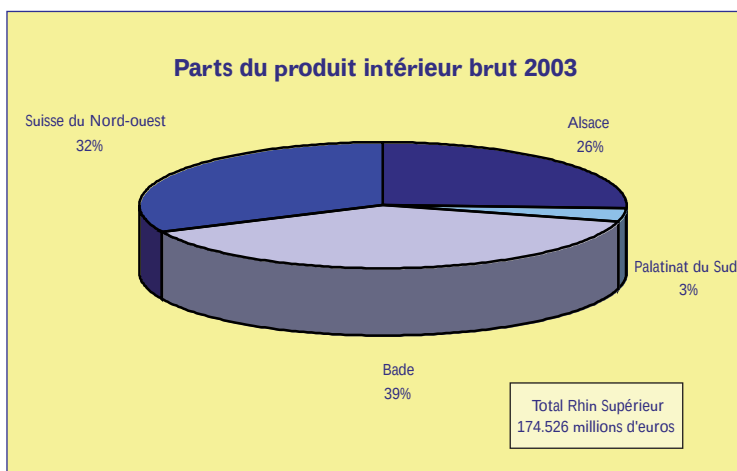
Les régions du Rhin Supérieur présentent un taux annuel analogue d'augmentation du nombre d'habitants entre 1981 et 2003. Dans le Bade et le Palatinat du Sud, quasiment toute l'augmentation de la population résulte du solde migratoire. Dans la Suisse du Nord-ouest, elle est due à 63 % à la migration, ce facteur ne représentant que 23 % en Alsace. Cela signifie qu'en Alsace, le nombre de naissances a été relativement élevé par rapport aux autres régions du Rhin Supérieur. Depuis l'époque du Général de Gaulle, la France mène une politique qui favorise la natalité. En France, une femme met au monde en moyenne 2 enfants, cette même moyenne n'étant que de 1,4 en Allemagne et en Suisse. C'est également la raison pour laquelle l'Alsace compte un nombre relativement important d'habitants de moins de 19 ans.

1.5 Profil économique

1.5.1 Secteurs économiques

L'espace du Rhin Supérieur a affiché en 2003 un produit intérieur brut de 174,5 milliards d'euros, dont 38,8 % pour la région de Bade, 3,4 % pour le Palatinat du Sud, 25,9 % pour l'Alsace et 31,9 % pour la Suisse du Nord-ouest.

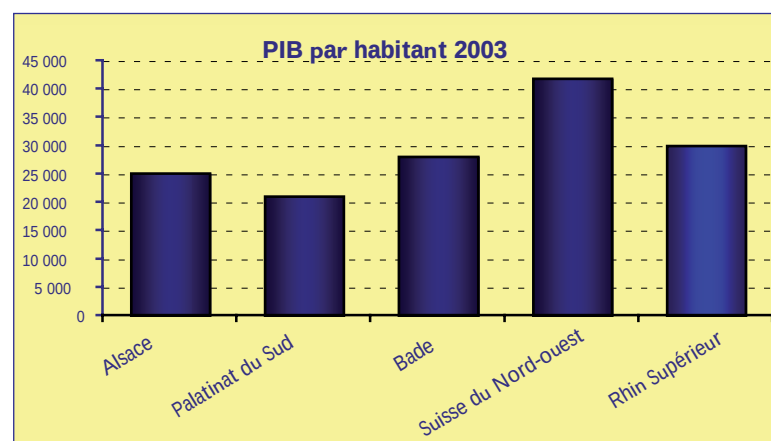
Le produit intérieur brut par habitant du Rhin Supérieur en 2003 s'est élevé à 30 029 euros. La Suisse du Nord-ouest s'inscrit en tête de classement avec 41 949 euros, suivie du Bade (28 102 euros), de l'Alsace (25 195 euros) et du Palatinat du Sud (21 188 euros).



Note : en EUR, aux prix et taux de change courants
Source : Offices statistiques, BAK Basel Economics

25,4 % du produit intérieur brut de 174,5 milliards d'euros proviennent de l'industrie de transformation, dont les principales branches sont l'industrie chimique et pharmaceutique, la construction mécanique, l'électrotechnique/électronique et la construction automobile. Ces quatre branches

représentent à elles seules environ 61 % de la valeur ajoutée du secteur industriel. La spécialisation du Rhin Supérieur dans l'industrie chimique et pharmaceutique est pour l'essentiel due à la Suisse du Nord-ouest, avec des sociétés mondialement connues telles que Novartis et Roche. Au-delà de l'industrie chimique et pharmaceutique, le Rhin Supérieur s'est également forgé une solide réputation dans le secteur des sciences de la vie, notamment dans



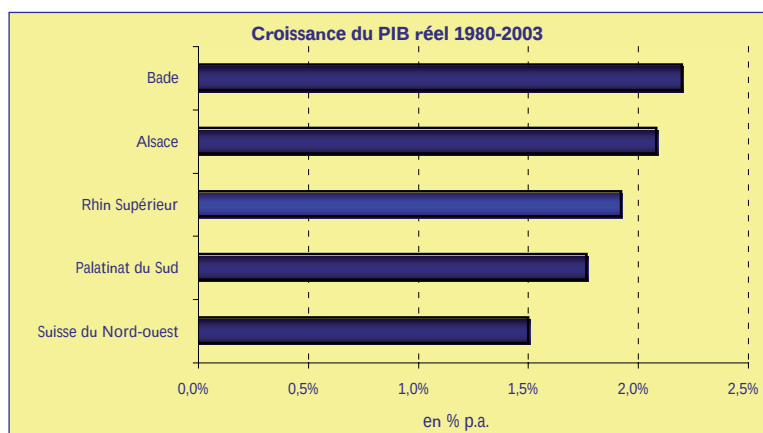
Note : en EUR, aux prix et taux de change courants
Source : Offices statistiques, BAK Basel Economics

de la technique médicale. Les universités, les entreprises et les organismes de promotion économique se sont alliés dans le cadre d'une collaboration fructueuse connue sous le nom de BioValley.

La construction mécanique est un point traditionnellement fort du Bade. C'est également dans cette région et dans la Suisse du Nord-ouest que la branche « électrotechnique, électronique » est particulièrement développée. La construction automobile occupe une position de premier plan dans l'industrie du Palatinat du Sud, l'usine DaimlerChrysler à Wörth représentant une forte proportion de la valeur ajoutée. En Alsace, la principale branche industrielle est également la construction automobile, le fleuron de la branche étant l'usine Peugeot de Mulhouse qui emploie 13 000 personnes. Le Bade est également concerné par ce domaine d'activité, avec notamment l'usine DaimlerChrysler de Rastatt qui compte environ 4 500 salariés.

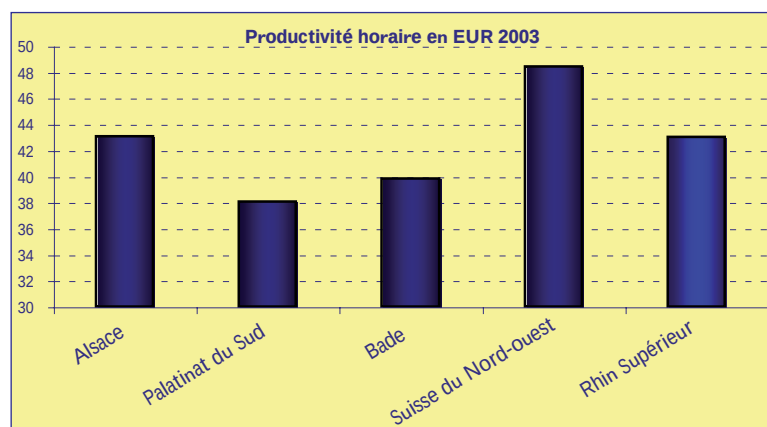
Dans le secteur tertiaire, exception faite du conglomérat de branches « autres services », le Rhin Supérieur est spécialisé dans les services financiers et les transports. L'importance du secteur financier est principalement due aux banques et sociétés d'assurance situées à Bâle, avec notamment l'UBS, un intervenant sur le marché mondial. Dans le domaine des transports, DHL et Panalpina sont les deux sociétés mondiales les plus réputées sises dans la Suisse du Nord-ouest.

Dans le Rhin Supérieur, de 1980 à 2003, le produit intérieur brut réel, c'est-à-dire corrigé de l'influence des prix, a augmenté en moyenne de 1,9 % par an. L'augmentation correspondante en termes de valeur ajoutée a été de 1,2 % dans le secteur secondaire, et de 2,5 % dans le secteur tertiaire. Dans l'industrie de transformation, le secteur chimique et pharmaceutique a affiché le pourcentage moyen d'augmentation le plus élevé (4,1 %), talonné par la construction automobile (3,7 %).



Note : PIB en EUR, aux prix et taux de change de 1995
Source : BAK Basel Economics

Concernant l'industrie chimique et pharmaceutique, la Suisse du Nord-ouest a comme prévu fait état d'un bon taux de croissance (4,7 %), un exemple suivi par l'Alsace qui a affiché une augmentation significative de la valeur ajoutée (en moyenne 4,5 % par an). Le fort taux de croissance dans la construction automobile résulte d'une évolution dynamique en Alsace et dans le Bade. Le Rhin Supérieur a par contre subi un recul de l'industrie minière, essentiellement du fait de l'Alsace. Dans cette région, en 1980, la valeur ajoutée réelle à prix de 1995 dans l'industrie minière était encore de 384 millions d'euros pour tomber à 74,7 millions d'euros en 2003. Le plus gros travail de restructuration a toutefois déjà été accompli avant 1980. L'industrie textile a quant à elle été soumise à des déboires dans toutes les régions du Rhin Supérieur. D'une manière



Note : PIB par heure de travail aux prix et taux de change courants
Source : BAK Basel Economics

générale, on peut dire que le processus d'évolution vers une structure économique moderne a été plus difficile en Alsace. Une politique active de promotion économique a permis de dépasser les obstacles. Ces dernières années, bon nombre d'entreprises étrangères, notamment allemandes, suisses, américaines et japonaises, se sont établies en Alsace, compensant ainsi la perte d'emplois dans les branches en régression.

Dans l'espace du Rhin Supérieur, la valeur ajoutée par heure de travail s'élève à 43,00 euros (année 2003). En matière de productivité horaire, la Suisse du Nord-ouest se positionne en tête de classement avec 48,40 euros, suivie de l'Alsace, du Bade et du Palatinat du Sud. Le bon résultat de la Suisse du Nord-ouest est due à la forte productivité horaire de l'industrie chimique et pharmaceutique et du secteur des services financiers. Dans les autres régions, la productivité horaire n'est pas déterminée par une ou deux branches. Pour l'ensemble du Rhin Supérieur, les secteurs économiques qui présentent la plus importante productivité horaire sont l'industrie chimique et pharmaceutique, la production d'énergie et d'eau, ainsi que le secteur des services financiers.



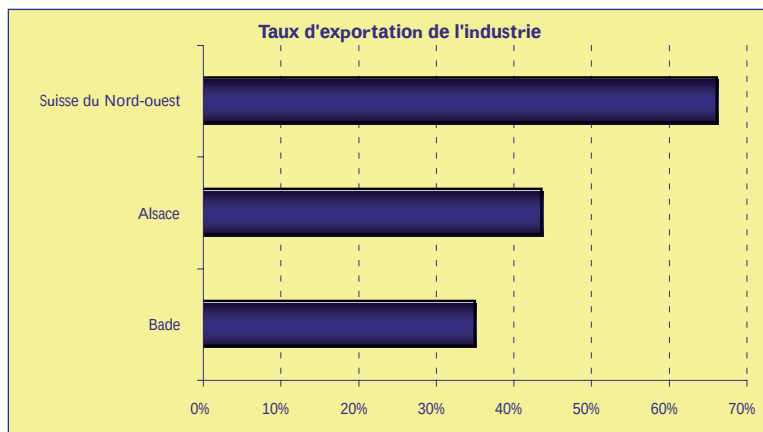
De 1980 à 2003, la productivité horaire réelle mesurée en tant que valeur ajoutée réelle par heure de travail a augmenté de 1,9 % en moyenne. Les taux de croissance les plus importants sont le fait de l'industrie chimique et pharmaceutique (5,2 %), ainsi que des postes et télécommunications (5,5 %). Pour la même période, le produit intérieur brut réel a également affiché une croissance de 1,9 %. Le total des heures travaillées est donc resté constant, malgré une augmentation annuelle moyenne de 0,8 % du nombre d'actifs.

1.5.2 Interdépendance économique transfrontalière

La forte interdépendance des régions du Rhin Supérieur apparaît entre autres au niveau du commerce extérieur. De même que dans l'ensemble de la Suisse, le principal partenaire commercial de la Suisse du Nord-ouest est son voisin allemand. Derrière l'Allemagne suivent les Etats-Unis avec près de 20 % des exportations. La France se classe en troisième position (9 %). Les chiffres de l'export sont pourtant similaires en Alsace, l'Allemagne pesant toute-

fois encore plus lourd avec 32 % des exportations. La Suisse est le quatrième partenaire commercial de la région avec 7,5 %. Alors que l'industrie de transformation du Bade réalise près de 35,1 % de son chiffre d'affaires à l'étranger, le taux d'exportation alsacien est de 43,7 % (année 2003). Selon une estimation de BAK Basel Economics, l'industrie de transformation la plus axée sur le commerce extérieur est celle de la Suisse du Nord-ouest, avec un taux d'exportation de 66,3 %.

Parallèlement aux exportations, les interactions transfrontalières se manifestent également sous la forme du nombre d'entreprises dont le siège est sis dans la région voisine. L'Alsace compte 250 entreprises allemandes et 102 entreprises suisses. Après l'Allemagne, la Suisse est le deuxième investisseur en Alsace. A l'inverse, 64 entreprises alsaciennes ont une succursale en Allemagne et 17 en Suisse.



Source : Directions des douanes, Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, BAK Basel Economics

1.6 Emploi et frontaliers

1.6.1 Nombre d'actifs

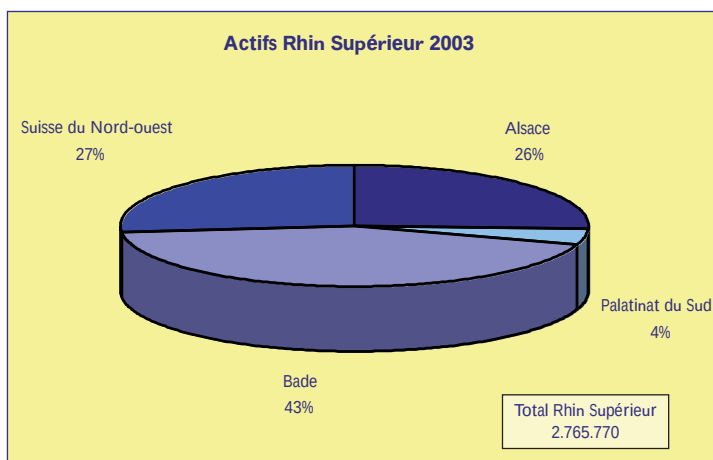
Le « Profil Régional du Rhin Supérieur » fait la distinction entre les actifs au lieu de travail et les actifs au lieu de résidence. Les actifs au lieu de travail sont à l'origine de la performance économique de la région indépendamment de leur lieu de résidence. Les actifs au lieu de résidence sont établis dans la région et exercent une activité professionnelle, peu importe leur lieu de travail (pour les explications, voir documentation, chapitre 6.2.1 IV/V). En 2003, le Rhin Supérieur comptait 2,766 millions d'actifs (au lieu de travail) dont 1,204 million (soit 43,5 %) dans le Bade, 111 000 (soit 4,0 %) dans le Palatinat du Sud, 717 000 en Alsace (soit 25,9 %) et 734 000 soit 26,5 % dans la Suisse du Nord-ouest.

635 000 (soit 23,0 %) des 2,766 millions d'actifs travaillent dans l'industrie de transformation. Les principaux employeurs de ce secteur sont la branche des denrées alimentaires, l'industrie chimique et pharmaceutique, la métallurgie, la construction mécanique, la branche « électrotechnique, électronique » et la construction automobile. Ces branches représentent ensemble près de 73 % des emplois dans l'industrie de transformation. Le secteur tertiaire compte 1,865 million d'actifs (soit 67,4 %). Exception faite du conglomerat de branches « autres services », les principaux pourvoyeurs d'emplois sont l'hôtellerie et la restauration, les transports et les services financiers.

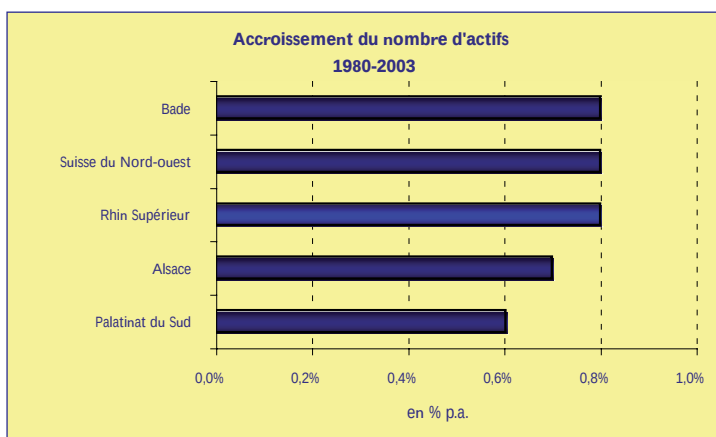
De 1980 à 2003, le nombre d'actifs a augmenté en moyenne de 0,8 % par an. Dans l'industrie de transformation, la croissance tendancielle était de -0,7 %, le secteur tertiaire affichant par contre un taux de 1,9 %. Dans l'industrie de transformation, seule la construction automobile a évolué en nette augmentation (1,1 % par an). Dans le secteur tertiaire, un résultat spectaculaire a été obtenu par les services informatiques (7,9 %). La branche de l'hôtellerie et de la restauration a également réalisé un net progrès avec un taux de 1,8 % par an.

1.6.2 Frontaliers dans l'espace du Rhin Supérieur

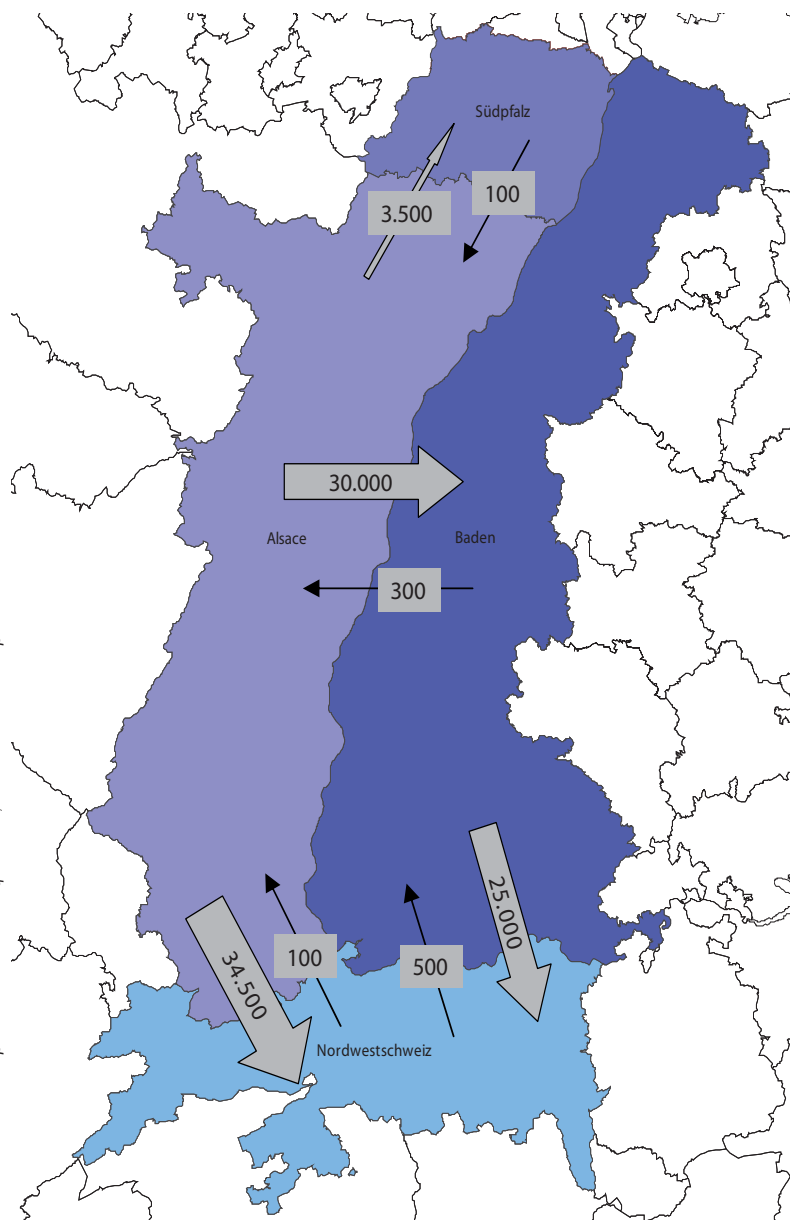
Le caractère trinational et donc non homogène de l'espace du Rhin Supérieur est mis en évidence par les flux de travailleurs frontaliers entre les différentes régions qui composent ce territoire. La Suisse du Nord-ouest exerce la plus grande force d'attraction sur les frontaliers. 25 000 personnes du Bade vont travailler dans la Suisse du Nord-ouest. 34 500 habitants de l'Alsace y ont un emploi, dont quelques ressortissants allemands, un grand nombre d'entre eux ayant acheté un logement et vivant en France.



Note : Parts des actifs totals
Source : BAK Basel Economics



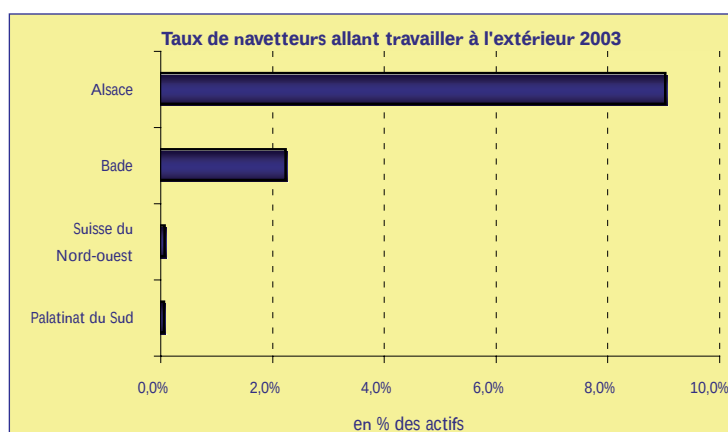
Source : BAK Basel Economics



Bon nombre d'Allemands figurent également parmi les 30 000 personnes qui vivent en Alsace et travaillent dans le Bade. La Suisse du Nord-ouest compte très peu d'habitants qui travaillent à l'étranger. A cet égard, le marché de l'emploi transfrontalier est une voie à sens unique. Cet état de faits n'a rien d'étonnant au vu des salaires dans la Suisse du Nord-ouest, lesquels sont supérieurs tant aux salaires alsaciens que badois. Suite aux Accords bilatéraux I entre la Suisse et l'UE, certains frontaliers ont abandonné ce statut et ont déménagé en Suisse. Aucun chiffre ne permet à l'heure actuelle de préciser l'ampleur de ce phénomène. On peut supposer qu'il s'agit pour l'essentiel de célibataires ou de couples sans enfants. La démarche pourrait s'expliquer par la volonté d'échapper aux impôts français et allemands plus élevés, ces personnes acceptant en contrepartie des loyers et un coût de la vie plus élevés. Elles évitent en outre d'avoir à effectuer un long trajet jusqu'à leur lieu de travail. Pour les familles avec enfants, l'Alsace et le Bade restent des régions attrayantes, la charge fiscale y

étant relativement modérée pour elles. Avec le franc suisse, le pouvoir d'achat y est en outre plus élevé que dans la Suisse du Nord-ouest. Leur mobilité est néanmoins restreinte par la scolarisation obligatoire au lieu de résidence. Eu égard à sa taille, le Palatinat du Sud compte un nombre important de frontaliers alsaciens (3 500 personnes) ; à l'inverse, peu d'habitants du Palatinat du Sud vont travailler en Alsace.

Le taux de navetteurs allant travailler à l'extérieur est calculé à partir du nombre d'actifs qui travaillent à l'étranger par rapport aux actifs (au lieu de résidence). Ce taux est de 9,1 % en Alsace, de 2,3 % dans le Bade, de 0,1 % dans le Palatinat du Sud et dans la Suisse du Nord-ouest.



Note : Taux de navetteurs allant travailler à l'extérieur = part des actifs au lieu de résidence qui travaille à l'étranger
Source : Bundesagentur für Arbeit, Registre central des étrangers

Evolution des flux de frontaliers

	de Bade vers la Suisse du Nord-ouest	d'Alsace vers le Palatinat du Sud	d'Alsace vers le Bade	d'Alsace vers la Suisse du Nord-ouest
1992	23.000	3.000	22.000	33.500
1999	21.000	3.000	27.000	33.000
2003	25.000	3.500	30.000	34.500

Source : Publications « Rhin Supérieur Données Statistiques », Registre central des étrangers

Le tableau ci-dessus présente l'évolution du nombre de frontaliers en 1992, 1999 et 2003. Le nombre de navetteurs alsaciens vers le Bade est passé de 22 000 personnes en 1992 à environ 30 000 en 2003. Le nombre de navetteurs alsaciens vers la Suisse du Nord-ouest est par contre resté à peu près constant, de même que le nombre de navetteurs badois vers la Suisse du Nord-ouest. Au printemps 2004, dans le cadre des Accords bilatéraux I entre la Suisse et l'UE, le principe de primauté des indigènes a été supprimé, ce qui signifie qu'un employeur suisse n'est plus tenu de prouver à l'Office des étrangers qu'il n'a pas trouvé de candidat suisse approprié pour occuper un emploi. Il peut assez facilement embaucher des travailleurs de l'UE. Les Alsaciens et les Badois peuvent ainsi plus facilement accéder au marché de l'emploi suisse. Le nombre de frontaliers pourrait donc à l'avenir encore augmenter. Mais la Suisse du Nord-ouest est également confrontée à un marché de l'emploi assez tendu. Les frontaliers potentiels sont quant à eux confrontés à la concurrence des autres étrangers qui ne résident pas à proximité de la frontière. S'ils trouvent un emploi, ces derniers pourraient être tentés d'établir leur domicile en Suisse.

1.6.3 Frontaliers par branche

Les statistiques de la Bundesagentur für Arbeit (Agence fédérale pour l'emploi) relatives aux actifs obligatoirement assujettis à l'assurance sociale indiquent les branches d'activité des frontaliers français dans le Bade et le Palatinat du Sud.

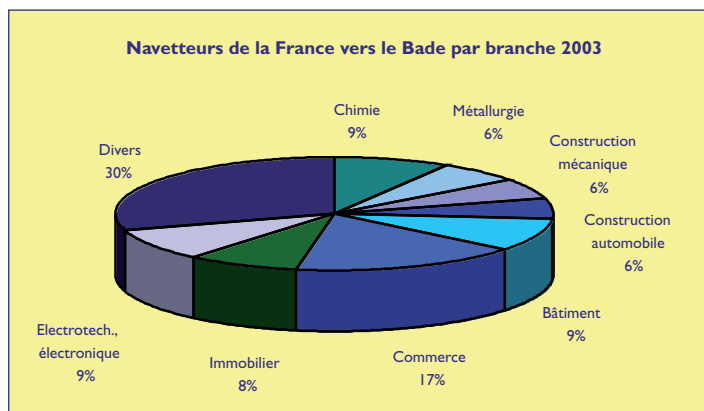
28 246 actifs assujettis à l'assurance sociale obligatoire en provenance de France travaillent dans le Bade. La région compte 833 561 actifs assujettis à l'assurance sociale obligatoire. Les frontaliers français représentent ainsi 3,4 % des actifs. 49,1 % des frontaliers travaillent dans l'industrie de transformation.

Les branches de cette industrie qui regroupent le plus grand nombre de frontaliers sont l'industrie chimique et pharmaceutique, y compris la fabrication d'articles en caoutchouc et matières plastiques (8,5 % des frontaliers), la métallurgie (6,0 %), la construction mécanique (6,0 %) et la branche « électrotechnique, électronique » (9,2 %). 9 % des frontaliers travaillent dans le bâtiment. Le principal employeur est la branche du commerce avec 17,1 %. La branche « immobilier, location de biens mobiliers et prestations de services économiques » revêt également une certaine importance.

Définition du frontalier

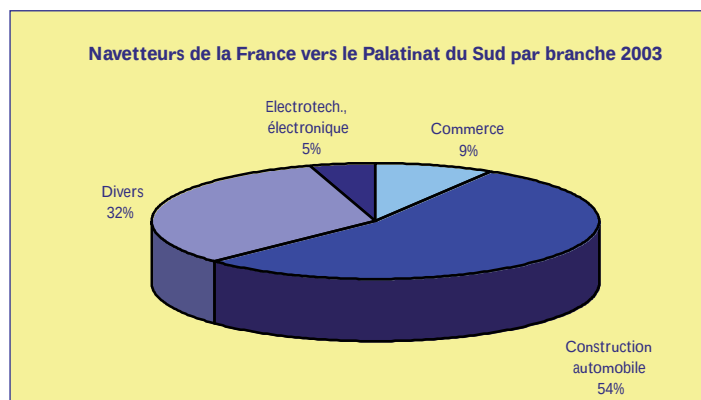
Les données relatives à la Suisse du Nord-ouest ont été collectées par le Registre central des étrangers (RCE). Le décompte des frontaliers qui travaillent dans la région s'effectue en fonction de la nationalité, laquelle ne correspond pas forcément au lieu de résidence. Un ressortissant allemand peut en effet habiter en Alsace et travailler en Suisse. Au niveau statistique, il sera considéré comme un frontalier allemand.

Pour le Palatinat du Sud et le Bade, on compte les actifs assujettis à l'assurance sociale obligatoire qui habitent en France, quelle que soit leur nationalité. Les statistiques allemandes émanent de la Bundesagentur für Arbeit.



Source : Bundesagentur für Arbeit

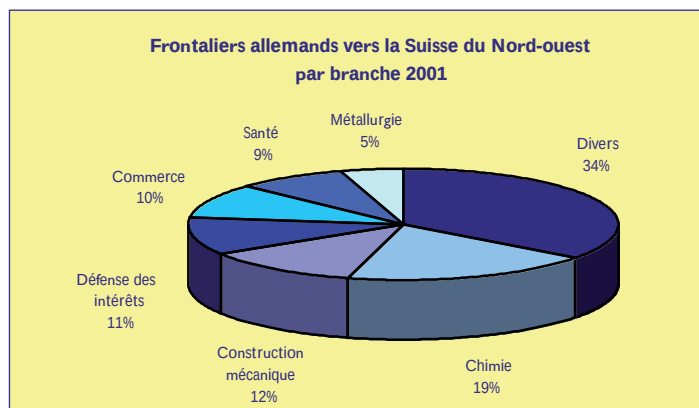
3 291 actifs assujettis à l'assurance sociale obligatoire en provenance de France travaillent dans le Palatinat du Sud. La région compte un total de 76 063 actifs assujettis à l'assurance sociale obligatoire. Les frontaliers français représentent ainsi 4,3 % des actifs. 75,5 % des frontaliers travaillent dans l'industrie de transformation. 54,3 %, soit 1 786 personnes sont employées dans la construction automobile, ce qui s'explique par la présence de l'usine DaimlerChrysler à Wörth, le principal employeur de la région. Outre la construction automobile, la majorité des frontaliers travaillent dans la branche du commerce (8,5 %, soit 280 personnes). D'une manière générale, le nombre de frontaliers en provenance de France est supérieur à la moyenne dans l'industrie de transformation. Dans ce secteur, près d'un actif assujetti à l'assurance sociale obligatoire sur dix est un frontalier en provenance de France, la proportion étant d'un frontalier français sur six dans la construction automobile.



Source : Bundesagentur für Arbeit

Vu le nombre extrêmement réduit de frontaliers allemands et suisses en Alsace, le nombre de frontaliers par branche n'a pas été analysé.

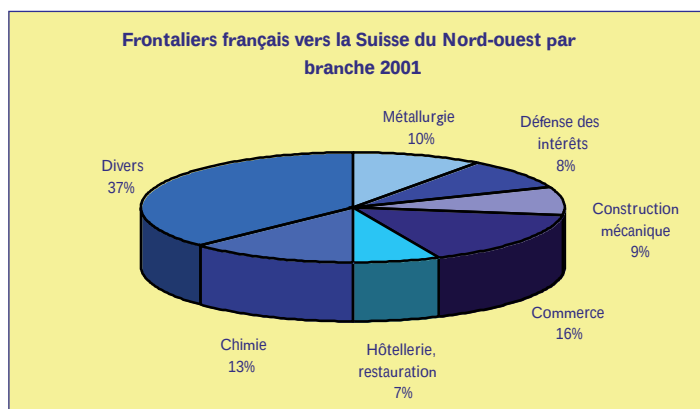
La Suisse du Nord-ouest compte 23 901 frontaliers qui sont des ressortissants allemands. Le nombre de frontaliers allemands par rapport aux actifs (au lieu de travail) dans la Suisse du Nord-ouest est de 3,3 %. 18,9 % des frontaliers allemands travaillent dans l'industrie chimique et pharmaceutique, soit environ 4 500 personnes. La métallurgie en compte 4,6 %, la branche « machines, appareils, véhicules » 11,8 %. Dans le secteur tertiaire, les branches « défense des intérêts, médiation » et « commerce » sont les principaux employeurs des frontaliers allemands, lesquels représentent respectivement 11 % et 9,9 % du nombre total. Dans l'industrie chimique et pharmaceutique, près de 15 % des employés sont des frontaliers allemands (taux de navetteurs venant de l'extérieur), 12,2 % travaillant dans la branche « machines, appareils, véhicules ».



Source : Registre central des étrangers

La Suisse du Nord-ouest compte 35 879 travailleurs frontaliers de nationalité française. Ces derniers représentent 4,9 % des actifs occupés dans la Suisse du Nord-ouest. Autrement dit, 4,9 % des actifs à l'origine du produit intérieur brut sont des travailleurs frontaliers français. 12,1 % des frontaliers français travaillent dans l'industrie chimique et pharmaceutique, 9,4 % dans la métallurgie, 8,4 % dans la branche « machines, appareils, véhicules » et 5,5 % dans l'industrie des produits alimentaires. Dans le secteur tertiaire, les principaux employeurs sont le commerce et la branche « défense des intérêts, médiation », avec respectivement 15,5 % et 7,8 % des frontaliers. 14 % des travailleurs frontaliers français (taux de navetteurs venant de l'extérieur) sont employés dans l'industrie chimique et pharmaceutique. Ils sont près de 15 % dans la métallurgie, environ 13 % dans la branche « machines, appareils, véhicules » et environ 5 % dans le commerce.

La Suisse du Nord-ouest compte 59 780 frontaliers de nationalité allemande ou française, soit près de 8,1 % des actifs occupés dans la région. En d'autres termes, environ un emploi sur 12 dans la Suisse du Nord-ouest est occupé par un frontalier. Dans l'industrie chimique et pharmaceutique, 29 % des actifs sont des frontaliers (taux de navetteurs venant de l'extérieur), ces derniers représentant 20 % dans la métallurgie, environ 25 % dans la branche « machines, appareils, véhicules ». Dans le commerce, 7 % des actifs sont des frontaliers et ils sont près de 10 % dans l'hôtellerie et la restauration, avec environ un tiers d'Allemands et deux tiers de Français.



Source : Registre central des étrangers

1.7 Spécificités de certains cursus liées à la situation frontalière

Il incombe tout particulièrement au secteur de l'éducation de promouvoir la cohésion de l'espace composé du Bade, du Palatinat du Sud, de l'Alsace et de la Suisse du Nord-ouest. Ces dernières années, un grand nombre d'initiatives se sont développées dans ce domaine. On citera en premier lieu l'association transfrontalière EUCOR (Confédération Européenne des Universités du Rhin Supérieur, www.eucor-uni.org). Créée dès 1989, elle comprend les universités de Fribourg, Bâle, Strasbourg, Karlsruhe et Mulhouse/Colmar. La Confédération porte sur la coopération dans tous les domaines de la recherche et de l'enseignement, par l'échange de professeurs et d'étudiants, des programmes de recherche communs, une formation dans le cadre de cursus et cours communs, de même que par la reconnaissance mutuelle des diplômes.



Les études trinationales d'ingénieur (www.trinational.net) constituent un autre exemple de coopération dans le domaine de la formation, lequel concerne l'Université de Haute-Alsace à Mulhouse, la Berufsakademie Lörrach et la Fachhochschule beider Basel. Cette formation est axée sur la mécanique, l'électronique et l'informatique industrielle (mécatronique). L'étudiant qui réussit ses examens se voit conférer trois diplômes. La filière Rhenergie qui porte sur les techniques énergétiques et l'économie d'énergie est conçue selon le même principe. Ce projet INTERREG est proposé par trois établissements, à savoir la Fachhochschule Offenburg, l'Institut National des Sciences Appliquées Strasbourg et la Fachhochschule beider Basel. La filière trinationale International Business Management (www.dwi.fhbb.ch) proposée par la Fachhochschule beider Basel, l'Université de Haute-Alsace à Colmar et la Berufsakademie Lörrach mérite également d'être citée.

Des axes de coopération ont également été mis en place au niveau non universitaire, le certificat Euregio constituant un bon exemple en la matière (www.euregio-zertifikat.de). Il a été mis en place par le groupe d'experts chargé de la formation professionnelle au sein de la Conférence du Rhin Supérieur et composé des organismes régionaux compétents dans ce domaine. Dans le cadre de ce projet, il est proposé à tous les apprentis et élèves des écoles professionnelles du Rhin Supérieur d'effectuer un stage professionnel de respectivement quatre ou deux fois trois semaines à l'étranger, dans l'une des régions du Rhin Supérieur.



La cohésion accrue des régions du Rhin Supérieur dans le domaine de la formation se manifeste également sous la forme de postes d'enseignement européen, des universités populaires transfrontalières et des écoles bilingues. L'Alsace a renforcé l'enseignement de l'allemand à l'école primaire, avec des classes bilingues dès la troisième année de scolarisation. Dans ces classes, les cours sont dispensés 13 h en français et 13 h en allemand. Durant l'année scolaire 2003/2004, ces cours ont été suivis par 10 599 élèves de l'école primaire. Ces derniers peuvent ensuite poursuivre leur scolarité dans l'un des sept lycées qui préparent au baccalauréat français et à l'abitur allemand. En Alsace, 25 068 élèves du secondaire suivent un enseignement bilingue. Depuis l'année scolaire 2003/2004, dans les zones frontalières du Bade, le français est une matière obligatoire à partir de la première année de l'école primaire.

Dans ce contexte, il importe par ailleurs de préciser que l'Eurodistrict Strasbourg-Kehl/Ortenau s'occupe depuis 2003/2004 de la mise en place d'une « zone bilingue ». Le cursus bilingue Europalehramt vise l'acquisition par les enseignants d'une compétence bilingue, de manière à pouvoir dispenser dans le même établissement des cours dans la langue du pays voisin. La même idée est à l'origine de Colingua (www.colingua.net), un projet qui porte sur un cursus trinational de type « master » visant l'enseignement

en plusieurs langues. Le projet est réalisé par la Fachhochschule Aargau, la Fachhochschule beider Basel, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres d'Alsace, la Pädagogische Hochschule Karlsruhe et l'Université de Koblenz-Landau.

Pour éviter la perte des professionnels qualifiés, le groupe de travail chargé de la politique économique au sein de la Conférence du Rhin Supérieur a mis sur pied le projet Guide des carrières du Rhin Supérieur (www.karriere-guide-oberrhein.de). Cette présentation d'entreprises se distingue des autres bourses à l'emploi par son approche transfrontalière et le soutien accordé par des institutions régionales.



2. Alsace



2.1 Données économiques

2.1.1 Secteurs économiques

En 2003, l'Alsace a affiché un produit intérieur brut de 45,2 milliards d'euros, dont 22,4 % en provenance de l'industrie de transformation. Comme l'indique le tableau ci-après, les principales branches de l'industrie de transformation sont les denrées alimentaires, la construction automobile et l'industrie chimique et pharmaceutique, lesquelles représentent environ 48 % de la valeur ajoutée dans l'industrie de transformation.



Photo : Jean Isenmann

Dans le secteur tertiaire, parallèlement au commerce, il convient de souligner l'importance de l'hôtellerie et de la restauration. Strasbourg, Capitale de l'Europe démocratique, siège du Conseil de l'Europe et du Parlement européen, est une ville qui accueille un grand nombre de congrès, de conférences et de réunions, ce qui explique dans une certaine mesure la part relativement élevée de l'hôtellerie et de la restauration en termes

de valeur ajoutée (2,7 %). Les transports et les services financiers occupent également une place de choix en Alsace, avec notamment les banques CIAL et SOGENAL, toutes deux d'origine alsacienne/lorraine. Les autres services représentent quant à eux 41,3 % de la valeur ajoutée, dont la moitié provient de la branche « immobilier, location, informatique, etc. ». L'administration publique, y compris les assurances sociales, l'éducation et la santé sont par ailleurs des domaines importants. Il s'agit pour l'essentiel de services publics.

De 1980 à 2003, le produit intérieur brut réel alsacien (corrigé de l'influence des prix) a évolué à la hausse en présentant une augmentation annuelle moyenne de 2,1 %. L'augmentation correspondante en termes de valeur ajoutée a été de 1,9 % dans l'industrie de transformation et de 2,4 % dans le secteur tertiaire. Au sein de l'industrie de transformation, les taux de croissance les plus élevés ont été atteints par l'industrie chimique et pharmaceutique, les branches « articles en caoutchouc et matières plastiques », « électrotechnique, électronique » et la construction automobile. Les industries extractives et le textile ont par contre subi de fortes baisses de la valeur ajoutée. Dans le tertiaire, les postes et télécommunications ont gagné du terrain à raison de 7,0 % par an, les transports affichant quant à eux une progression de 4,1 %. Les branches importantes du conglomerat « autres services » ont progressé d'environ 2 % par an. Une politique efficace d'implantation économique a globalement permis à l'Alsace de maîtriser le changement structurel, l'exploitation des mines de potasse et l'industrie textile étant remplacées par des branches axées sur l'avenir.

En 2003, l'Alsace a affiché une valeur ajoutée de 43 euros par heure de travail. La productivité horaire est particulièrement élevée dans l'industrie chimique et pharmaceutique, la production d'énergie et d'eau, le secteur bancaire et la branche « immobilier, location, informatique, etc. ». Comparée aux autres régions du Rhin Supérieur, la faible productivité horaire dans le secteur des postes et télécommunications est frappante. L'Alsace semble en retard dans ce domaine. Par rapport aux autres branches, la productivité dans le secteur de la santé et de l'action sociale est peu élevée, ce qui est généralement le cas des économies développées.

Alsace		Actifs				Données économiques				
NOGA/ NACE	Branches	Actifs en 1 000	Actifs en 1 000	Proportions par branche	Croissance tendancielle p.a. Actifs	PIB nominal et valeur ajoutée nominale ¹⁾	Proportions par branche	Croissance tendancielle p.a. PIB réel et valeur ajoutée réelle ³⁾	Productivité horaire nominale ²⁾	Croissance tendancielle p.a. Productivité horaire réelle
		1980	2003	2003	1980-2003	2003	2003	1980-2003	2003	1980-2003
GW	Economie globale	613,6	717,2	100,0%	0,7%	45.174,3	100,0%	2,1%	43,0	2,3%
105	Secteur primaire	28,8	16,1	2,2%	-2,5%	836,6	1,9%	1,4%	34,0	4,7%
1045	Secteur secondaire	250,1	211,7	29,5%	-0,7%	13.046,7	28,9%	1,6%	38,6	3,0%
1014	Industries extractives	4,1	2,5	0,3%	-2,1%	102,0	0,2%	-6,9%	26,3	-4,1%
1537	Industrie de transformation	200,0	158,1	22,0%	-1,0%	10.101,5	22,4%	1,9%	40,4	3,6%
1516	Produits alimentaires, boissons, tabac	22,9	23,4	3,3%	0,1%	1.730,1	3,8%	-0,3%	45,6	0,4%
1719	Textile, habillement	33,0	8,3	1,2%	-5,8%	385,5	0,9%	-3,5%	29,0	2,9%
20	Travail du bois	6,9	3,6	0,5%	-2,7%	102,8	0,2%	-0,4%	19,0	3,0%
2122	Papier, carton, presse, édition	15,3	11,3	1,6%	-1,3%	670,2	1,5%	0,1%	38,1	2,3%
2324	Industrie chimique et pharmaceutique	11,7	13,1	1,8%	0,5%	1.322,1	2,9%	4,5%	65,5	4,9%
25	Articles en caoutchouc et matières plastique	5,8	7,4	1,0%	1,1%	471,7	1,0%	8,8%	43,0	8,5%
26	Verre, céramique, béton, ciment etc.	6,9	5,4	0,7%	-1,1%	197,4	0,4%	-4,5%	24,0	-2,6%
2728	Métallurgie, travail des métaux	21,8	17,2	2,4%	-1,0%	937,2	2,1%	1,2%	34,3	2,8%
29	Construction mécanique	30,6	19,4	2,7%	-2,0%	1.082,9	2,4%	0,9%	34,6	3,5%
3033	Electrotechnique, électronique	14,5	18,5	2,6%	1,1%	1.022,2	2,3%	7,0%	35,3	6,5%
3435	Construction automobile	18,9	21,8	3,0%	0,6%	1.854,9	4,1%	5,3%	52,7	5,7%
3637	Autres industries de transformation	11,7	8,7	1,2%	-1,3%	324,5	0,7%	1,9%	24,2	3,9%
4041	Production d'énergie et d'eau	2,2	5,5	0,8%	4,1%	654,3	1,4%	4,1%	85,5	1,0%
45	Bâtiment	43,9	45,6	6,4%	0,2%	2.189,0	4,8%	0,7%	28,7	1,0%
5095	Secteur tertiaire	334,7	489,5	68,2%	1,7%	27.724,5	61,4%	2,4%	40,3	1,7%
5052	Commerce	87,4	105,2	14,7%	0,8%	4.097,8	9,1%	2,9%	25,4	2,8%
55	Hôtellerie et restauration	12,8	27,3	3,8%	3,3%	1.199,0	2,7%	0,8%	30,5	-1,6%
6063	Transports	22,9	30,1	4,2%	1,2%	1.579,8	3,5%	4,1%	32,0	3,3%
64	Postes et télécommunications	10,1	12,8	1,8%	1,0%	565,2	1,3%	7,0%	30,7	6,8%
6567	Banques, assurances	18,6	18,4	2,6%	0,0%	1.611,0	3,6%	2,5%	58,7	3,3%
7095	Autres services	182,9	295,8	41,2%	2,1%	18.671,7	41,3%	2,2%	47,7	1,1%
7074	Immobilier, location, informatique, etc.	39,0	78,2	10,9%	3,1%	9.550,6	21,1%	2,3%	95,2	0,1%
75	Administration publique, assurance sociale	43,5	59,1	8,2%	1,3%	3.137,1	6,9%	2,3%	33,8	1,6%
80	Enseignement	34,4	46,1	6,4%	1,3%	1.995,7	4,4%	1,7%	40,5	1,6%
85	Santé et action sociale	51,2	78,7	11,0%	1,9%	2.843,7	6,3%	2,0%	26,3	1,5%
9093	Autres services collectifs et personnels	13,0	26,2	3,6%	3,1%	857,9	1,9%	2,2%	26,3	-0,1%
95	Services domestiques	1,8	7,5	1,0%	6,4%	286,7	0,6%	4,9%	33,4	-1,7%

1) en millions EUR, aux prix et taux de change courants

2) en EUR, aux prix et taux de change de 1995

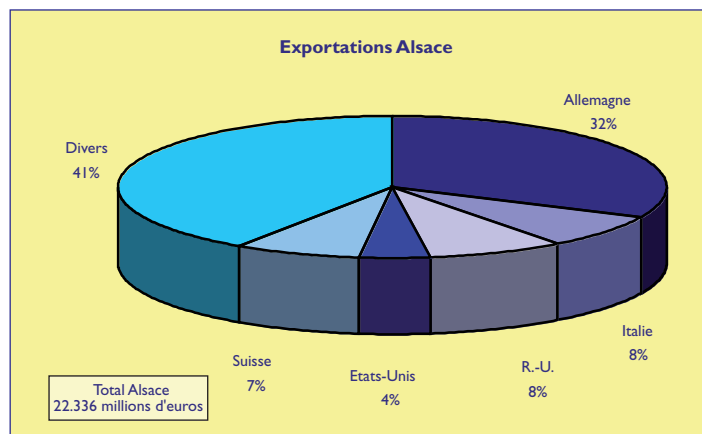
3) en EUR, aux prix et taux de change courants

Source : BAK Basel Economics, INSEE

De 1980 à 2003, la valeur ajoutée réelle (corrigée de l'influence des prix) par heure de travail a augmenté de 2,3 % en moyenne. Il s'agit de la valeur la plus élevée des régions prises en compte. L'industrie de transformation a enregistré une hausse de productivité nettement supérieure à celle du secteur tertiaire, ce qui prouve une fois encore que le changement structurel en Alsace a été principalement le fait d'une modernisation du secteur industriel. Des progrès particulièrement importants en termes de productivité ont été réalisés dans l'industrie chimique et pharmaceutique, l'industrie du caoutchouc et des matières plastiques, la branche « électrotechnique, électronique » et la construction automobile. Dans le tertiaire, seule la branche des postes et télécommunications s'est démarquée. Concernant les autres services, la productivité a relativement peu progressé dans toutes les branches.

2.1.2 Commerce extérieur

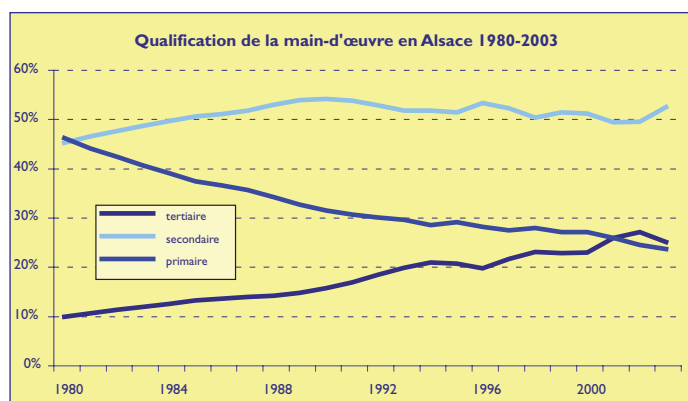
En 2003, l'Alsace a exporté des marchandises pour une valeur de 22,4 milliards d'euros, dont 74,4 % vers l'UE des quinze (UE sans les nouveaux Etats membres). 32 % des exportations étaient destinées à l'Allemagne, cette dernière occupant ainsi sans conteste la position de principale partenaire commerciale de l'Alsace. Le Royaume-Uni se classe en deuxième position (7,9 %), suivi de l'Italie avec 7,8 %. Avec 7,5 %, la Suisse est la quatrième destination des exportations alsaciennes. L'industrie alsacienne en tête des exportations est la construction automobile, laquelle représente 24,2 % des exportations de la région. 35,9 % des exportations de cette branche sont destinées à l'Allemagne, 11,5 % à l'Espagne, 10,4 % à l'Italie et 9,5 % au Royaume-Uni. L'économie suisse n'absorbe que 2,4 % de ces exportations. En exportant des marchandises d'une valeur de 4,9 milliards d'euros, soit 22 % du total des exportations, l'industrie chimique et pharmaceutique se classe en deuxième position des branches exportatrices alsaciennes. Là également, le principal marché est l'Allemagne, destinataire de 22,3 % des exportations de produits chimiques. La Suisse se place au second rang, 15,3 % des exportations de produits chimiques lui étant destinées. Ce chiffre résulte également du nombre d'implantations en Alsace des groupes chimiques bâlois, ces entreprises livrant leurs produits à Bâle où ils sont transformés et exportés dans le monde entier. En 2003, l'Alsace affichait un taux d'exportation de 43,7 %. L'Alsace est la quatrième région exportatrice française et assure 7 % des exportations françaises.



Note : Répartition des exportations
Source : Direction des douanes Alsace

2.1.3 Qualification de la main-d'œuvre

Dans son enquête sur la force de travail (Labour Force Survey), Eurostat répartit la formation de la main-d'œuvre sur trois niveaux. On constate qu'en Alsace, en 2003, un quart de la main-d'œuvre disposait d'un haut niveau de qualification (tertiaire). La majorité (52 %) présentait un niveau de qualification moyen (secondaire), 23 % avaient un bas niveau de qualification (primaire).



Note : Répartition par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre
Source : Eurostat Labour Force Survey 2003

En Alsace, le niveau de formation primaire est légèrement plus répandu et le niveau secondaire un peu moins que dans le Palatinat du Sud, le Bade et la Suisse du Nord-ouest. Cet état de faits est peut-être lié au nombre important d'unités de production de grandes entreprises établies en Alsace, le siège social desdites entreprises étant par contre sis hors de la région. Depuis 1980, le niveau de qualification alsacien indique une augmentation continue du nombre de la main-d'œuvre pourvue d'une formation tertiaire. De 10 % en 1980, ils sont passés à près de 25 % en 2003. Le taux d'actifs avec une formation secondaire est par contre resté à peu près constant au cours des années. Pour ce qui est la main-d'œuvre avec une formation primaire, elle est passée de 45 % en 1980 à environ 23 % en 2003.

D'une manière générale, sur l'ensemble de la période considérée, le niveau de qualification de la main-d'œuvre s'est amélioré. Les entreprises alsaciennes disposent globalement de collaborateurs compétents, mais elles ne sont pas en mesure de proposer suffisamment d'emplois aux salariés hautement qualifiés (pour les explications concernant les niveaux de qualification, voir chapitre 6.2.1 VII).

2.1.4 Entreprises

En 2002, l'Alsace comptait 41 307 entreprises, dont 96,7 % d'entreprises avec 1 à 49 salariés. 71 entreprises employaient plus de 500 personnes. 1 077 entreprises comptaient de 50 à 199 salariés et 212 entreprises employaient entre 200 et 499 personnes. Ces statistiques n'incluent pas les entreprises sans salariés, par exemple les entreprises individuelles.

Au cours de l'année 1997, l'Alsace a enregistré 6 022 créations d'entreprises, faisant état, à l'exception de l'année 2000, d'une évolution constante à la hausse. 7 455 entreprises ont été créées en 2002. En Alsace, le nombre des procédures d'insolvabilité n'a quant à lui cessé de baisser pour se stabiliser à environ 1000 cas à partir de l'année 2000.

2.2 Marché de l'emploi

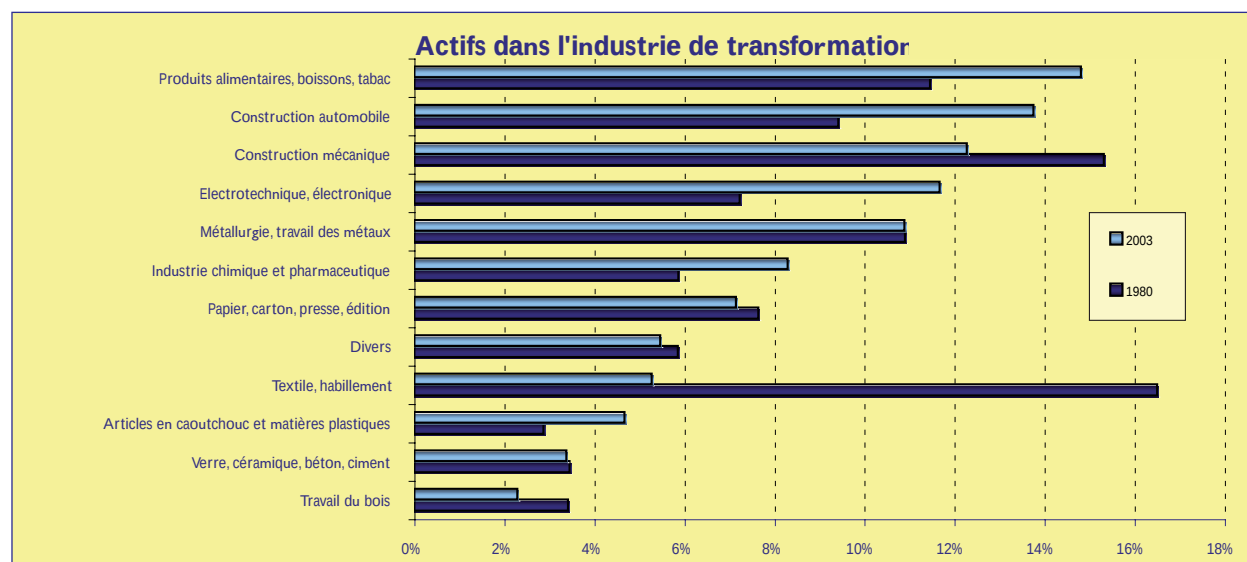
2.2.1 Nombre et structure des actifs

En 2003, l'Alsace comptait environ 717 000 actifs au lieu de travail, dont 22 % dans l'industrie de transformation, la majorité des emplois (23 400) étant proposée dans la branche des denrées alimentaires. Elle est suivie de près par la construction automobile (21 800), la construction mécanique (19 400) et la branche « électrotechnique, électronique » (18 500). Ces quatre branches représentent ensemble près de 53 % des emplois dans l'industrie de transformation.



Photo : Jean Isenmann

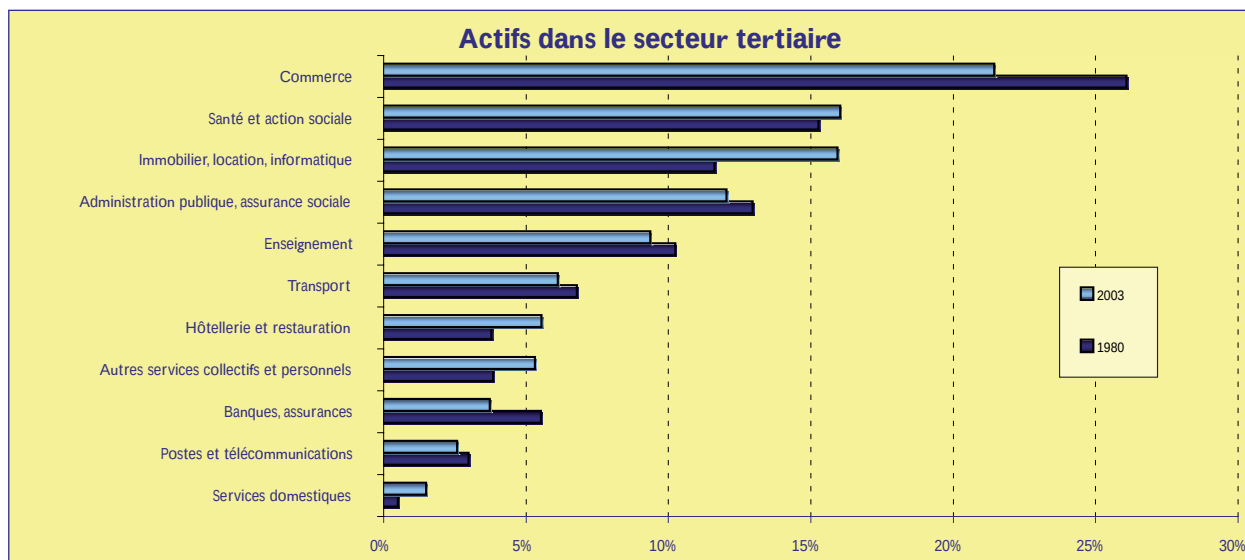
68,2 % des actifs alsaciens travaillent dans le secteur tertiaire. Les principales branches sont le commerce, la santé et l'action sociale, la branche « immobilier, location, informatique, etc. », de même que l'administration publique, y compris les assurances sociales. Ces quatre branches totalisent 66 % des actifs du secteur tertiaire, 44,8 % par rapport à l'ensemble de l'activité économique alsacienne. L'hôtellerie, la restauration et les transports pourvoient près de 8 % des emplois alsaciens et représentent 12 % des emplois du secteur tertiaire. Le principal employeur est donc le secteur tertiaire, l'Etat et les entreprises publiques occupant une position dominante.



Note : Répartition en % entre les branches de l'industrie de transformation
Source : BAK Basel Economics, INSEE

De 1980 à 2003, le nombre d'actifs a augmenté en moyenne de 0,7 % par an. Sur la même période, le total des heures travaillées mesuré en millions d'heures a reculé de 0,2 % par an. Dans le secteur industriel, le nombre d'actifs est passé de 200 000 à 158 100, ce qui représente une diminution moyenne de 1 %. Cette tendance à la baisse a été particulièrement marquée dans l'industrie textile (-5,8 %). La production d'énergie et d'eau a connu une évolution positive. Dans le secteur tertiaire, l'augmentation moyenne du nombre d'actifs entre 1980 et 2003 a été de 1,7 % par an, soit 154 800 emplois supplémentaires, presque autant que le nombre total d'emplois proposés par l'industrie de transformation.

La branche de l'hôtellerie et de la restauration, laquelle a profité du tourisme, de même que la branche « immobilier, location, informatique, etc. » ont affiché les taux de croissance tendancielle les plus importants du secteur tertiaire. L'augmentation du nombre d'actifs a également été supérieure à la moyenne dans le domaine de la santé et l'action sociale. Le nombre d'emplois a par contre baissé dans le secteur bancaire (assurances non comprises).



Note : Répartition en % entre les branches du secteur tertiaire
Source : BAK Basel Economics, INSEE

En Alsace, le taux d'activité, lequel est déterminé à partir de la population active (= actifs au lieu de résidence plus les personnes sans emploi) par rapport à la population totale entre 15 et 65 ans, était de 69,6 % en 1999. La région se place ainsi nettement (plus de quatre points de pourcentage) au-dessous de la moyenne du Rhin Supérieur (74,0 %). Le taux d'activité des hommes (76,4 %) est supérieur à celui des femmes (62,6 %). Le fait que ces taux soient inférieurs à ceux des autres régions analysées est notamment dû à deux facteurs : le départ à la retraite des Français dès l'âge de 60 ans et l'absence en France d'un système de formation dual. Les apprentis apprennent en règle générale leur métier dans une école, sans suivre en parallèle une formation en entreprise (en Alsace, c'est de moins en moins le cas). Ils ne sont donc pas comptés au nombre de la population active.

En Alsace, les femmes peuvent inscrire leurs enfants dans des crèches et/ou jardins d'enfants dès leur première année ; ils sont, si nécessaire, pris en charge toute la journée. Les mères ont ainsi la possibilité de travailler à temps complet. C'est d'ailleurs ce qu'elles font et c'est pourquoi la différence entre le taux d'activité des hommes et des femmes n'est que de 13,8 % en Alsace, soit un écart nettement inférieur à celui des autres régions du Rhin Supérieur. Si l'on ne tient pas compte des problèmes de collecte statistique, le taux d'activité des femmes alsaciennes devrait être sensiblement supérieur à celui des autres régions du Rhin Supérieur. L'Alsace compte 751 000 actifs domiciliés dans la région (année 2003), dont 64 100 non-salariés. On obtient ainsi un taux d'emploi non-salarié de 8,5 %, soit le taux le moins élevé de toutes les régions (on ne dispose d'aucune donnée pour le Palatinat du Sud).

Taux d'emploi non-salarié Alsace

	Population active occupée	Non-salariés	Proportion en % du total	Salariés	Proportion en % du total
Total	751.123	64.074	8,5%	687.049	91,5%
Hommes	421.460	43.793	10,4%	377.667	89,6%
Femmes	329.663	20.281	6,2%	309.382	93,8%

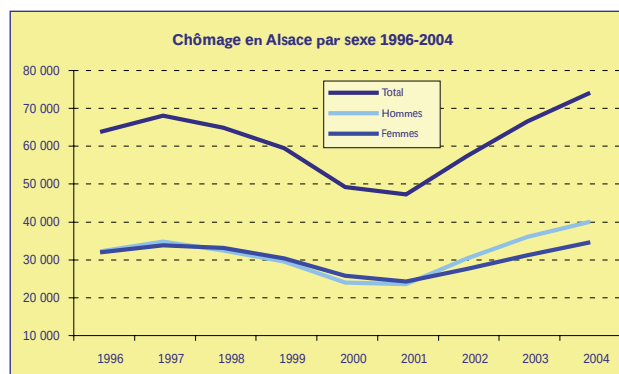
Source : INSEE

56,1 % des 751 000 actifs sont de sexe masculin (421 500). Chez les hommes, le taux d'emploi non-salarié est presque deux fois plus élevé que chez les femmes. En Alsace, 6,7 % des actifs sont des étrangers.

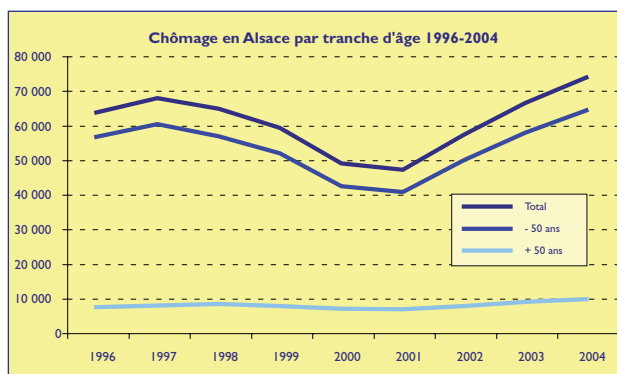
2.2.2 Chômage

En Alsace, entre 1996 et 2004, le nombre de chômeurs (demandeurs d'emploi en fin de mois) est passé de 63 322 à 73 363 personnes. Suite à une phase de faiblesse conjoncturelle au milieu des années 90, un pic transitoire a été atteint en 1997. Pour comparer l'évolution du chômage avec celle des autres régions du Rhin Supérieur, seules les années 1998 à 2004 sont prises en compte ci-après.

De 1998 à 2004, le nombre de demandeurs d'emploi est passé en Alsace de 64 397 à 73 363 personnes. Le taux de chômage est passé de 7,2 % en 1998 à 8,3 % en 2004. La période considérée ici peut être divisée en deux parties. Les années 1998 à 2001 ont en effet connu une diminution du nombre de demandeurs d'emploi, à raison d'environ 17 600 personnes. Le taux a baissé pour passer de 7,2 % à 5,5 %. Entre 2001 et 2004, période de faiblesse conjoncturelle, le chômage a par contre regagné du terrain à raison de près de 26 600 demandeurs d'emploi supplémentaires. Avec un taux de chômage de 8,3 %, l'Alsace occupe une position plutôt privilégiée par rapport aux autres régions françaises. En 2004, la France affichait en effet un taux de chômage de 9,9 %. L'Alsace bénéficie de sa situation frontalière, environ 68 000 personnes allant travailler dans les régions de la Suisse du Nord-ouest, de Bade et du Palatinat du Sud, soit environ 9 % des actifs et près de 10 % des salariés (domiciliés en Alsace). En France, la détermination des taux de chômage s'effectue selon les consignes du Bureau international du travail (BIT).



Source : DRTEFP Alsace



Source : DRTEFP Alsace

Si l'on examine l'évolution du chômage par sexe, on constate qu'entre 1998 et 2004, le chômage des femmes a moins augmenté que celui des hommes. De 1998 à 2001, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé d'environ 27 %, tant pour les femmes que pour les hommes. De 2001 à 2004, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 43 % pour les femmes et de 71 % pour les hommes.

Concernant l'évolution par tranche d'âge, on notera qu'entre 1998 et 2004, l'augmentation du chômage a été plus marquée pour les actifs de 50 ans et plus. De 1998 à 2001, le chômage de la génération des moins de 50 ans a affiché un recul plus important que celui des 50 ans et plus. Durant la période 2001 à 2004, le taux d'augmentation du chômage a été similaire pour les deux groupes (environ 50 %).



3. Palatinat du Sud



3.1 Données économiques

3.1.1 Secteurs économiques

En 2003, le Palatinat du Sud a affiché un produit intérieur brut de 5,9 milliards d'euros, dont 28,9 % proviennent de l'industrie de transformation. Le tableau ci-après indique que la principale branche de l'industrie de transformation est la construction automobile, laquelle contribue à hauteur de 53 % à la valeur ajoutée de l'industrie de transformation et représente 15,3 du produit intérieur brut. Ces chiffres sont largement dus à la présence de l'usine DaimlerChrysler à Wörth. Pour ce qui est des autres branches, à l'exception de la métallurgie, aucune d'entre elles ne revêt une importance déterminante pour l'économie de la région. De par sa spécialisation dans la construction automobile, le Palatinat du Sud est la région du Rhin Supérieur qui présente la plus forte implication industrielle. Le secteur tertiaire ne contribue au produit intérieur brut qu'à raison de 57,3 %. A première vue, les 10,8 % du commerce semblent importants, mais ce chiffre s'inscrit dans la plage habituelle de cette branche. Au niveau des services, la branche la plus importante dans le Palatinat du Sud est la branche « immobilier, location et informatique comprises » (19,5 %), suivie de la santé et de l'action sociale (6,3 %). Pour ce qui est du conglomerat des « autres services », en comparaison avec les autres régions du Rhin Supérieur, aucune spécialisation ne se démarque.



Photo : Stadtholding Landau in der Pfalz

De 1980 à 2003, le produit intérieur brut réel (corrigé de l'influence des prix) a affiché un taux de croissance moyen annuel de 1,8 %, ce taux étant de 1 % dans l'industrie de transformation et de 2,7 % dans le secteur tertiaire. Avec un taux de croissance de 1,8 %, la construction automobile a certes dépassé la moyenne de l'industrie de transformation, mais la métallurgie s'est positionnée comme la branche industrielle la plus dynamique. La grande perdante a été le textile, mais l'industrie chimique et pharmaceutique a également subi un recul. Le taux de

croissance de la branche « production d'énergie et d'eau » est particulièrement élevé. Dans le secteur tertiaire, ce sont les transports, de mêmes que les postes et télécommunications qui se placent au-dessus du lot, avec respectivement 5,5 % et 4,8 % de taux de croissance tendancielle. La branche « immobilier, location et informatique comprises », de même que la santé et l'action sociale ont également enregistré des hausses significatives.

Dans le Palatinat du Sud, la valeur ajoutée par heure de travail (productivité horaire nominale) est de 38 euros, soit la valeur la moins importante de toutes les régions du Rhin Supérieur. La productivité horaire est particulièrement élevée dans l'industrie chimique et pharmaceutique, la production d'énergie et d'eau, les postes et télécommunications, de même que dans la branche « immobilier, location, informatique, etc. ». Dans l'important secteur de la construction automobile, la productivité horaire nominale est de 50,20 euros.

Entre 1980 et 2003, l'augmentation moyenne de la valeur ajoutée réelle (corrigée de l'influence des prix) par heure de travail (productivité horaire réelle) a été de 2 %. Les plus grands progrès en termes de productivité ont été réalisés dans la production d'énergie et d'eau, de même que dans les postes et télécommunications. La construction automobile a enregistré une augmentation de productivité de 1,8 % par an, soit le taux le plus important du secteur industriel.

Palatinat du Sud		Actifs				Données économiques				
NOGA/ NACE	Branches	Actifs en 1 000	Actifs en 1 000	Proportions par branche	Croissance tendancielle pa. Actifs	PIB nominal et valeur ajoutée nominale ¹⁾	Proportions par branche	Croissance tendancielle pa. PIB réel et valeur ajoutée réelle ²⁾	Productivité horaire nominale ³⁾	Croissance tendancielle pa. Productivité horaire réelle
		1980	2003	2003	1980-2003	2003	2003	1980-2003	2003	1980-2003
GW	Economie globale	96,5	110,8	100,0%	0,6%	5.866,6	100,0%	1,8%	38,0	2,0%
105	Secteur primaire	10,8	4,9	4,4%	-3,3%	121,9	2,1%	1,6%	13,4	5,4%
1045	Secteur secondaire	40,3	34,9	31,5%	-0,6%	1.979,7	33,7%	0,9%	39,0	2,1%
1014	Industries extractives	0,2	0,1	0,1%	-1,9%	11,2	0,2%	0,8%	59,1	3,7%
1537	Industrie de transformation	31,4	28,8	26,0%	-0,4%	1.695,2	28,9%	1,0%	41,1	2,0%
1516	Produits alimentaires, boissons, tabac	3,3	2,4	2,2%	-1,3%	94,8	1,6%	-0,9%	28,7	1,2%
1719	Textile, habillement	2,1	0,2	0,2%	-9,8%	6,7	0,1%	-7,6%	24,1	3,1%
20	Travail du bois	1,3	1,5	1,4%	0,7%	68,2	1,2%	2,7%	30,6	2,5%
2122	Papier, carton, presse, édition	2,1	1,7	1,6%	-0,9%	78,5	1,3%	-0,8%	31,5	0,6%
2324	Industrie chimique et pharmaceutique	0,8	0,1	0,1%	-8,0%	11,0	0,2%	-5,5%	68,8	3,3%
25	Articles en caoutchouc et matières plastique	1,9	1,1	1,0%	-2,5%	61,9	1,1%	-0,4%	40,2	2,6%
26	Verre, céramique, béton, ciment etc.	1,6	0,7	0,6%	-3,5%	42,8	0,7%	-1,4%	42,8	2,6%
2728	Métallurgie, travail des métaux	2,1	3,3	3,0%	1,9%	178,6	3,0%	4,2%	37,5	2,8%
29	Construction mécanique	1,4	1,2	1,1%	-0,5%	71,1	1,2%	0,2%	40,4	1,3%
3033	Electrotechnique, électronique	2,2	2,9	2,6%	1,4%	135,9	2,3%	2,2%	32,7	1,4%
3435	Construction automobile	10,9	12,4	11,2%	0,6%	897,7	15,3%	1,8%	50,2	1,8%
3637	Autres industries de transformation	1,8	1,2	1,1%	-1,7%	48,0	0,8%	-1,9%	28,7	0,3%
4041	Production d'énergie et d'eau	0,6	0,6	0,5%	0,1%	84,5	1,4%	5,0%	103,0	5,6%
45	Bâtiment	8,0	5,4	4,9%	-1,7%	188,8	3,2%	-0,8%	22,1	1,4%
5095	Secteur tertiaire	45,5	71,0	64,1%	2,0%	3.362,6	57,3%	2,7%	35,7	1,7%
5052	Commerce	13,2	17,7	16,0%	1,3%	632,5	10,8%	2,5%	26,3	2,3%
55	Hôtellerie et restauration	2,8	4,9	4,4%	2,5%	69,6	1,2%	-0,1%	10,0	-1,5%
6063	Transports	1,6	2,8	2,5%	2,5%	112,1	1,9%	5,5%	27,0	3,8%
64	Postes et télécommunications	1,0	0,7	0,6%	-1,8%	58,1	1,0%	4,8%	69,2	7,9%
6567	Banques, assurances	1,8	2,1	1,9%	0,7%	137,5	2,3%	2,9%	48,8	3,5%
7095	Autres services	25,1	42,9	38,7%	2,4%	2.352,7	40,1%	2,6%	42,4	1,2%
7074	Immobilier, location, informatique, etc.	2,4	9,7	8,8%	6,2%	1.142,4	19,5%	3,8%	89,2	-1,1%
75	Administration publique, assurance sociale	8,1	7,7	7,0%	-0,2%	307,1	5,2%	0,7%	30,9	1,9%
80	Enseignement	5,7	5,5	4,9%	-0,2%	201,3	3,4%	-0,5%	29,9	0,5%
85	Santé et action sociale	5,9	13,9	12,6%	3,8%	368,6	6,3%	3,7%	20,6	0,9%
9093	Autres services collectifs et personnels	2,7	5,9	5,3%	3,5%	332,5	5,7%	2,9%	42,3	0,4%
95	Services domestiques	0,2	0,2	0,2%	-1,1%	0,7	0,0%	-1,2%	3,4	1,1%

1) en millions EUR, aux prix et taux de change courants

2) en EUR, aux prix et taux de change de 1995

3) en EUR, aux prix et taux de change courants

Source : BAK Basel Economics, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz

3.1.2 Commerce extérieur

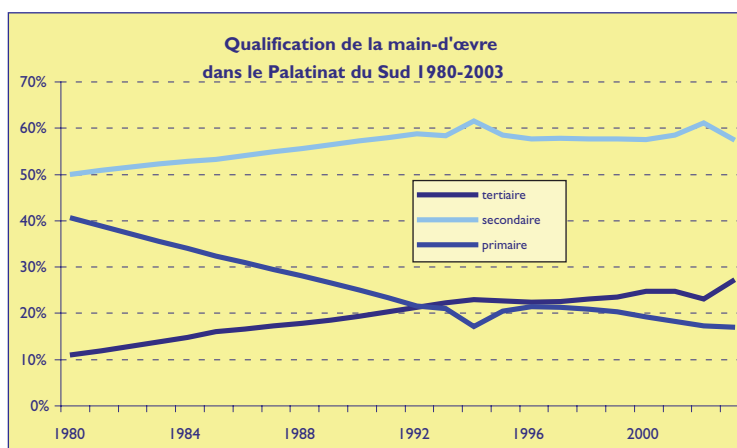
Aucun chiffre ne peut être fourni concernant le commerce extérieur du Palatinat du Sud. Au vu des données disponibles, il s'avère impossible de procéder à une répartition des chiffres d'affaires de l'industrie de transformation entre le marché intérieur et extérieur pour toutes les communes.

3.1.3 Qualification de la main-d'œuvre

Dans son enquête sur la force de travail (Labour Force Survey), Eurostat répartit la formation de la main-d'œuvre sur trois niveaux. On constate que dans le Palatinat du Sud, en 2003, environ un quart de la main-d'œuvre disposait d'un haut niveau de qualification (tertiaire). La majorité (57 %) présentait un niveau de qualification moyen (secondaire), 16 % avaient un bas niveau de qualification (primaire). Par rapport à l'ensemble des régions du Rhin Supérieur, le Palatinat du Sud compte le nombre le moins important d'actifs dotés d'une formation primaire et le nombre le plus important d'actifs avec des qualifications de niveau secondaire. Globalement, la répartition en pourcentage entre les trois différents niveaux de qualification est relativement similaire dans le Bade, le Palatinat du Sud, l'Alsace et la Suisse du Nord-ouest.

Depuis 1980, l'évolution du niveau de qualification dans le Palatinat du Sud affiche une augmentation continue du nombre de la main-d'œuvre ayant une formation tertiaire, lequel est passé de 10 % en 1980 à 26 % en 2003. Sur la même période, la proportion d'actifs avec une formation secondaire a augmenté d'environ 8 points de pourcentage. Le changement le plus marquant s'est produit au niveau des qualifications primaires dont le taux est passé de 40 % en 1980 à environ 16 % en 2003. Cette évolution montre bien les difficultés actuelles d'intégration sur le marché de l'emploi de la main-d'œuvre sans formation solide.

Le Palatinat du Sud dispose globalement d'une main-d'œuvre bien formée (pour les explications concernant les niveaux de qualification, voir chapitre 6.2.1 VII).



Note : Répartition par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre
Source : Eurostat Labour Force Survey 2003

3.1.4 Entreprises

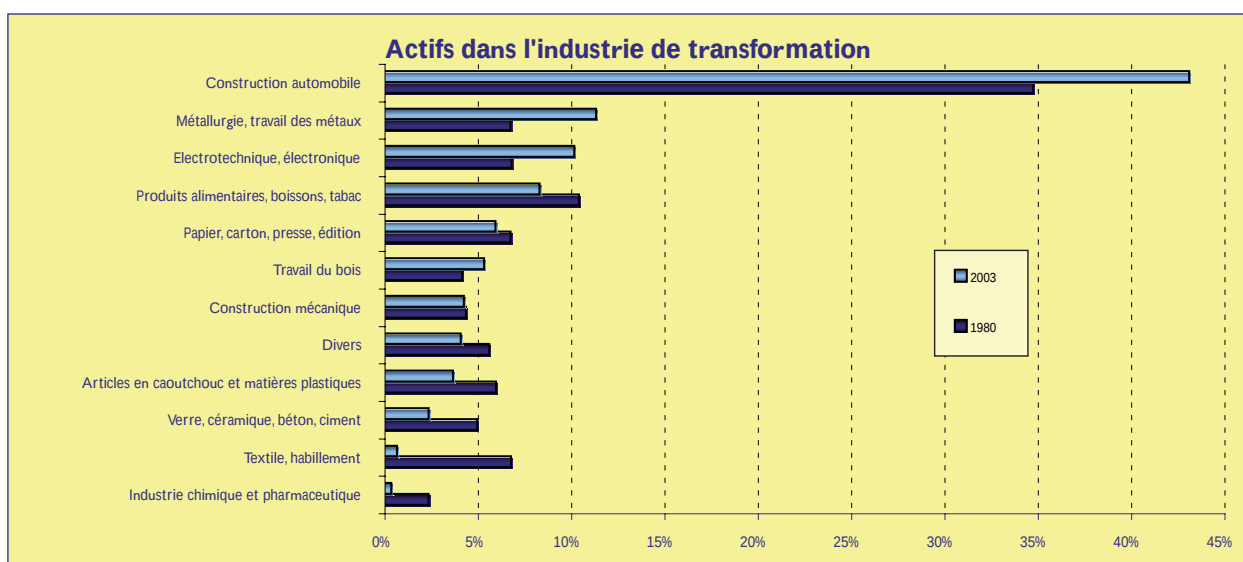
En 2001, le Palatinat du Sud comptait 13 979 entreprises, 98,7 % employant moins de 50 personnes assujetties à l'assurance sociale obligatoire. Seules 27 entreprises comptaient au moins 250 salariés assujettis à l'assurance sociale obligatoire. Les 153 entreprises restantes employaient entre 50 à 249 personnes. Ces chiffres incluent également les entreprises sans salariés assujettis à l'assurance sociale obligatoire, par exemple les entreprises individuelles.

Dans le Palatinat du Sud, le nombre de créations d'entreprises a chuté de 452 en 1997 à 162 en 2002. 1998 était une année faste, avec 506 créations d'entreprises. Le nombre de procédures d'insolvabilité a été particulièrement bas en 2000 (29 procédures), un chiffre qui est toutefois monté en flèche pour atteindre 82 procédures en 2003.

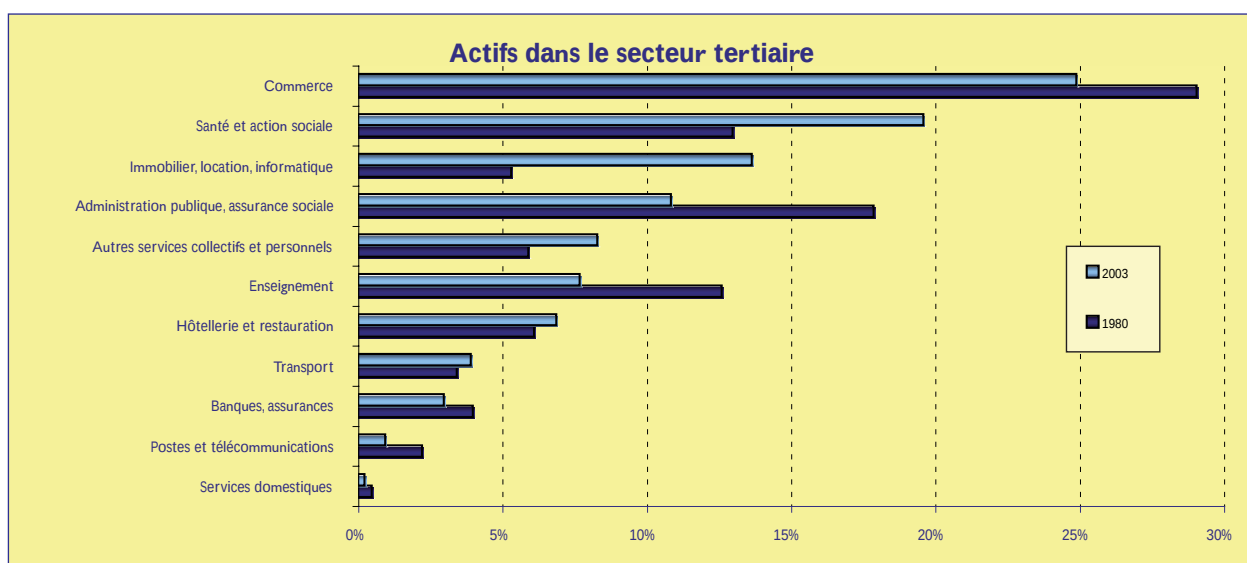
3.2 Marché de l'emploi

3.2.1 Nombre et structure des actifs

En 2003, le Palatinat du Sud comptait 110 800 actifs au lieu de travail, dont 26 % travaillaient dans l'industrie de transformation. Près de 43 % des actifs dans l'industrie de transformation travaillent dans la construction automobile, ce qui correspond à 12 400 emplois. Le principal employeur dans la construction automobile est l'usine DaimlerChrysler à Wörth. La métallurgie emploie quant à elle 3 % de l'ensemble des actifs du Palatinat du Sud, 64,1 % étant employés dans le secteur tertiaire. Le commerce pourvoit 16 % des emplois, soit un taux légèrement supérieur à la moyenne dans le cadre d'une comparaison intrarégionale. La branche de l'hôtellerie et de la restauration fournit également un grand nombre d'emplois (4,4 %). Du fait de la faible productivité de cette branche, elle ne contribue toutefois à la valeur ajoutée qu'à raison de 1,2 %. Après le commerce, c'est la branche de la santé et de l'action sociale qui propose le plus d'emplois dans le secteur tertiaire, suivie de la branche « immobilier, location, informatique, etc. » et de l'administration publique, assurance sociale comprise. Les quatre principales branches du secteur tertiaire assurent environ 69 % des emplois dans ce domaine.



Note : Répartition en % entre les branches de l'industrie de transformation
Source : BAK Basel Economics, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz



Note : Répartition en % entre les branches du secteur tertiaire
Source : BAK Basel Economics, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz

Entre 1980 et 2003, le nombre d'actifs dans le Palatinat du Sud a augmenté en moyenne de 0,6 % par an. Durant la même période, le total des heures travaillées mesuré en millions d'heures a reculé de 0,3 % par an. Dans l'industrie de transformation, le nombre d'actifs a baissé de 0,4 % par an, passant de 31 400 en 1980 à 28 800 en 2003. Les plus mauvais résultats en la matière émanent de l'industrie textile (-9,8 %) et de l'industrie chimique et pharmaceutique (-8,0 %). Entre 1980 et 2003, la construction automobile n'a pu générer que 1 500 emplois supplémentaires. Le secteur tertiaire a quant à lui affiché un taux de croissance tendancielle de 2 %. Les taux de croissance tendancielle les plus importants ont été réalisés par la branche « immobilier, location, informatique, etc. », de même que par la santé et l'action sociale.

Dans le Palatinat du Sud, le taux d'activité, lequel est déterminé à partir de la population active (= actifs au lieu de résidence plus les personnes sans emploi) par rapport à la population totale entre 15 et 65 ans, était de 71,5 % en 2003. La région se place ainsi légèrement au-dessous de la moyenne du Rhin Supérieur (74,0 %). Le taux d'activité des hommes (80,1 %) était supérieur à celui des femmes (62,6 %). Le taux d'activité des femmes était inférieur de quatre points de pourcentage à la moyenne du Rhin Supérieur.

En 2003, le Palatinat du Sud comptait 123 000 actifs domiciliés dans la région, dont 55,3 % de sexe masculin et 44,7 % de sexe féminin.

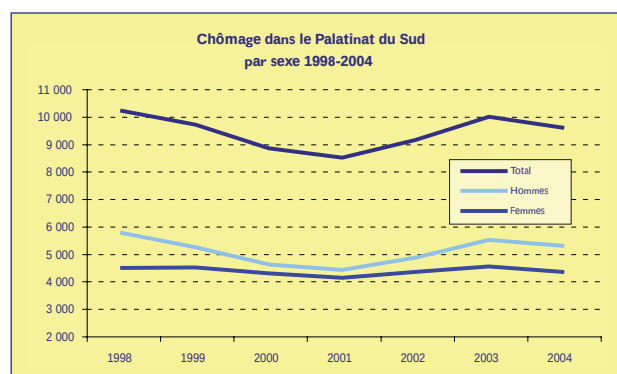
La même année, la région affichait une population active de 131 000 personnes, dont 5,3 % étaient de nationalité étrangère.



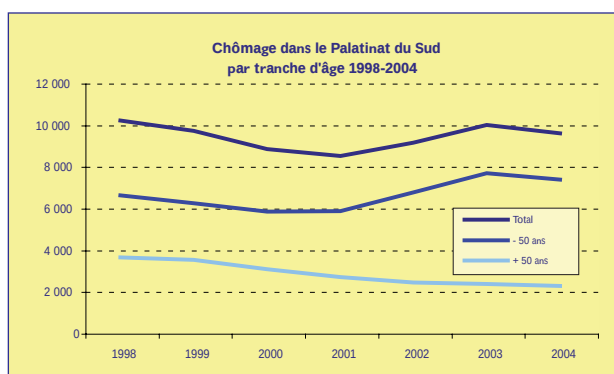
Photo : DaimlerChrysler AG

3.2.2 Chômage

Dans le Palatinat du Sud, entre 1998 et 2004, le nombre de chômeurs est passé de 10 153 à 9 540 personnes. Le taux de chômage par rapport à l'ensemble de la population active, c'est-à-dire les actifs et les personnes sans emploi, a chuté de 8,3 % en 1998 à 6,7 % en 2004. La période considérée ici peut être divisée en deux parties. Les années 1998 à 2001 ont en effet connu une diminution du nombre de chômeurs, à raison de presque 1 700 personnes. Le taux a baissé pour s'établir à 6,1 %. Entre 2001 et 2004, la région a par contre enregistré une augmentation d'environ 1 100 personnes, le record ayant été battu en 2003, une année marquée par la récession, avec 9 948 chômeurs.



Source : Bundesagentur für Arbeit



Source : Bundesagentur für Arbeit

En examinant l'évolution du chômage par sexe, on constate que le recul entre 1998 et 2004 a été moins marqué pour les femmes. L'évolution pour le sexe masculin a toujours été plus dynamique, tant pour la période de baisse du chômage entre 1998 et 2001 que pour les années marquées par une augmentation entre 2001 et 2004.

Concernant l'évolution par tranche d'âge, on notera qu'entre 1998 et 2004, la baisse du chômage n'a concerné que les actifs de 50 ans et plus. Durant la même période, les moins de 50 ans ont même subi une augmentation du chômage, notamment entre 2001 et 2004. Le nombre de chômeurs a en effet augmenté de 26 % chez les plus jeunes, alors qu'en parallèle il a reculé de 16 % chez les plus âgés. Cet état de faits ne signifie pas que la génération des plus de 50 ans n'est pas touchée par le chômage. Confrontés à des risques de licenciement, un grand nombre de travailleurs plus âgés optent pour un départ à la retraite anticipé ou bénéficient de l'aide sociale, auxquels cas ils ne sont plus considérés comme chômeurs.



4. Bade



4.1 Données économiques

4.1.1 Secteurs économiques

En 2003, le Bade a affiché un produit intérieur brut de 67,8 milliards d'euros, dont 26,2 % proviennent de l'industrie de transformation. Comme l'indique le tableau ci-dessous, les principales branches de l'industrie de transformation sont l'industrie chimique et pharmaceutique, la construction mécanique, la branche « électrotechnique, électronique » et la construction automobile. Ces quatre branches représentent environ 62 % de la valeur ajoutée du secteur industriel, la région technologique de Karlsruhe jouant un rôle majeur à cet égard. Le secteur tertiaire assure 60 % du produit intérieur

brut. La branche « immobilier, location, informatique, etc. » se place en première position (21,6 %), suivie du commerce (10,3 %). Sa proportion correspond à peu près à la moyenne du Rhin Supérieur. La branche « santé et action sociale » occupe la troisième place, représentant 5,9 % du produit intérieur brut. Dans le Bade, les établissements de cure thermale et de rééducation jouent un rôle important. Des noms tels que Baden-Baden, Badenweiler, Bad Krozingen, etc. sont réputés bien au-delà de la région. Certains lieux de cure thermale datent de l'époque romaine ; c'est le cas des thermes de Caracalla à Baden-Baden.

De 1980 à 2003, le produit intérieur brut réel badois (corrigé de l'influence des prix) a évolué à la hausse, avec un taux de croissance moyen de 2,2 % par an. L'augmentation correspondante a été de 1,8 % dans l'industrie de transformation. Les spécialités de l'industrie de transformations mentionnées ci-dessus sont

également les branches qui ont connu une évolution supérieure à la moyenne par rapport au produit intérieur brut. La construction automobile se distingue tout particulièrement, avec une augmentation annuelle de 4,1 %. Dans le secteur tertiaire, la valeur ajoutée réelle a progressé entre 1980 et 2003, en moyenne de 3,2 % par an. Les postes et télécommunications étaient classées à cet égard au rang des branches les plus dynamiques, sans toutefois peser très lourd. Les services financiers ont également réalisé une belle performance en affichant une croissance tendancielle de 3,5 %. Dans le conglomerat des « autres services », la branche « immobilier, location, informatique, etc. » a enregistré la plus forte augmentation, suivie par la santé et l'action sociale.

Le Bade affiche une valeur ajoutée par heure de travail (productivité horaire nominale) de 39,8 euros. La région devance ainsi le Palatinat du Sud, mais se classe derrière la Suisse du Nord-ouest et l'Alsace. La productivité horaire est particulièrement élevée dans l'industrie chimique et pharmaceutique, la production d'énergie et d'eau, les postes et télécommunications, de même que dans la branche « immobilier, location, informatique, etc. ».

Photo : Regierungspräsidium Freiburg



De 1980 à 2003, la valeur ajoutée réelle (corrigée de l'influence des prix) par heure de travail (productivité horaire réelle) a augmenté en moyenne de 2,1 %. Le gain de productivité a été plus élevé dans l'industrie de transformation (2,8 %) que dans le secteur tertiaire (2,1 %). L'industrie chimique et pharmaceutique, la branche « électrotechnique, électronique », les transports, les postes et télécommunications, de même que les banques et les assurances se placent en tête de peloton en termes d'augmentation. Pour ce qui est des branches du conglomerat des « autres services », les taux de croissance se sont avérés inférieurs à la moyenne.

Bade		Actifs				Données économiques				
NOGA/ NACE	Branches	Actifs en 1 000	Actifs en 1 000	Proportions par branche	Croissance tendancielle p.a. Actifs	PIB nominal et valeur ajoutée nominale ¹⁾	Proportions par branche	Croissance tendancielle p.a. PIB réel et valeur ajoutée réelle ²⁾	Productivité horaire nominale ³⁾	Croissance tendancielle p.a. Productivité horaire réelle
		1980	2003	2003	1980-2003	2003	2003	1980-2003	2003	1980-2003
GW	Economie globale	998,6	1.203,7	100,0%	0,8%	67.792,9	100,0%	2,2%	39,8	2,1%
105	Secteur primaire	61,2	29,7	2,5%	-3,1%	449,0	0,7%	0,8%	8,0	4,2%
1045	Secteur secondaire	416,7	362,1	30,1%	-0,6%	21.687,0	32,0%	1,2%	41,3	2,2%
1014	Industries extractives	2,0	1,6	0,1%	-1,1%	137,1	0,2%	-0,2%	60,1	1,3%
1537	Industrie de transformation	321,1	288,3	24,0%	-0,5%	17.785,2	26,2%	1,8%	43,4	2,8%
1516	Produits alimentaires, boissons, tabac	32,9	28,7	2,4%	-0,6%	882,4	1,3%	-0,8%	22,2	0,4%
1719	Textile, habillement	35,6	9,5	0,8%	-5,6%	410,6	0,6%	-2,9%	30,8	3,3%
20	Travail du bois	12,2	8,8	0,7%	-1,4%	371,3	0,5%	-0,2%	29,5	1,7%
2122	Papier, carton, presse, édition	25,9	24,4	2,0%	-0,3%	1.352,1	2,0%	0,5%	39,2	1,3%
2324	Industrie chimique et pharmaceutique	28,7	23,7	2,0%	-0,8%	2.342,4	3,5%	2,9%	70,5	4,3%
25	Articles en caoutchouc et matières plastique	16,0	16,0	1,3%	0,0%	837,3	1,2%	2,5%	36,5	2,9%
26	Verre, céramique, béton, ciment etc.	11,2	9,3	0,8%	-0,8%	536,8	0,8%	0,7%	40,0	1,9%
2728	Métallurgie, travail des métaux	33,4	37,7	3,1%	0,5%	1.892,0	2,8%	2,5%	34,9	2,4%
29	Construction mécanique	37,4	43,0	3,6%	0,6%	3.054,4	4,5%	2,3%	49,3	2,1%
3033	Electrotechnique, électronique	54,5	47,5	3,9%	-0,6%	3.284,5	4,8%	2,8%	49,1	3,9%
3435	Construction automobile	18,4	28,7	2,4%	2,0%	2.299,5	3,4%	4,1%	55,5	2,5%
3637	Autres industries de transformation	14,9	11,2	0,9%	-1,3%	521,9	0,8%	-1,2%	33,8	0,6%
4041	Production d'énergie et d'eau	10,1	8,5	0,7%	-0,7%	1.088,7	1,6%	0,6%	89,5	1,8%
45	Bâtiment	83,5	63,7	5,3%	-1,2%	2.676,0	3,9%	-1,2%	26,5	0,3%
5095	Secteur tertiaire	520,7	811,9	67,4%	1,9%	40.704,6	60,0%	3,2%	36,3	2,1%
5052	Commerce	138,6	184,7	15,3%	1,3%	7.002,0	10,3%	2,7%	27,2	2,4%
55	Hôtellerie et restauration	37,6	63,4	5,3%	2,3%	891,4	1,3%	-0,2%	9,7	-1,5%
6063	Transports	32,3	36,7	3,0%	0,5%	1.464,2	2,2%	3,6%	26,3	3,9%
64	Postes et télécommunications	22,6	18,2	1,5%	-0,9%	1.560,2	2,3%	6,0%	71,0	8,1%
6567	Banques, assurances	28,3	37,5	3,1%	1,2%	2.500,0	3,7%	3,5%	48,3	3,3%
7095	Autres services	261,3	471,5	39,2%	2,6%	27.287,0	40,3%	3,2%	42,6	1,4%
7074	Immobilier, location, informatique, etc.	38,9	140,2	11,6%	5,7%	14.652,4	21,6%	4,5%	74,3	-0,3%
75	Administration publique, assurance sociale	73,6	76,0	6,3%	0,1%	3.435,3	5,1%	1,1%	33,1	1,8%
80	Enseignement	44,9	69,3	5,8%	1,9%	2.770,2	4,1%	1,6%	30,7	0,4%
85	Santé et action sociale	54,7	124,3	10,3%	3,6%	4.023,3	5,9%	3,8%	24,1	1,0%
9093	Autres services collectifs et personnels	35,5	51,0	4,2%	1,6%	2.336,9	3,4%	1,4%	34,1	0,7%
95	Services domestiques	13,6	10,7	0,9%	-1,0%	69,0	0,1%	-1,3%	4,9	0,7%

1) en millions EUR, aux prix et taux de change courants

2) en EUR, aux prix et taux de change de 1995

3) en EUR, aux prix et taux de change courants

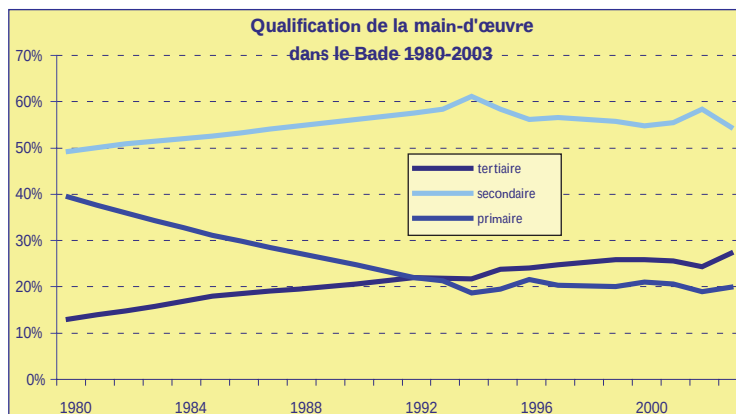
4.1.2 Commerce extérieur

Comptant en général plus de 20 salariés, les entreprises de l'industrie de transformation badoise ont réalisé en 2003 un chiffre d'affaires de 48,1 milliards d'euros, dont 16,9 milliards à l'étranger, ce qui représente un taux d'exportation de 35,1 %. Les données disponibles ne permettent malheureusement pas de procéder à une répartition par pays des chiffres d'affaires réalisés à l'étranger.

4.1.3 Qualification de la main-d'œuvre

Dans son enquête sur la force de travail (Labour Force Survey), Eurostat répartit la formation de la main-d'œuvre sur trois niveaux. On constate que dans le Bade, en 2003, environ un quart de la main-d'œuvre disposaient d'un haut niveau de qualification (tertiaire). La majorité (54 %) présentait un niveau de qualification moyen (secondaire), 19 % avaient un niveau de qualification bas (primaire). Globalement, la répartition en pourcentage entre les trois différents niveaux de qualification est relativement similaire dans le Bade, le Palatinat du Sud, l'Alsace et la Suisse du Nord-ouest.

Depuis 1980, l'évolution du niveau de qualification dans le Bade affiche une augmentation continue du nombre de la main-d'œuvre ayant une formation tertiaire, passant de 12,5 % en 1980 à 26,7 % en 2003. Sur la même période, la proportion d'actifs avec une formation secondaire a augmenté d'environ 5 points de pourcentage. Le change-



Note : Répartition par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre
Source : Eurostat Labour Force Survey 2003

ment le plus marquant s'est produit au niveau des qualifications primaires dont le taux est passé de 38,8 % en 1980 à 19,4 % en 2003. Cette évolution montre bien que les entreprises ont de moins en moins besoin d'activités dites « simples », ces dernières ayant été automatisées (pour les explications concernant les niveaux de qualification, voir chapitre 6.2.1 VII).

4.1.4 Entreprises

En 2001, le Bade comptait 103 024 entreprises, 97,4 % employant moins de 50 personnes assujetties à l'assurance sociale obligatoire. Seules 425 entreprises comptaient au moins 250 employés assujettis à l'assurance sociale obligatoire. Les 2 296 entreprises restantes employaient entre 50 et 249 personnes. Ces chiffres incluent également les entreprises sans salariés assujettis à l'assurance sociale obligatoire, par exemple les entreprises individuelles.

Dans le Bade, le nombre de créations d'entreprises a chuté de 4 002 en 1997 à 1 777 en 2002. 1999 était une année faste, avec 5 189 créations d'entreprises. Le nombre de créations d'entreprises est entre-temps reparti à la hausse (entre autres du fait des nouvelles possibilités pour s'établir à son compte, par exemple les « Ich-AG »).

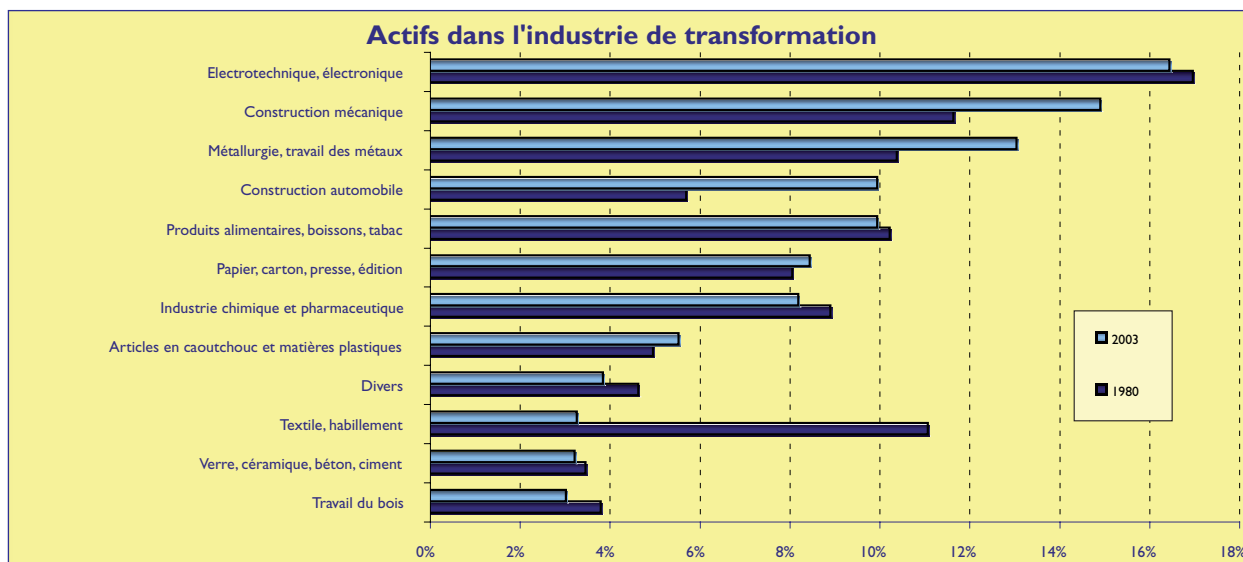


Photo : Regierungspräsidium Freiburg

4.2 Marché de l'emploi

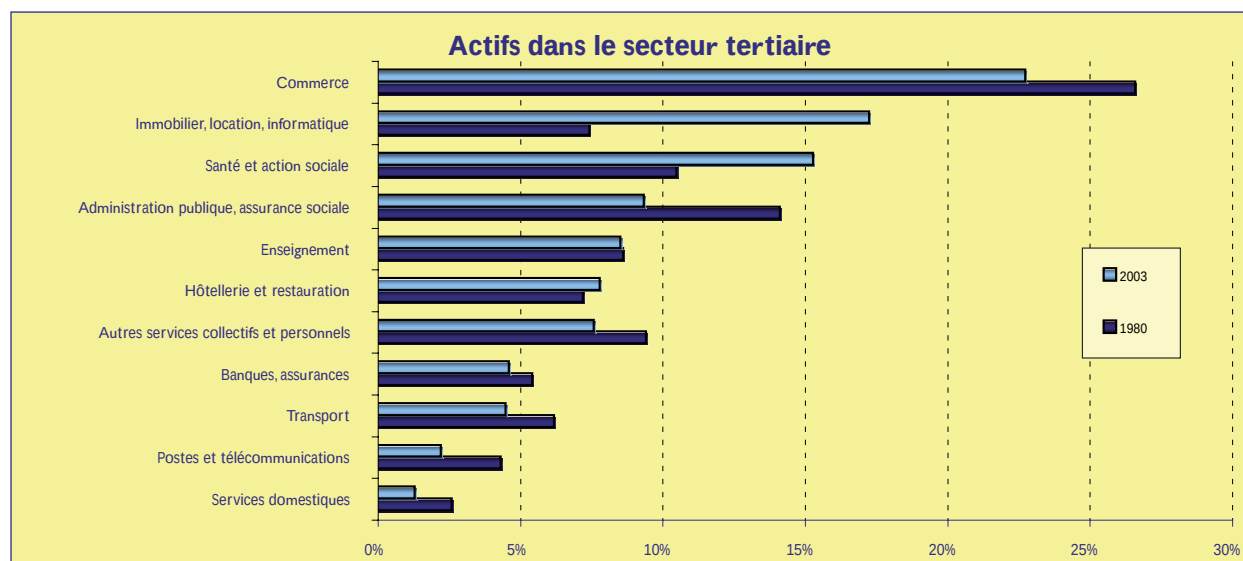
4.2.1 Nombre et structure des actifs

En 2003, le Bade comptait 1,204 million d'actifs au lieu de travail, dont 24 % travaillaient dans l'industrie de transformation. Près de 44 % des actifs dans l'industrie de transformation travaillent dans la métallurgie, la construction mécanique et la branche « électrotechnique, électronique », ce qui représente 128 200 personnes.



Note : Répartition en % entre les branches de l'industrie de transformation
Source : BAK Basel Economics, INSEE

67,4 % des actifs travaillent dans le secteur tertiaire. Le commerce de gros et de détail propose 15,3 % des emplois. La branche de l'hôtellerie et de la restauration se distingue en fournissant 5,3 % des emplois. La gastronomie badoise est réputée la meilleure d'Allemagne. Le grand nombre de Suisses qui fréquentent les restaurants situés à proximité de la frontière est un indice révélateur de l'excellent rapport qualité/prix. A cela s'ajoute le paysage et les loisirs proposés en Forêt-Noire, par exemple l'Europapark à Rust. De ce fait, la région est un lieu d'excursion très apprécié. Les nuitées dans les lieux de cure thermique constituent également un facteur de poids. Dans le conglomerat « autres services », la branche « immobilier, location, informatique, etc. » est le principal pourvoyeur d'emplois, suivie de la santé et de l'action sociale.



Note : Répartition en % entre les branches du secteur tertiaire
Source : BAK Basel Economics, INSEE

Entre 1980 et 2003, le nombre d'actifs dans le Bade a augmenté en moyenne de 0,8 % par an. Le total des heures travaillées mesuré en millions d'heures est par contre resté constant. Dans le secteur industriel, le nombre d'actifs est passé de 321 100 à 288 300 personnes (-0,5 % par an), la plus touchée ayant été l'industrie textile (-5,6 %). La construction automobile se démarque en affichant une croissance tendancielle de 2,0 %. Le secteur tertiaire a quant à lui enregistré une croissance tendancielle de 1,9 %. La branche « immobilier, location, informatique, etc. » a connu la plus forte augmentation du nombre d'actifs. La branche de la santé et de l'action sociale est également au nombre de celles qui ont créé un grand nombre de nouveaux emplois entre 1980 et 2003.



Photo : Regierungspräsidium Freiburg

Dans le Bade, le taux d'activité, lequel est déterminé à partir de la population active (= actifs au lieu de résidence plus les personnes sans emploi) par rapport à la population totale entre 15 et 65 ans, était de 74,7 % pour l'année 2003. La région se situe ainsi à peu près dans la moyenne du Rhin Supérieur (74,0 %). Le taux d'activité des hommes (80,3 %) était supérieur à celui des femmes (68,1 %). Pour ce qui est de la répartition hommes-femmes, les taux du Bade se situent également dans la moyenne du Rhin Supérieur.

En 2003, le Bade comptait 1,121 million d'actifs domiciliés dans la région, dont 116 400 non-salariés, ce qui représente un taux d'emploi non-salarié de 10,4 % et donc un taux d'emploi salarié de 89,6 %.

Taux d'emploi non-salarié Bade

	Population active occupée	Non-salariés	Proportion en % du total	Salariés	Proportion en % du total
Total	1.120.817	116.434	10,4%	1.004.383	89,6%
Hommes	611.431	84.652	13,8%	526.780	86,2%
Femmes	510.186	31.782	6,2%	478.404	93,8%

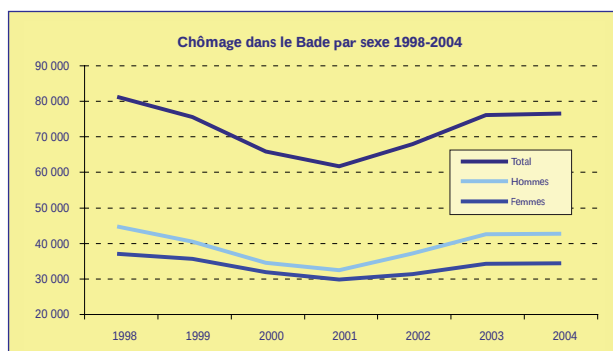
Source : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg

Sur 1,121 million d'actifs, environ 55 % étaient de sexe masculin (611 400), le taux d'emploi non-salarié (13,8 %) étant environ deux fois supérieur à celui des femmes.

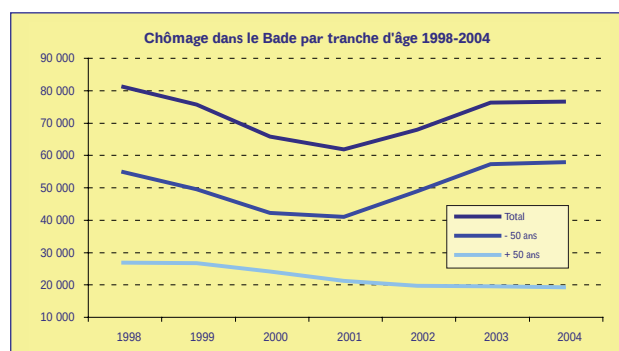
Dans le Bade, les étrangers représentaient en 2003 11,2 % de la population active, soit un taux relativement élevé comparé à celui de l'Alsace. On notera toutefois à cet égard que les enfants nés en Allemagne de parents étrangers, n'obtiennent pas la nationalité allemande. En Alsace, ces enfants deviennent automatiquement français en vertu du principe de territorialité.

4.2.2 Chômage

Dans le Bade, le nombre de chômeurs est passé entre 1998 et 2004 de 80 536 à 76 055 personnes. Le taux de chômage par rapport à l'ensemble de la population active, c'est-à-dire les actifs et les personnes sans emploi, a chuté de 7,3 % en 1998 à 6,2 % en 2004. La période prise en considération peut être divisée en deux parties. Les années 1998 à 2001 ont en effet connu une diminution du nombre de chômeurs, à raison de 19 400 personnes. Le taux a baissé pour s'établir à 5,1 %. La période de 2001 à 2004 a par contre subi une hausse du chômage d'environ 14 900 personnes. Les années de récession 2002 et 2003 ont certes été suivies d'une reprise de la croissance en 2004, mais cette relance a été trop modérée pour empêcher l'évolution à la hausse du nombre de demandeurs d'emplois. Avec un taux de chômage actuel de 6,2 %, le Bade est en assez bonne posture par rapport à d'autres régions allemandes. Le Bade-Wurtemberg et la Bavière affichent les taux de chômage les plus bas d'Allemagne. Le Bade étant économiquement ancré dans le Land du Bade-Wurtemberg, il contribue au taux de chômage modéré dans ce Land. Globalement, on constate que l'espace du Rhin Supérieur présente une certaine tendance à la convergence, ce qui serait une conséquence logique d'un marché de l'emploi homogène. On constate une plus grande similitude entre les taux de chômage du Bade, du Palatinat du Sud, de l'Alsace et de la Suisse du Nord-ouest qu'entre ceux du Bade et du reste de l'Allemagne.



Source : Bundesagentur für Arbeit



Source : Bundesagentur für Arbeit

En examinant l'évolution du chômage par sexe, on notera qu'entre 1998 et 2004 le recul en pourcentage a été globalement plus marqué pour les femmes. De 1998 à 2001, la baisse a certes été plus forte pour les hommes, mais il en a été de même de l'augmentation (en %) entre 2001 et 2004.

Concernant l'évolution par tranche d'âge, on constate qu'entre 1998 et 2004, la baisse du chômage n'a concerné que les actifs de 50 ans et plus. Durant la même période, les moins de 50 ans ont même subi une augmentation du chômage, notamment entre 2001 et 2004. Le nombre de demandeurs d'emplois a en effet augmenté de plus de 40 % chez les plus jeunes, alors qu'en parallèle il reculait de 10 % chez les plus âgés. Cet état de faits ne signifie pas que la génération des plus de 50 ans n'est pas touchée par le chômage. Confrontés à des risques de licenciement, un grand nombre de travailleurs plus âgés optent pour un départ à la retraite anticipé ou bénéficient de l'aide sociale, auxquels cas ils ne sont plus considérés comme chômeurs.

5. Suisse du Nord-ouest



5.1 Données économiques

5.1.1 Secteurs économiques

En 2003, la Suisse du Nord-ouest a affiché un produit intérieur brut de 55,7 milliards d'euros, dont 26,3 % proviennent de l'industrie de transformation. Comme l'indique le tableau ci-dessous, la principale branche de l'industrie de transformation est de loin l'industrie chimique et pharmaceutique. Elle contribue en effet à raison d'environ 39 % à la valeur ajoutée de l'industrie de transformation. Dans la Suisse du Nord-ouest, l'industrie chimique et pharmaceutique est traditionnellement une branche de premier plan. Des groupes tels que Roche et Novartis sont réputés dans le monde entier. Suite à diverses restructurations, sont apparus des noms tels que Syngenta, Ciba Spécialités Chimiques, Clariant, la société hollandaise DSM, de même qu'un grand nombre d'entreprises en plein développement, initialement issues de scissions partielles de sociétés multinationales (par exemple Actelion ou Basilea Pharmaceutica). Il convient également de citer la branche « électrotechnique, électronique » qui représente 3,9 % du produit intérieur brut. Le secteur tertiaire réalise 64 % du produit intérieur brut. Les principales branches sont l'« immobilier, location et informatique comprises » (16,4 %), l'administration publique y compris l'assurance sociale (10,8 %), le commerce (10,8 %), de même que les banques et les assurances (9,0 %). La Suisse du Nord-ouest,

notamment la ville de Bâle, est depuis toujours un haut lieu des services financiers, avec en tête l'UBS dont l'un des deux sièges se trouve à Bâle. La région compte également des succursales du Credit Suisse, ainsi que diverses petites et moyennes banques. Dans le domaine des assurances, les sociétés les plus réputées sont la Bâloise et Helvetia Patria. Ces dernières années, la place financière bâloise a toutefois perdu du terrain en faveur de Zurich.



Photo : Stadtmaking Basel

De 1980 à 2003, le produit intérieur brut réel (corrigé de l'influence des prix) de la Suisse du Nord-ouest a évolué à la hausse, avec un taux de croissance moyen de 1,5 % par an. Il s'agit de l'augmentation la moins prononcée de toutes les régions du Rhin Supérieur. L'augmentation correspondante dans l'industrie de transformation a été de 1,3 %. Dans le secteur industriel, le record en termes de croissance tendancielle a été atteint par l'industrie chimique et pharmaceutique (4,7 %), d'où son importance déterminante pour la Suisse du Nord-ouest, tant en termes de taille que de dynamique. Dans le secteur tertiaire, entre 1980 et 2003, la valeur ajoutée réelle a augmenté en moyenne de 1,9 % par an. Les branches ayant affiché la plus forte croissance tendancielle étaient les postes et télécommunications (3,8 %), ainsi que la branche « immobilier, location et informatique comprises » (3,3 %). Sur la même période, on constate une tendance au repli de l'hôtellerie et de la restauration (-0,2 %). Du fait d'un niveau élevé des prix, les clients fréquentent beaucoup les établissements des régions voisines, à savoir le Bade et l'Alsace.

Suisse du Nord-ouest		Actifs				Données économiques				
NOGA/ NACE	Branches	Actifs en 1 000	Actifs en 1 000	Proportions par branche	Croissance tendancielle p.a. Actifs	PIB nominal et valeur ajoutée nominale ¹⁾	Proportions par branche	Croissance tendancielle p.a. PIB réel et valeur ajoutée réelle ²⁾	Productivité horaire nominale ³⁾	Croissance tendancielle p.a. Productivité horaire réelle
		1980	2003	2003	1980-2003	2003	2003	1980-2003	2003	1980-2003
GW	Economie globale	609,2	734,1	100,0%	0,8%	55.692,1	100,0%	1,5%	48,4	1,3%
105	Secteur primaire	31,4	22,1	3,0%	-1,5%	567,0	1,0%	-1,0%	12,2	1,3%
1045	Secteur secondaire	273,3	219,7	29,9%	-0,9%	19.721,1	35,4%	1,1%	53,2	2,3%
1014	Industries extractives	0,8	0,7	0,1%	-0,7%	83,1	0,1%	-1,3%	70,4	-0,5%
1537	Industrie de transformation	201,6	160,1	21,8%	-1,0%	14.669,5	26,3%	1,3%	54,3	2,4%
1516	Produits alimentaires, boissons, tabac	11,6	12,4	1,7%	0,3%	1.061,1	1,9%	0,3%	53,0	0,2%
1719	Textile, habillement	17,7	3,0	0,4%	-7,4%	109,6	0,2%	-7,5%	22,5	0,2%
20	Travail du bois	7,0	6,2	0,8%	-0,5%	317,4	0,6%	0,2%	31,0	0,9%
2122	Papier, carton, presse, édition	16,5	14,7	2,0%	-0,5%	1.020,9	1,8%	0,1%	42,0	0,7%
2324	Industrie chimique et pharmaceutique	38,4	31,0	4,2%	-0,9%	5.698,3	10,2%	4,7%	106,9	5,6%
25	Articles en caoutchouc et matières plastique	5,1	6,2	0,8%	0,8%	474,6	0,9%	0,7%	44,6	-0,1%
26	Verre, céramique, béton, ciment etc.	6,1	3,6	0,5%	-2,3%	246,6	0,4%	-3,4%	41,5	-0,9%
2728	Métallurgie, travail des métaux	26,1	22,8	3,1%	-0,6%	1.581,8	2,8%	0,2%	41,3	1,0%
29	Construction mécanique	23,4	21,1	2,9%	-0,5%	1.568,5	2,8%	0,7%	43,7	1,2%
3033	Electrotechnique, électronique	41,9	31,7	4,3%	-1,2%	2.151,0	3,9%	0,5%	39,9	1,8%
3435	Construction automobile	2,1	2,1	0,3%	-0,1%	127,1	0,2%	-1,7%	35,3	-1,6%
3637	Autres industries de transformation	5,8	5,5	0,7%	-0,2%	312,5	0,6%	-0,2%	34,0	0,2%
4041	Production d'énergie et d'eau	5,0	6,1	0,8%	0,9%	1.785,1	3,2%	0,8%	171,8	0,0%
45	Bâtiment	65,9	52,9	7,2%	-1,0%	3.183,4	5,7%	0,5%	35,9	2,3%
5095	Secteur tertiaire	304,5	492,2	67,1%	2,1%	35.561,3	63,9%	1,9%	48,5	0,5%
5052	Commerce	117,7	112,4	15,3%	-0,2%	5.987,9	10,8%	0,6%	31,6	0,9%
55	Hôtellerie et restauration	32,4	32,5	4,4%	0,0%	1.213,6	2,2%	-0,2%	27,0	0,6%
6063	Transports	24,4	38,9	5,3%	2,1%	2.434,0	4,4%	1,8%	41,4	0,9%
64	Postes et télécommunications	8,4	14,2	1,9%	2,3%	1.375,3	2,5%	3,8%	61,4	1,8%
6567	Banques, assurances	20,0	26,3	3,6%	1,2%	4.996,5	9,0%	2,0%	111,7	0,5%
7095	Autres services	101,7	267,9	36,5%	4,3%	19.553,9	35,1%	2,4%	52,4	-0,7%
7074	Immobilier, location, informatique, etc.	26,8	84,5	11,5%	5,1%	9.126,1	16,4%	3,3%	70,1	-1,2%
75	Administration publique, assurance sociale	11,2	23,5	3,2%	3,3%	6.011,7	10,8%	1,8%	168,6	-0,4%
80	Enseignement	17,8	43,9	6,0%	4,0%	623,3	1,1%	2,0%	10,4	-1,4%
85	Santé et action sociale	31,8	82,9	11,3%	4,3%	2.829,8	5,1%	2,2%	27,0	-0,4%
9093	Autres services collectifs et personnels	11,9	28,0	3,8%	3,8%	875,5	1,6%	1,1%	22,7	-0,6%
95	Services domestiques	2,1	5,2	0,7%	3,9%	87,6	0,2%	0,9%	23,1	-2,5%

1) en millions EUR, aux prix et taux de change courants

2) en EUR, aux prix et taux de change de 1995

3) en EUR, aux prix et taux de change courants

Source : BAK Basel Economics, Office fédéral de la statistique

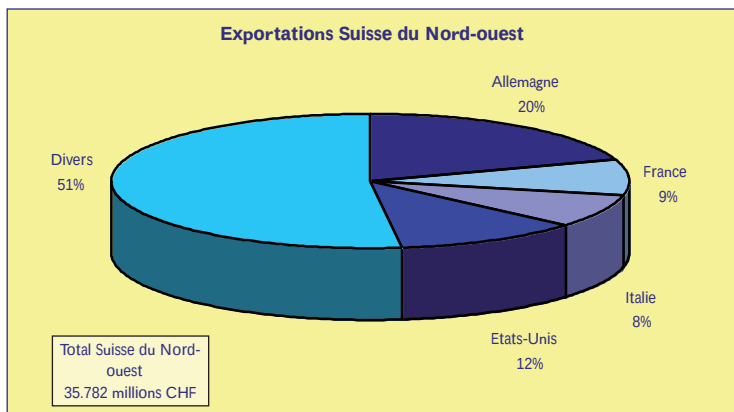
Dans la Suisse du Nord-ouest, la valeur ajoutée par heure de travail est de 48,40 euros, soit la valeur la plus élevée du Rhin Supérieur. Là également, l'industrie chimique et pharmaceutique ne manque pas de se distinguer en affichant une productivité horaire d'environ 107 euros. En comparaison avec le Bade (70,50 euros/heure), l'Alsace (65,50 euros/heure) ou le Palatinat du Sud (68,80 euros/heure), l'industrie chimique et pharmaceutique de la Suisse du Nord-ouest, est extrêmement productive, une situation liée au poids du secteur pharmaceutique. La productivité horaire est également remarquable dans la production d'énergie et d'eau (171,80 euros/heure), de même que dans le secteur des banques et des assurances (111,70 euros/heure).

Entre 1980 et 2003, la valeur ajoutée réelle (corrigée de l'influence des prix) par heure de travail (productivité horaire) a augmenté en moyenne de 1,3 %. C'est une nouvelle fois l'industrie chimique et pharmaceutique qui occupe le devant de la scène, avec une hausse de productivité moyenne annuelle de 5,6 %, une hausse qui s'est produite en partie au détriment des emplois. Le nombre des actifs est passé de 38 400 en 1980 à 31 000 en 2003.



5.1.2 Commerce extérieur

En 2003, l'industrie de la Suisse du Nord-ouest a exporté des marchandises pour une valeur de 45,6 milliards CHF (30,0 milliards d'euros), dont près de 58 % vers l'UE des 15 (UE sans les nouveaux Etats membres). La principale destinataire des produits de la Suisse du Nord-ouest est l'Allemagne, avec 19,7 % des exportations en 2003. Elle est suivie des Etats-Unis (11,6 %), de la France (8,7 %) et de l'Italie (8,1 %). La Suisse du Nord-ouest a pour l'essentiel exporté des produits chimiques et autres produits apparentés, notamment pharmaceutiques. 28,8 milliards de CHF (18,9 milliards d'euros), soit 63,3 % du total des exportations provenaient de ce groupe de marchandises. 15,2 % ont été exportés en Allemagne, 12,4 % aux Etats-Unis, 9,3 % en Italie et 9,1 % en France. Le deuxième groupe de marchandises le plus important était les machines et appareils, lequel représentait un volume de 7,9 milliards de CHF (5,2 milliards d'euros), soit 17,3 % des exportations. 23,9 % des exportations de ce groupe de marchandises étaient livrées à l'Allemagne, 9,0 % aux Etats-Unis et 6,7 % à la France. Selon des estimations de BAK Basel Economics, le taux d'exportation était de 66,3 % en 2003. Grâce aux entreprises chimiques et pharmaceutiques, la Suisse du Nord-ouest est la région du Rhin Supérieur qui présente le taux d'exportation le plus élevé.

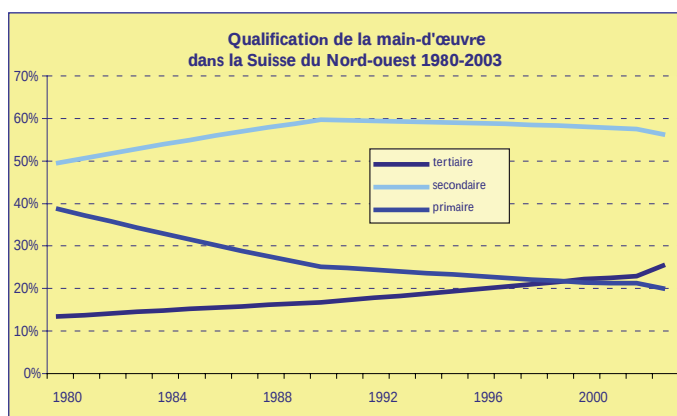


Note : Répartition entre les pays destinataires des exportations
Source : Direction générale des douanes

5.1.3 Qualification de la main-d'œuvre

Dans son enquête sur la force de travail (Labour Force Survey), Eurostat répartit la formation de la main-d'œuvre sur trois niveaux. On constate que dans la Suisse du Nord-ouest, en 2003, un quart de la main-d'œuvre disposait d'un haut niveau de qualification (tertiaire). La majorité (55,7 %) présentait un niveau de qualification moyen (secondaire), 19,5 % avaient un bas niveau de qualification (primaire). Globalement, la répartition en pourcentage entre les trois différents niveaux de qualification est relativement similaire dans le Bade, le Palatinat du Sud, l'Alsace et la Suisse du Nord-ouest.

Depuis 1980, l'évolution du niveau de qualification dans la Suisse du Nord-ouest affiche une augmentation continue du nombre de la main-d'œuvre ayant une formation tertiaire, passant de 12,9 % en 1980 à 24,8 % en 2003. Sur la même période, la proportion d'actifs avec une formation secondaire a augmenté d'environ 7 points de pourcentage. Le changement le plus marqué s'est produit au niveau des qualifications primaires dont le taux est passé de 38,2 % en 1980 à 19,5 % en 2003. Ces dernières années, tout comme dans les autres régions du Rhin Supérieur, le niveau moyen de qualification dans la Suisse du Nord-ouest a beaucoup augmenté (pour les explications concernant les niveaux de qualification, voir chapitre 6.2.1 VII).



Note : Répartition par rapport à l'ensemble de la main-d'œuvre
Source : Eurostat Labour Force Survey 2003

5.1.4 Entreprises

En 2001, la Suisse du Nord-ouest comptait 53 615 entreprises, dont 97,1 % employaient moins de 50 personnes. 255 entreprises comptaient au moins 250 salariés, 39 d'entre elles totalisant plus de 1000 salariés. Les 1 281 sociétés restantes comptaient entre 50 et 249 salariés. Les chiffres incluent également les entreprises sans salariés, par exemple les entreprises individuelles.

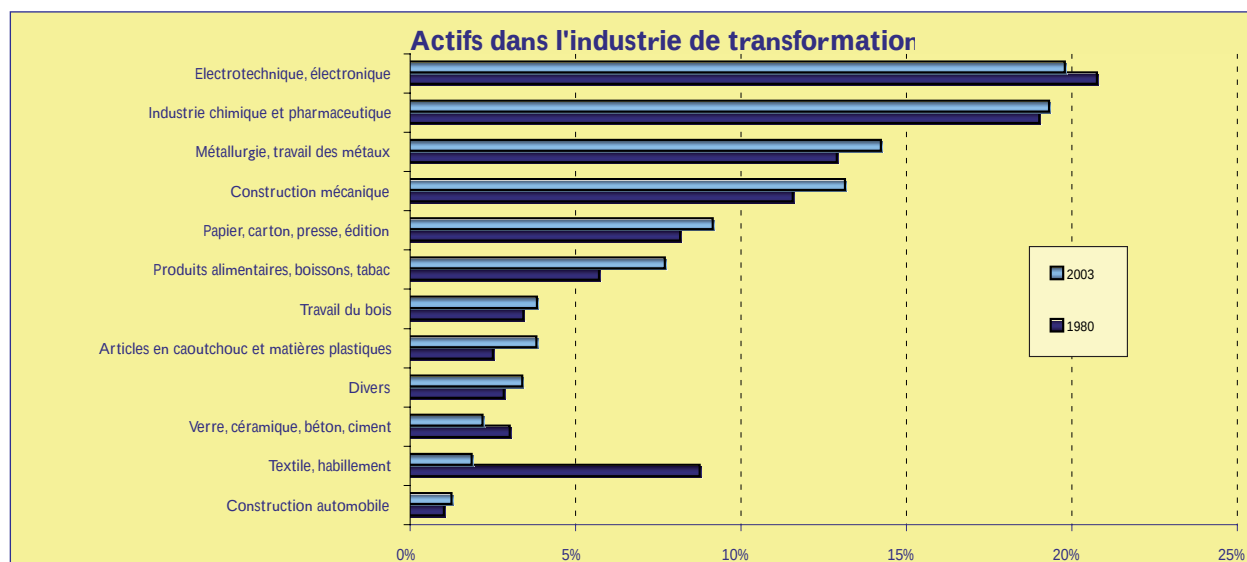
Dans la Suisse du Nord-ouest, le nombre de créations d'entreprises en 2002 était légèrement supérieur à celui de 1997 (respectivement 5 093 et 4 875). En parallèle, on a toutefois constaté une légère augmentation des procédures d'insolvabilité (1 581 en 2002).



5.2 Marché de l'emploi

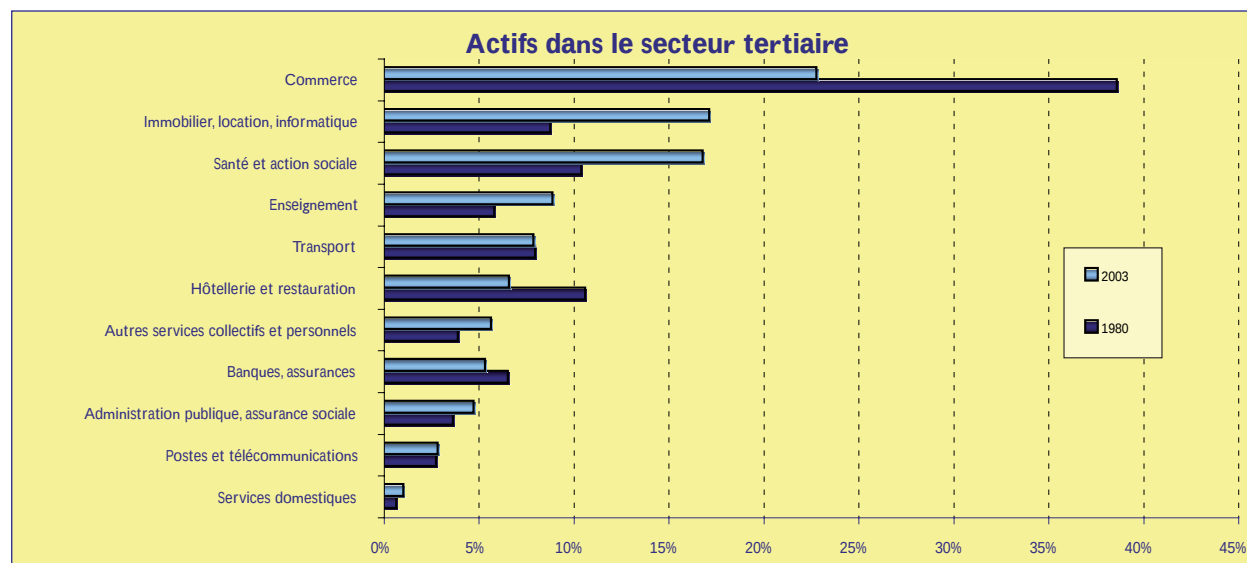
5.2.1 Nombre et structure des actifs

En 2003, la Suisse du Nord-ouest comptait près de 734 100 actifs au lieu de travail, dont 21,8 % dans l'industrie de transformation. Seuls 4,2 % des actifs travaillaient dans l'industrie chimique et pharmaceutique, laquelle joue pourtant un rôle déterminant en termes de valeur ajoutée. Ils étaient encore 6,3 % en 1980. Outre l'industrie chimique et pharmaceutique, la branche « électrotechnique, électronique » est le deuxième grand employeur. Près de 39 % des emplois de l'industrie de transformation sont mis à disposition par ces deux branches.



Note : Répartition en % entre les branches de l'industrie de transformation
Source : BAK Basel Economics

67,1 % des actifs travaillent dans le secteur tertiaire. Le principal employeur est le commerce (15,3 % des emplois), suivi de la branche « immobilier, location, informatique, etc. » (11,5 %), puis de la santé et de l'action sociale (11,3 %). Les transports regroupent 5,3 % des actifs, un chiffre dû à la présence de sociétés réputées telles que DHL et Panalpina. En 2003, les services financiers, un secteur de premier plan en termes de valeur ajoutée, n'ont toutefois fourni que 3,6 % des emplois, ceci en raison de leur forte productivité.



Note : Répartition en % entre les branches du secteur tertiaire
Source : BAK Basel Economics

Entre 1980 et 2003, le nombre d'actifs dans la Suisse du Nord-ouest a augmenté en moyenne de 0,8 % par an. Sur la même période, le total des heures travaillées mesuré en millions d'heures n'a évolué à la hausse que de 0,2 %. Dans cette région également, l'augmentation du nombre d'emplois est allée de pair avec une réduction du temps de travail par actif. Le temps de travail hebdomadaire réglementaire est certes encore de 42 heures, avec 20 jours de congés payés, mais certaines entreprises sont plus généreuses en matière de congés. Globalement, le temps de travail annuel dans le cadre d'un emploi à temps complet reste nettement plus élevé qu'en l'Alsace, dans le Palatinat du Sud et le Bade.

Dans le secteur industriel, le nombre d'actifs est passé de 201 600 en 1980 à 160 100 en 2003, ce qui correspond à une croissance tendancielle de -1,0 %. Au cours de la période sous revue, l'industrie chimique et pharmaceutique a perdu 7 400 emplois. Le secteur tertiaire a par contre affiché une croissance tendancielle de 2,1 %. La croissance de l'emploi a été particulièrement élevée dans les sous-branches du conglomerat des « autres services » (4,3 %), notamment pour l'« immobilier, location et informatique comprises » (5,1 %).

Dans la Suisse du Nord-ouest, le taux d'activité, lequel est déterminé à partir de la population active (= actifs au lieu de résidence plus les personnes sans emploi) par rapport à la population totale entre 15 et 65 ans, a été de 79,2 % pour l'année 2003, à savoir un taux nettement supérieur à la moyenne du Rhin Supérieur (74,0 %). Le taux d'activité des hommes (87,7 %) était supérieur à celui des femmes (70,6 %). Pour ce qui est de la répartition hommes-femmes, les taux de la Suisse du Nord-ouest se situent également très nettement au-dessus de la moyenne du Rhin Supérieur. Il est néanmoins difficile de tirer des conclusions à cet égard du fait des différences entre les méthodes de collecte de données appliquées dans chacune des régions.

En 2000, la Suisse du Nord-ouest comptait 683 000 actifs domiciliés dans la région, dont 97 000 non-salariés, ce qui représente un taux d'emploi non-salarié de 14,2 %. Ce taux est le plus élevé des régions qui disposent de données relatives à cet aspect. 85,8 % des actifs mentionnés ci-dessus étaient donc salariés. Sur les 683 000 actifs, 56,5 % (386 000) étaient de sexe masculin. Ces derniers présentaient un taux d'emploi non-salarié de 17,2 %, soit un taux supérieur d'environ 70 % à celui des femmes.



Photo : Stadmarketing Basel

20,3 % des 683 000 actifs étaient des étrangers. La Suisse du Nord-ouest est la région du Rhin Supérieur qui compte le plus d'étrangers. Seuls 2,3 % des actifs sont des Allemands, 0,4 % des Français. Ces taux extrêmement bas reflètent le fait qu'en règle générale, avant l'entrée en vigueur des Accords bilatéraux I entre la Suisse et l'UE, les Allemands et les Français vivant à proximité de la frontière n'obtenaient pas de permis de séjour, mais simplement des permis de frontaliers. Seules les personnes non domiciliées près de la frontière avant l'embauche pouvaient bénéficier d'un permis de séjour.

Taux d'emploi non-salarié Suisse du Nord-ouest

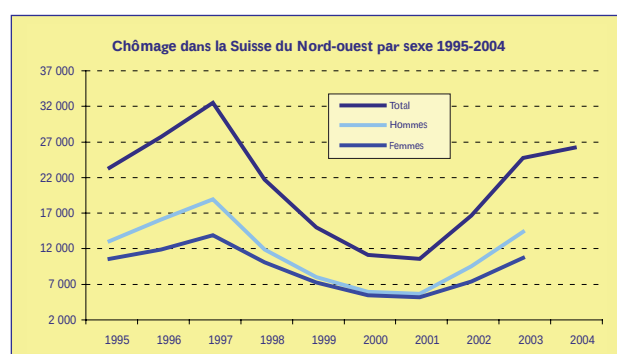
	Population active occupée	Non-salariés	Proportion en % du total	Salariés	Proportion en % du total
Total	682.695	96.974	14,2%	585.721	85,8%
Hommes	385.968	66.219	17,2%	319.749	82,8%
Femmes	296.727	30.755	10,4%	265.972	89,6%

Source : Office fédéral de la statistique

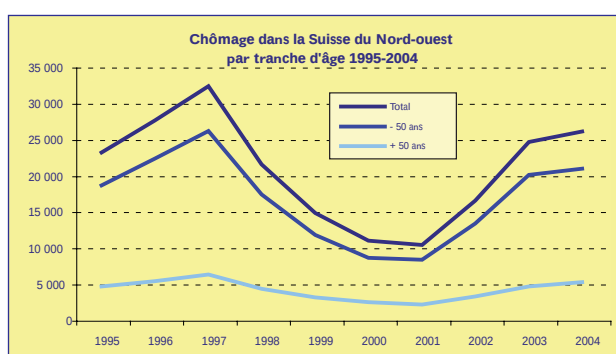
5.2.2 Chômage

La phase de faiblesse conjoncturelle au milieu des années 90 est allée de paire avec un pic transitoire, atteint en 1997, du taux de chômage dans la Suisse du Nord-ouest. 32 250 personnes étaient sans emploi, ce qui représente un taux de chômage de 4,7 %. A des fins de comparaison avec les autres régions du Rhin Supérieur, ce chapitre porte particulièrement sur les années 1998 à 2004.

Dans la Suisse du Nord-ouest, entre 1998 et 2004, le nombre de chômeurs a augmenté pour passer de 21 443 à 25 960 personnes. Le taux de chômage est passé de 3,2 % à 3,7 %. La période sous revue peut être divisée en deux parties. De 1998 à 2001, le chômage a régressé d'environ 11 100 personnes. Le taux de chômage est passé de 3,2 % à 1,5 %. Les années de récession ont certes été suivies d'une relance en 2004, mais le taux de croissance du produit intérieur brut réel s'est avéré trop modéré pour empêcher une évolution à la hausse du nombre de demandeurs d'emploi. De 2001 à 2004, ont été comptés près de 15 600 demandeurs d'emploi supplémentaires. Le taux de chômage a atteint les 3,7 % mentionnés ci-dessus.



Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)



Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)

Par rapport aux autres régions du Rhin Supérieur, la Suisse du Nord-ouest occupe une position particulière en matière de chômage. En 2004, son taux de chômage est environ deux fois moins élevé que celui de l'Alsace, du Palatinat du Sud et du Bade. Cette situation est particulièrement remarquable car la région compte environ 60 000 travailleurs frontaliers en provenance d'Alsace et du Bade. Au plan statistique, le Sud du Bade et le Sud de l'Alsace présenteraient donc un taux de chômage plus élevé si une partie des actifs n'avaient pas la possibilité de travailler dans la Suisse du Nord-ouest.

En examinant l'évolution du chômage par sexe, on constate qu'entre 1998 et 2003, la hausse du chômage a été moins marquée pour les femmes. De 1998 à 2001, le nombre de chômeurs a baissé d'environ 50 % pour les deux sexes. Entre 2001 et 2003, le chômage des femmes a augmenté de 113 %, l'augmentation ayant été de 160 % pour les hommes.

Concernant l'évolution par tranche d'âge, on notera qu'entre 1998 et 2004, le chômage a augmenté de manière similaire chez les actifs de 50 ans et plus et les actifs de moins de 50 ans, à savoir environ 20 % pour les deux groupes. De 1998 à 2001, la baisse du chômage s'est également répartie de manière homogène entre les jeunes actifs et les plus âgés. De 2001 à 2004, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté d'environ 150 % dans les deux tranches d'âge. On peut en conclure qu'en Suisse, les possibilités de retraite anticipée sont plutôt limitées ou qu'elles ne sont pas véritablement mises à profit. Tel n'est pas le cas dans le Palatinat du Sud ou le Bade, deux régions où le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a même baissé entre 2001 et 2004. En Suisse, le départ effectif à la retraite (non pas l'âge prévu) est plus tardif qu'en Allemagne ou en France.



6. Documentation

6.1 Structures politiques et administratives / Cartes

I. Structures politiques et administratives

Alsace

Dans le cadre du « Profil Régional du Rhin Supérieur », le terme « Alsace » correspond au plan politique et administratif à la Région Alsace, avec les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, lesquels sont composés d'arrondissements.

Palatinat du Sud

Le Palatinat du Sud est composé des Kreise Germersheim, Landau in der Pfalz, Südliche Weinstrasse et des Communautés de communes Dahner Felsenland et Hauenstein (en tant que partie intégrante du Kreis Südwestpfalz). Selon les données disponibles, certains des indicateurs utilisés dans le « Profil Régional du Rhin Supérieur » ont été calculés sans prendre en compte le Dahner Felsenland et Hauenstein. Au chapitre 6.2.1 « Indicateurs », les indicateurs du Palatinat du Sud qui incluent les deux Communautés de communes sont pourvus d'un exposant « 1 ».

Bade

Au niveau politique et administratif, le Bade correspond aux Kreise Waldshut, Lörrach, Breisgau-Hochschwarzwald, Freiburg, Emmendingen, Ortenau, Rastatt, Baden-Baden, Karlsruhe (Stadtkreis), Karlsruhe (Landkreis).

Suisse du Nord-ouest

La Suisse du Nord-ouest est composée des Cantons d'Argovie, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Jura et Soleure.

II. Cartes

Structures politiques et administratives (carte p. 9)

La carte présente les arrondissements alsaciens, les Départements du Haut-Rhin et Bas-Rhin, les Kreise allemands, le Dahner Felsenland et Hauenstein en tant que partie intégrante du Kreis Südwestpfalz et les cantons de la Suisse du Nord-ouest.

Situation centrale en Europe de l'Ouest et en Europe centrale (carte p. 13)

La carte présente la situation centrale du Rhin Supérieur en Europe de l'Ouest et centrale par trois différents cercles d'un rayon de 390 km, 550 km et 670 km autour de l'espace sus-mentionné.

Infrastructure des transports (carte p. 15)

La carte localise les aéroports de Bâle-Mulhouse-Fribourg, Colmar-Houssen, Strasbourg-Entzheim, Baden-Airport Karlsruhe/Söllingen et Lahr, ainsi que les ports rhénans de Strasbourg, Colmar/Neuf-Brisach, Sud de l'Alsace, Germersheim, Wörth, Karlsruhe, Kehl, Breisach, Weil am Rhein, Bâle et Rheinfelden. Sur la carte figurent également les autoroutes et les principales lignes ferroviaires.

Flux de frontaliers (carte p. 23)

La carte présente uniquement les flux de frontaliers vers la région étrangère voisine, sans indiquer le nombre de personnes qui vivent dans le Palatinat du Sud et vont travailler dans le Bade et vice versa.

6.2 Sources et méthodes

6.2.1 Indicateurs

I. Chômage

Indicateurs

Chômeurs (nombre total, hommes/femmes, 50 ans et plus/moins de 50 ans), taux de chômage.

Sources

Alsace : Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP) Alsace, INSEE

Palatinat du Sud : Bundesagentur für Arbeit

Bade : Bundesagentur für Arbeit

Suisse du Nord-ouest : Secrétariat d'Etat à l'économie (seco)

Méthodes

Les chiffres et les taux de chômage n'étant pas déterminés à l'aide d'une seule et même méthode, les comparaisons au niveau transfrontalier restent très limitées.

Alsace : En Alsace, le nombre absolu de chômeurs est déterminé en fin de mois par l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi), l'appellation officielle étant les Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories 1 et 6. Il s'agit d'une part des personnes inscrites et immédiatement disponibles sur le marché du travail qui recherchent un emploi à temps complet et à durée indéterminée, qui ne travaillent pas plus de 78 heures par mois et d'autre part des personnes inscrites qui ne sont pas immédiatement disponibles sur le marché du travail qui recherchent un emploi à temps complet et à durée indéterminée, qui travaillent plus de 78 heures par mois. Les taux de chômage sont par contre déterminés par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et calculés à partir du nombre de chômeurs tels que définis par le Bureau international du travail (BIT) divisé par la population active. Les deux variables ne sont pas directement disponibles et doivent faire l'objet d'une estimation.

Palatinat du Sud, Bade : Selon les critères de la Bundesagentur für Arbeit, les chômeurs sont les personnes à la recherche d'un emploi, lesquelles sont provisoirement sans emploi, recherchent un emploi assujetti à l'assurance sociale obligatoire, sont à la disposition de l'Arbeitsamt (agence pour l'emploi) et se sont personnellement déclarées sans emploi auprès de l'Arbeitsamt. Le taux de chômage est défini en tant que nombre de chômeurs par rapport à l'ensemble de la population civile active. Selon les critères de l'International labour organization (ILO), les taux de chômage dans le Palatinat du Sud et le Bade sont inférieurs aux chiffres officiels de la Bundesagentur für Arbeit.

Suisse du Nord-ouest : Selon les critères du Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), les chômeurs sont les personnes inscrites auprès d'un office régional de placement (ORP), qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles, peu importe qu'elles touchent ou non une indemnité de chômage. Les chômeurs complets cherchent un poste à temps plein, les chômeurs partiels cherchent un poste à temps partiel.

II. Commerce extérieur

Indicateurs

Export, chiffre d'affaires à l'étranger, taux d'exportation.

Sources

Alsace : Direction régionale des douanes Mulhouse

Bade : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg

Suisse du Nord-ouest : Direction générale des douanes

Méthodes

Valeurs d'exportation, chiffres d'affaires à l'étranger : Les valeurs d'exportation pour les cantons de la Suisse du Nord-ouest et les départements alsaciens sont disponibles par branche et pays de destination. Il n'existe pas de statistiques d'exportation pour les Kreise du Palatinat du Sud et du Bade. Ces derniers déterminent toutefois les chiffres d'affaires réalisés sur le marché intérieur et à l'étranger par les entreprises comptant en général plus de 20 salariés (uniquement pour le Bade au niveau du Kreis). Pour des raisons liées à la protection des données, aucune répartition par branche n'a pu être fournie pour le « Profil Régional du Rhin Supérieur ». Il n'existe pas de répartition statistique par pays de destination. Concernant le Palatinat du Sud, pour des raisons de protection des données, seules les valeurs relatives à deux Kreise sont disponibles et uniquement pour ce qui est du chiffre d'affaires total. Il est de ce fait impossible de calculer les chiffres d'affaires réalisés à l'étranger et les taux d'exportation.

Taux d'exportation : Le taux d'exportation concernant l'Alsace a été fourni par le Comité d'action économique du Haut-Rhin (CAHR). Pour le Bade, le taux d'exportation a été calculé en divisant le chiffre d'affaires total par les chiffres d'affaires à l'étranger susmentionnés. Concernant la Suisse du Nord-ouest, BAK Basel Economics a procédé à une estimation. Le rapport entre la valeur de production et le produit intérieur brut suisses a été projeté sur le produit intérieur brut de la Suisse du Nord-ouest, ce qui permet de calculer la valeur de production de la Suisse du Nord-ouest. Le taux d'exportation est ensuite déterminé en divisant la valeur d'exportation par la valeur de production.

III. Population

Indicateurs

Nombre d'habitants, nationaux/étrangers, densité de population, population par tranche d'âge, solde migratoire, solde naissances vivantes/décès (mouvement naturel de population).

Sources

Alsace : INSEE Alsace

Palatinat du Sud : Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz

Bade : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg

Suisse du Nord-ouest : Office fédéral de la statistique

Méthodes

Les données sont collectées au niveau des Kreise pour le Palatinat du Sud et le Bade, au niveau des cantons pour la Suisse du Nord-ouest. Les agrégats régionaux ont été constitués par BAK Basel Economics. L'Alsace existe déjà en tant qu'unité statistique. L'évolution de la population entre 1980 et 2003 dans le Palatinat du Sud ne tient pas compte des Communautés de communes Dahner Felsenland et Hauenstein.

Migration : Pour calculer le solde migratoire était additionné le nombre d'habitants de l'ensemble des Kreise et des cantons dans les régions concernées. Ensuite, ont été déterminées les sommes correspondantes des soldes naissances vivantes/décès (mouvement naturel de population). Le solde migratoire résulte du nombre d'habitants au 31.12 de l'année X moins le nombre d'habitants au 31.12 de l'année X-1 et du solde naissances vivantes/décès de l'année X. Par exemple, pour un nombre d'habitants de 1 000 000 personnes au 31.12. 2003 et de 800 000 personnes au 31.12. 2002, le nombre de décès étant supérieur de 20 000 personnes au nombre de naissances en 2003, on peut estimer que le nombre d'immigrants est supérieur de 220 000 personnes au nombre d'émigrés.

Etrangers : Est considérée étrangère toute personne qui ne dispose pas d'une carte d'identité nationale, mais uniquement d'un permis de séjour.

IV. Actifs (au lieu de travail)

Indicateurs

Actifs au lieu de travail par branche.

Sources

Alsace : INSEE, BAK Basel Economics

Palatinat du Sud : Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, BAK Basel Economics

Bade : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, BAK Basel Economics

Suisse du Nord-ouest : Service de la statistique du Canton de Bâle-Campagne, BAK Basel Economics

Méthodes

Les actifs au lieu de travail sont les personnes qui travaillent dans une région, peu importe leur lieu d'origine. Une personne qui habite en Alsace et travaille dans le Bade est considérée comme un actif au lieu de travail dans le Bade. Elle contribue au produit intérieur brut badois (principe de territorialité). La même personne est considérée comme un actif au lieu de résidence en Alsace. Un Badois qui habite et travaille dans le Bade est considéré à la fois comme un actif au lieu travail dans le Bade et comme un actif au lieu de résidence dans le Bade.

Alsace : Les actifs au lieu de travail sont déterminés à partir des statistiques de l'INSEE « L'emploi départemental et sectoriel de 1989 à 2001 ». Ils comprennent à la fois l'emploi non-salarié et l'emploi salarié. Les statistiques se basent sur les recensements réalisés entre 1981 et 1999. Les années entre les différents recensements et jusqu'en 2001 ont été complétées à l'aide de différents indicateurs d'activité, notamment les données de l'UNEDIC (Union nationale pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) et de l'URSSAF (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales). Concernant les années 2002 et 2003, BAK Basel Economics procède à des estimations à partir d'autres indicateurs (voir publication « IBC Part II - Sources and Methodology »).



Palatinat du Sud : La base de données quant au nombre d'actifs au lieu de travail dans le Palatinat du Sud est constituée des statistiques « Erwerbstätige, in 1000 für ausgewählte Stadt- und Landkreise in Rheinland-Pfalz » publiées par le Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz. La répartition selon les branches correspond à la classification en 6 branches du SEC 95 et couvre les années 1991 à 2002. Il s'agit des non-salariés et des salariés. BAK Basel Economics a amélioré et mis à jour la structure des branches à l'aide de différents indicateurs, notamment des travailleurs dénombrés au niveau des Kreise dans le cadre du recensement des établissements réalisé en 1987 par le Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz et des travailleurs assujettis à l'assurance sociale obligatoire dénombrés au niveau des districts de l'agence pour l'emploi de Rhénanie-Palatinat par la Bundesagentur für Arbeit - Regionaldirektion Baden-Württemberg (voir publication « IBC Part II - Sources and Methodology »).

Bade : La base de données quant au nombre d'actifs au lieu de travail dans le Bade est constituée des statistiques « Erwerbstätige, in Personen für die 44 Stadt- und Landkreise in Baden-Württemberg » publiées par le Statistisches Landesamt Baden-Württemberg. La répartition selon les branches correspond à la classification en 6 branches du SEC 95 et couvre les années 1991 à 2002. Il s'agit des non-salariés et des salariés. BAK Basel Economics a amélioré et mis à jour la structure des branches à l'aide de différents indicateurs, notamment des travailleurs dénombrés au niveau des Kreise dans le cadre du recensement des établissements réalisé en 1987 par le Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz et des travailleurs assujettis à l'assurance sociale obligatoire dénombrés au niveau des districts de l'agence pour l'emploi de Rhénanie-Palatinat par la Bundesagentur für Arbeit - Regionaldirektion Baden-Württemberg (voir publication « IBC Part II - Sources and Methodology »).

Suisse du Nord-ouest : Le nombre des actifs est déterminé à partir des recensements réalisés en 2000, 1990 et 1980. Les recensements permettent de procéder à une analyse par lieu de travail. Le recensement consiste en une enquête auprès des ménages, les navetteurs venant de l'extérieur du canton ne sont donc pas pris en compte. C'est pourquoi, les données des recensements et les flux de navetteurs sont additionnés. Le nombre d'actifs au lieu de travail est ainsi constitué des actifs qui vivent et travaillent dans la région, des navetteurs venant d'autres régions suisses et des navetteurs venant de l'étranger. BAK Basel Economics utilise pour l'ensemble de la Suisse la statistique sur la population active occupée (SPAO). Cette dernière n'est pas compatible à 100 % avec le recensement et c'est pourquoi les chiffres de BAK portant sur la Suisse du Nord-ouest diffèrent légèrement des chiffres du recensement corrigés des navetteurs venant de l'extérieur. Pour mettre à jour les chiffres portant sur les personnes actives occupées, à savoir jusqu'en 2003 dans le cadre de l'étude, et compléter les années entre les recensements, BAK Basel Economics utilise un grand nombre d'indicateurs, notamment les données de la statistique de l'emploi (STATEM) et de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA). Les deux types de statistiques se désagrègent jusqu'au niveau des grandes régions. Une grande région est par exemple le regroupement des Cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Argovie.

V. Actifs (au lieu de résidence)

Indicateurs

Actifs au lieu de résidence (total, non-salariés/salariés, hommes/femmes, nationaux/étrangers), population active (total, actifs au lieu de résidence/personnes sans emplois, nationaux/étrangers), taux d'activité (total, hommes/femmes).

Sources

Alsace : INSEE Alsace

Palatinat du Sud : Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz

Bade : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg

Suisse du Nord-ouest : Service de la statistique du Canton de Bâle-Campagne

Méthodes

Actifs au lieu de résidence : Les actifs au lieu de résidence (qui correspondent à la population active occupée) sont les personnes qui travaillent, peu importe où se trouve leur lieu de travail. Une personne qui habite en Alsace et travaille dans la Suisse du Nord-ouest est un actif au lieu de résidence en Alsace (principe national). La même personne est considérée comme un actif au lieu de travail dans la Suisse du Nord-ouest (principe de territorialité). Les chiffres relatifs aux actifs dans le Bade ne sont pas déterminés au niveau des Kreise. Les régions constituent le niveau de répartition le plus détaillé. Le Bade se compose des territoires « Mittlerer Oberrhein », « Südlicher Oberrhein », ainsi que des Kreise Lörrach et Waldshut du territoire « Hochrhein-Bodensee ». Le Kreis Konstanz fait également partie du territoire « Hochrhein-Bodensee ». La répartition des actifs du territoire « Hochrhein-Bodensee » entre les Kreise Lörrach, Waldshut et Konstanz est basée sur les parts de population correspondantes.

Population active : La population active comprend les actifs (au lieu de résidence) et les personnes sans emplois. Le nombre de personnes sans emploi ne correspond pas forcément au nombre de chômeurs, les chiffres relatifs à ces catégories étant déterminés à partir de sources différentes.

Taux d'activité : Le taux d'activité est déterminé à partir de la population active par rapport à la population de 15 à 65 ans. Il indique le pourcentage de personnes en âge de travailler qui sont des actifs occupés ou des chômeurs.

VI. Frontaliers

Indicateurs

Navetteurs venant de l'extérieur, navetteurs allant travailler à l'extérieur, taux de navetteurs allant travailler à l'extérieur, taux de navetteurs venant de l'extérieur.

Sources

Alsace : Publications « Données statistiques du Rhin Supérieur » et « Wirtschaft und Gesellschaft am Oberrhein », Registre central des étrangers.

Palatinat du Sud : Bundesagentur für Arbeit, publications « Données statistiques du Rhin Supérieur » et « Wirtschaft und Gesellschaft am Oberrhein ».

Bade : Bundesagentur für Arbeit, publications « Données statistiques du Rhin Supérieur » et « Wirtschaft und Gesellschaft am Oberrhein », Registre central des étrangers.

Suisse du Nord-ouest : Publications « Données statistiques du Rhin Supérieur » et « Wirtschaft und Gesellschaft am Oberrhein », Registre central des étrangers.

Méthodes

Navetteurs venant de l'extérieur/navetteurs allant travailler à l'extérieur : Un Alsacien qui va travailler dans le Bade est un navetteur allant travailler à l'extérieur du point de vue alsacien et un navetteur venant de l'extérieur du point de vue badois. Dans les deux cas, il s'agit d'un frontalier.



Dans la Suisse du Nord-ouest, le Bade et le Palatinat du Sud, les données relatives aux frontaliers sont collectées de manière différente. En Suisse, le Registre central des étrangers classe les navetteurs venant de l'extérieur par nationalité. Un frontalier allemand qui travaille en Suisse et habite en Alsace est considéré comme un « frontalier allemand ». Dans le Bade et le Palatinat du Sud, sont classés les frontaliers selon le principe du lieu de résidence. Un ressortissant allemand qui habite en Alsace et qui travaille dans le Palatinat du Sud ou le Bade est considéré comme un « frontalier français ». Dans la Suisse du Nord-ouest, quiconque détient un permis de travailleur frontalier est considéré comme un navetteur venant de l'extérieur. Dans le Bade et le Palatinat du Sud, toute personne qui exerce un emploi assujéti à l'assurance sociale obligatoire est considérée comme un navetteur venant de l'extérieur. Les travailleurs à faible revenu et les fonctionnaires ne sont donc pas considérés comme des frontaliers.

Taux de navetteurs allant travailler à l'extérieur : Le taux de navetteurs allant travailler à l'extérieur est établi à partir du nombre de navetteurs allant travailler dans les régions étrangères du Rhin Supérieur par rapport au nombre d'actifs au lieu de résidence. Dans le Palatinat du Sud, ce taux indique ainsi simplement le nombre de personnes résidant dans le Palatinat du Sud et qui travaillent en Alsace par rapport aux actifs domiciliés dans le Palatinat du Sud. Les flux de navetteurs vers le Bade ou d'autres régions ne faisant pas partie du Rhin Supérieur ne sont pas pris en compte.

Taux de navetteurs venant de l'extérieur : Dans le cas de la Suisse du Nord-ouest, le taux de navetteurs venant de l'extérieur est déterminé à partir du nombre de navetteurs français et allemands venant de l'extérieur par rapport au nombre d'actifs au lieu de travail, ce qui signifie que les Allemands qui viennent d'une région d'Allemagne autre que le Bade (par exemple du Kreis Konstanz) sont également pris en compte. Il en est de même pour les Français qui vivent en France, mais dans une autre région que l'Alsace (par exemple dans le Territoire de Belfort). Dans le cas du Palatinat du Sud et du Bade, le taux de navetteurs venant de l'extérieur est déterminé en tant que quotient du nombre de navetteurs domiciliés en France et du nombre de travailleurs enregistrés et assujéti à l'assurance sociale obligatoire (non pas simplement des actifs) dans le Palatinat du Sud ou le Bade. Les personnes par exemple domiciliées en Lorraine sont donc également prises en compte.

VII. Qualification de la main-d'œuvre

Indicateurs

Qualification (niveau de formation primaire, secondaire et tertiaire).

Sources

Alsace : BAK Basel Economics, Eurostat Labour Force Survey 2003

Palatinat du Sud : BAK Basel Economics, Eurostat Labour Force Survey 2003

Bade : BAK Basel Economics, Eurostat Labour Force Survey 2003

Suisse du Nord-ouest : BAK Basel Economics, Eurostat Labour Force Survey 2003

Méthodes

Dans le cadre de son enquête (Labour Force Survey), Eurostat fournit des statistiques portant sur la qualification de la main-d'œuvre, en faisant la distinction entre un niveau primaire, secondaire et tertiaire. Le niveau de formation tertiaire est le plus élevé. Elle comprend la formation supérieure spécialisée et professionnelle, les écoles supérieures spécialisées, les établissements d'enseignement supérieur technologique, les universités et les écoles supérieures. Le niveau de formation secondaire comprend les formations professionnelles, l'apprentissage et les écoles aboutissant à l'abitur allemand, au baccalauréat français ou à la maturité suisse. Le niveau de formation primaire est le moins élevé et comprend toutes les qualifications non comprises dans le niveau tertiaire et secondaire. Les différents diplômes allemands, français et suisses étant difficilement comparables, toute affirmation quant au fait qu'une région dispose d'une main-d'œuvre plus qualifiée que l'autre est à considérer avec la plus grande prudence.

VIII. Entreprises

Indicateurs

Créations d'entreprises, procédures d'insolvabilité, nombre d'entreprises par taille.

Sources

Alsace : INSEE Alsace, CCI Alsace, CAHR Mulhouse, D&B

Palatinat du Sud : Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Industrie und Handelskammer Pfalz, D&B

Bade : Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, D&B

Suisse du Nord-ouest : Office fédéral de la statistique, D&B

Méthodes

Créations d'entreprises : Les données ont été regroupées par la société D&B à partir des inscriptions aux registres du commerce. Les données étaient fournies par codes postaux. BAK Basel Economics en a déduit les chiffres correspondants pour les régions du Rhin Supérieur.

Nombre d'entreprises par taille : Pour pouvoir comparer les données des différentes régions du Rhin Supérieur, BAK s'est basé sur les catégories « 1 à 49 salariés », « 50 à 249 salariés » et « 250 salariés et plus » en tant que plus petit dénominateur commun. Les chiffres pour la Suisse du Nord-ouest sont encore plus détaillés. Pour l'Alsace, la catégorie « 50 à 249 salariés » n'existe pas ; on dispose par contre de la catégorie « 50 à 199 salariés ». Dans les régions allemandes du Rhin Supérieur, les entreprises ne sont pas obligées de fournir ces données.

IX. Transports

Indicateurs

Nombre de passagers dans les aéroports, transbordement de marchandises dans les ports rhénans, indice d'accessibilité.

Sources

Nombre de passagers : Aéroports Bâle-Mulhouse-Fribourg, Colmar-Houssen, Strasbourg-Entzheim, Baden-Airport Karlsruhe/Söllingen et Lahr.

Transbordement de marchandises : Ports rhénans de Strasbourg, Colmar/Neuf-Brisach, Sud de l'Alsace, Germersheim, Wörth, Karlsruhe, Kehl, Breisach, Weil am Rhein, Bâle et Rheinfelden.

Indice d'accessibilité : BAK Basel Economics, Institut für Verkehrsplanung und Transportsysteme der ETH Zürich, Wirtschaftswissenschaftliches Zentrum Universität Basel.

Méthodes

Indice d'accessibilité : En matière de quantification de la qualité d'un lieu, il importe d'examiner à la fois l'accessibilité intercontinentale (destinations non européennes) et interrégionale (destinations européennes). La plus courte liaison aérienne est prise comme base pour l'accessibilité intercontinentale et la liaison la plus rapide par avion, par la route ou en train pour le plan interrégional. A partir de ces données, BAK Basel Economics, l'Institut für Verkehrsplanung und Transportsysteme de l'Eidgenössische Technische Hochschule (ETH) Zürich et le Wirtschaftswissenschaftliches Zentrum de l'Université de Bâle ont mené une étude pour déterminer ce que l'on appelle l'indice d'accessibilité. Ce dernier résulte de la somme de tous les temps de transport pondérés par le produit intérieur brut vers certaines destinations. La valeur 100 sert de valeur de comparaison et représente le potentiel d'accessibilité moyen des régions de l'Espace alpin élargi. Une valeur supérieure à 100 indique que le potentiel économique accessible de la région concernée est supérieur à la moyenne. Une valeur inférieure à 100 indique un potentiel inférieur à la moyenne.



X. Données économiques

Indicateurs

Produit intérieur brut (nominal/réel), valeur ajoutée (nominale/réelle), productivité horaire (nominale/réelle), total des heures travaillées.

Sources

Alsace : BAK Basel Economics, INSEE Paris

Palatinat du Sud, Bade : BAK Basel Economics, Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz, Statistisches Landesamt Baden-Württemberg, Agentur für Arbeit Nürnberg

Suisse du Nord-ouest : BAK Basel Economics, Office fédéral de la statistique

Méthodes

Valeur ajoutée nominale : La valeur ajoutée nominale est la valeur supplémentaire créée (valeur ajoutée) dans une branche. Elle résulte de la différence entre la valeur de production et les biens achetés consommés pour les besoins de la production. Un exemple : mettons que le prix de fabrication d'un véhicule Peugeot produite à Mulhouse en 2003 est de 15 000 euros. La production d'un véhicule nécessite une carrosserie, des pneus, des sièges, etc., lesquels doivent être achetés à des sous-traitants. En supposant que la valeur totale des pièces achetées à des tiers s'élève à 10 000 euros, la valeur créée par l'usine Peugeot pour un véhicule est de 5 000 euros. En d'autres termes, la valeur ajoutée dans la branche de la construction automobile s'élève à 5 000 euros. La valeur ajoutée pour la carrosserie est attribuée à la métallurgie, pour les pneus à l'industrie du caoutchouc, pour les sièges à la branche de l'ameublement (dans la mesure où cette valeur ne comprend pas de biens achetés consommés pour les besoins de la production).

Valeur ajoutée réelle : La valeur ajoutée réelle correspond à la valeur ajoutée nominale corrigée de l'influence de l'évolution des prix. Cette correction de l'influence des prix vise à déterminer l'évolution des quantités par le passé. Si le prix de fabrication du véhicule Peugeot susmentionné était de 7 500 euros en 1995 et si les pièces achetées à des tiers représentaient une valeur de 5 000 euros, la valeur ajoutée nominale était à cette époque de 2 500 euros. En 2003, la valeur ajoutée était donc deux fois plus élevée qu'en 1995. Le prix de fabrication a certes augmenté de 50 %, mais il s'agit toujours d'un véhicule. La quantité produite est donc restée constante (cet exemple présuppose un système de production totalement identique des véhicules Peugeot de 1995 et 2003). On peut également exprimer les choses différemment en disant qu'aux prix de 1995, les frais de fabrication en 2003 s'élevaient à 7 500 euros.

Il s'agit de valeurs brutes, tant pour la valeur nominale que réelle. Cela signifie que les amortissements ne sont pas déduits. La valeur ajoutée est par ailleurs utilisée à prix de fabrication ou prix de base. Elle se distingue de la valeur ajoutée à prix du marché par le fait que les impôts et les subventions sur les produits ne sont pas pris en compte.

Produit intérieur brut, nominal/réel : La somme des valeurs ajoutées nominales brutes pour toutes les branches d'une région correspond, à quelques légères différences près, au produit intérieur brut. En d'autres termes, le produit intérieur brut indique la valeur de l'ensemble des marchandises et services produits dans une région. Il s'agit ainsi du critère le plus global permettant de mesurer la performance d'une zone économique. De même que la valeur ajoutée, le produit intérieur brut peut également être corrigé de l'influence des prix, auquel cas on parle de l'évolution du produit intérieur brut réel.

Total des heures travaillées : Les heures travaillées dans une zone économique sont déterminées en additionnant le nombre d'heures de travail effectuées par l'ensemble des actifs (au lieu de travail) au cours d'une année.

Productivité horaire, nominale/réelle : La productivité horaire nominale permet de mesurer la productivité d'une zone économique. Elle est obtenue pour l'ensemble des secteurs économiques en divisant le produit intérieur brut nominal par le total des heures travaillées. La productivité horaire nominale concernant une branche est déterminée en tant que quotient résultant de la valeur ajoutée nominale et du total des heures travaillées de la branche. La productivité horaire réelle pour l'ensemble des secteurs économiques et les différentes branches est calculée de manière similaire, le numérateur étant constitué de valeurs réelles.

Alsace : Pour déterminer le produit intérieur brut nominal et réel, de même que les valeurs ajoutées nominales et réelles par branche sur une période continue (1980 à 2003), BAK utilise un grand nombre de sources, tant au plan régional que national. Au plan régional, l'INSEE à Paris fournit par exemple les valeurs ajoutées brutes nominales au prix de base dans le secteur d'activité NES 36, pour les années 1990 à 2002, ou les valeurs ajoutées brutes réelles dans le secteur d'activité NAP 40, au prix de 1980, pour les années 1980 à 1996. Le produit intérieur brut et la valeur ajoutée au prix de base correspondent respectivement, à peu de choses près, au produit intérieur brut et à la valeur ajoutée à prix de fabrication. Pour une évaluation au prix de base, les impôts et les subventions sur les produits ne sont pas pris en compte (voir ci-dessus).

Palatinat du Sud : La principale source d'information pour calculer le produit intérieur brut nominal et les valeurs ajoutées nominales est la statistique « Bruttoinlandsprodukt zu Marktpreisen und Bruttowertschöpfung zu Herstellungspreisen, in Mio. EUR, für ausgewählte Stadt- und Landkreise in Rheinland-Pfalz » publiée par le Statistisches Landesamt Rheinland-Pfalz. Elle couvre les années 1991 à 2002 et utilise la classification en 7 branches du SEC 95. BAK Basel Economics utilise un grand nombre d'autres indicateurs, d'une part afin de couvrir les années 1980 à 1990 et l'année 2003, et d'autre part pour obtenir des résultats quant à l'évolution du produit intérieur brut réel et de la valeur ajoutée réelle.

Bade : La principale source d'information pour calculer le produit intérieur brut nominal et les valeurs ajoutées nominales est la statistique « Bruttoinlandsprodukt zu Marktpreisen und Bruttowertschöpfung zu Herstellungspreisen, in Tsd. EUR, für die 44 Stadt- und Landkreise in Baden-Württemberg » publiée par le Statistisches Landesamt Baden-Württemberg. Elle couvre les années 1991 à 2002 et utilise la classification en 7 branches du SEC 95. BAK Basel Economics utilise un grand nombre d'autres indicateurs, d'une part afin de couvrir les années 1980 à 1990 et les années 1999 à 2003, et d'autre part pour obtenir des résultats quant à l'évolution du produit intérieur brut réel et de la valeur ajoutée réelle.

Suisse du Nord-ouest : Les statistiques officielles fournissent le revenu de chaque canton de la Suisse du Nord-ouest et permettent ensuite, à travers une série de transformations, de déterminer le produit intérieur brut cantonal. Les amortissements, subventions et impôts indirects disponible pour l'ensemble de la Suisse sont répartis par canton. A l'aide de matrices de transfert, la totalité des revenus (facteur net) du travail et du capital disponibles pour la Suisse est dans une deuxième étape répartie par canton. Il en résulte le produit intérieur brut cantonal. Prenons l'exemple des frontaliers en provenance du Bade : ils travaillent dans le Canton de Bâle-Ville, transfèrent une partie de leur revenu vers le Bade, mais ont contribué au produit intérieur brut de Bâle-Ville. Pratiquement aucun habitant de Bâle-Ville ne travaillant dans le Bade, cela signifie que le produit intérieur brut de la Suisse du Nord-ouest est supérieur au revenu, à savoir la partie du produit intérieur brut qui reste acquise au Canton de Bâle-Ville sous forme de revenus (salaires, gains). Dans le cadre de cette approche, il convient toutefois de prendre en compte le fait que des flux de navetteurs existent non seulement avec l'étranger, mais également entre les cantons. Afin de déterminer la valeur ajoutée par branche, BAK utilise les productivités du travail par branche pour l'ensemble de la Suisse. Les productivités du travail variant selon les cantons, on procède à différents ajustements structurels, lesquels tiennent compte des caractéristiques cantonales (par exemple la structure des qualifications et des salaires).



6.2.2 Adresses

I. Alsace

ANPE Alsace
(Agence nationale pour l'emploi)
8, rue Sainte Marguerite
F - 67000 Strasbourg
www.anpe.fr/region/alsace

**DATAR (Délégation
à l'aménagement du territoire
et à l'action régionale)**
1, avenue Charles Floquet
F - 75343 Paris Cedex 07
www.datar.gouv.fr

**Direction régionale
des douanes**
13, rue du Tilleul
F - 68061 Mulhouse Cedex
www.douane.gouv.fr

OREF (Observatoire régional emploi-formation)
6, avenue de la Marseillaise
F - 67000 Strasbourg
www.oref-alsace.org

**CAHR Mulhouse (Comité d'action
économique du Haut-Rhin)**
61, rue de Pfstatt - BP 82537
F - 68058 Mulhouse
www.cahr.tm.fr

**DRTEFP (Direction
régionale du travail, de l'emploi
et de la formation professionnelle)**
6, rue du Jeu des Enfants
F - 67082 Strasbourg Cedex
www.travail.gouv.fr

**INSEE Alsace (Institut national de la
statistique et des études économiques)**
14, rue du Maréchal Juin
F - 67084 Strasbourg Cedex
www.insee.fr

II. Palatinat du Sud, Bade

**Statistisches Landesamt
Baden-Württemberg**
Böblinger Strasse 68
D - 70199 Stuttgart
www.statistik.baden-wuerttemberg.de

**Bundesagentur für Arbeit
Regionaldirektion
Rheinland-Pfalz-Saarland**
Eschberger Weg 68
D - 66121 Saarbrücken
www.arbeitsagentur.de

Bundesagentur für Arbeit
Regensburger Strasse 104
D - 90327 Nürnberg
www.arbeitsagentur.de

**Statistisches Landesamt
Rheinland-Pfalz**
Mainzer Strasse 14-16
D - 56128 Bad Ems
www.statistik.rlp.de

**Bundesagentur für Arbeit
Regionaldirektion
Baden-Württemberg**
Hölderlinstrasse 36
D - 70174 Stuttgart
www.arbeitsagentur.de

III. Suisse du Nord-ouest

**Amt für Wirtschaft und Arbeit (AWA)
des Kantons Basel-Stadt**

Utengasse 36
CH - 4005 Basel
www.awa.bs.ch

Office fédéral des migrations (OFM)

Quellenweg 15
CH - 3003 Bern-Wabern
www.bfm.admin.ch

**Secrétariat d'Etat
à l'économie (seco)**

Effingerstrasse 1
CH - 3003 Bern
www.seco.admin.ch

Direction générale des douanes

Rufsteinweg 4
CH - 3003 Bern
www.zoll.admin.ch

**Office fédéral
de la statistique (OFS)**

Espace de l'Europe 10
CH - 2010 Neuchâtel
www.bfs.admin.ch

REGIO BASILIENSIS

Peter Merian-Strasse 21
CH - 4002 Basel
www.regbas.ch

**Statistisches Amt des Kantons
Basel-Landschaft**

Rufsteinweg 4
CH - 4410 Liestal
www.statistik.bl.ch

6.3 Publications

BAK Basel Economics (2004) : *IBC Report 2004, Part II, Sources and Methodology*.

Direction Régionale de l'Équipement - Alsace (2003) : *Etude multimodale des transports dans le Rhin Supérieur*.

Publication commune des offices statistiques avec la participation de Regio Wirtschaftsstudie Nordwestschweiz (1993) : *Wirtschaft und Gesellschaft am Oberrhein - Die Nordwestschweiz, das Elsass, die Südpfalz und Baden : eine Region auf dem Weg nach Europa*.

Offices statistiques dans le cadre du groupe de travail « Politique économique » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur (2004) : *Rhin Supérieur Données Statistiques 2004*.

Offices statistiques dans le cadre du groupe de travail « Politique économique » de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin Supérieur (1999) : *Rhin Supérieur Données Statistiques 1999*.

Wirtschaftsstudie Nordwestschweiz, Pratteln, Dr. Rainer Füeg (2003) : *RegioTriRhena – Die Zahlen*.

Zentrum für europäische Wirtschaftsforschung (ZEW) Mannheim, Institut für angewandte Wirtschaftsforschung (IAW) Tübingen, Konjunkturforschung Basel AG (BAK) Basel (1998) : *Struktur und Entwicklung des Oberrheingrabens als europäischer Wirtschaftsstandort*.



